

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR NICOLE RICHARD

**COMPARAISON DE LA CONCEPTION DU CHANGEMENT EN TRAVAIL
SOCIAL ET EN PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE : UN PAS VERS LA
COMPRÉHENSION DE LA SPÉCIFICITÉ DU TRAVAIL SOCIAL**

FÉVRIER 2020

Remerciements

Je tiens à remercier M. Jacques L. Boucher, mon directeur de recherche, qui a été une présence essentielle tout au long de mon cheminement vers l'obtention de la maîtrise. Ses conseils judicieux, sa passion pour l'enseignement et la recherche, son empathie ainsi que son appui constant m'ont inspiré et donné la confiance nécessaire pour mener ce projet à terme. Nos échanges ont sans aucun doute enrichi ma vie. Merci Jacques.

Je remercie aussi de tout cœur mon mari, Xavier, qui a fait du temps double à la maison pendant que j'étais absorbée par ce projet.

Sommaire

La présente étude a été développée à partir d'observations de rapprochements entre le travail social et une autre discipline de l'intervention : la psychologie communautaire. La problématique de la définition du travail social et les enjeux de sa spécificité par rapport aux autres disciplines des sciences humaines et sociales sont bien documentés. Nous avons donc cherché à identifier la spécificité du travail social en comparaison à la psychologie communautaire.

Le cadre théorique repose sur l'idée que les disciplines ont des points de vue particuliers qui délimitent leurs frontières et affirment leur spécificité. Les regards disciplinaires sont articulés à travers plusieurs dimensions, dont les concepts, une composante essentielle de toute discipline. Nous avons choisi d'analyser un concept clé pour les deux disciplines : le changement. Ce concept a deux grandes catégories de sens, soit le changement comme réalité sociale et le changement comme objectif disciplinaire. Notre question de recherche était de comprendre la conception du changement en travail social et en psychologie communautaire afin de mettre de l'avant des indications de certaines spécificités du regard disciplinaire du travail social.

Pour aborder cette question, une méthodologie qualitative a été retenue, inspirée de l'analyse de concepts de Rodgers (1989; 2000), qui a pour but de clarifier le sens des concepts disciplinaires. Nous avons procédé à l'analyse disciplinaire et interdisciplinaire du concept de changement, tel qu'il se présente dans la littérature pédagogique d'introduction aux disciplines. L'échantillon était composé de deux livres, soit *Introduction au travail social* (2007) pour le travail social et *Agir au cœur de communautés : la psychologie communautaire et le changement social* (2001).

Les résultats mettent de l'avant des rapprochements et des distinctions entre les disciplines. Le travail social accorde une importance plus grande au concept de changement en tant que réalité sociale, alors que la psychologie communautaire se concentre sur le changement en tant qu'objectif disciplinaire. Ceci indique que l'explication des données sociales et des rapports sociaux passés et présents, qui affectent la pratique de la profession, serait un fondement de la discipline du travail social. En tant qu'objectif disciplinaire, le changement social est le concept le plus important pour les deux disciplines. La psychologie communautaire affirme qu'elle porte explicitement sur le changement social, alors que le travail social présente un double message: toute la discipline du travail social vise le changement social, mais réellement ce n'est que l'organisation communautaire qui théorise et actualise cet objectif. Les liens entre l'organisation communautaire et la psychologie communautaire sont significatifs. Les conditions d'émergence des deux disciplines, fragmentées en travail social et unifiées en psychologie communautaire, pourraient expliquer en partie les différences quant à la standardisation de leurs savoirs. Enfin, le travail social et la psychologie se rejoignent dans l'importance donnée à l'*empowerment* et aux valeurs professionnelles, quoique leurs sens sont nuancés selon la discipline.

Les frontières claires entre le travail social et la psychologie communautaire n'ont pas été mises en évidence avec cette recherche, en partie à cause des limites de la méthodologie utilisée. Les savoirs des deux disciplines se sont évidemment métissés, ayant chacun leur évolution respective qui donne certaines nuances à leur regard disciplinaire.

Tables des matières

Introduction	6
Chapitre 1 : Problématique.....	8
1.1 Statut professionnel et disciplinaire du travail social.....	13
1.2 Définition et spécificité du travail social	17
1.3 Le travail social et la psychologie communautaire	29
1.4 La recherche proposée.....	37
Chapitre 2 : Cadre théorique	41
2.1 Le travail social en tant que discipline	41
2.2 Qu'est-ce qu'une discipline?.....	44
2.3 Les concepts disciplinaires.....	46
2.4 Le changement : un concept clé du travail social	52
Chapitre 3 : Méthodologie	56
3.1 La méthodologie qualitative.....	56
3.2 L'échantillon	58
3.3 Présentation de la méthode : l'analyse de concepts	65
3.4 Étapes de collecte de données et d'analyse.....	67
3.5 Le traitement des données	82
3.6 Les limites de la recherche	86
Chapitre 4 : Présentation des résultats	87
4.1 Le changement comme réalité sociale	87
4.2 Le changement comme objectif disciplinaire	96
Chapitre 5 : Analyse des résultats	127
5.1 Le changement : emphase différente selon la discipline.....	127
5.2 Le changement social comme objectif disciplinaire	130
5.3 Le changement individuel et social comme objectif disciplinaire	139
5.4 Le changement individuel comme objectif disciplinaire	142
5.5 Conclusion de l'analyse	143
Conclusion	146
Références bibliographiques	150
Appendice A : Tableaux des résultats de recherche.....	160

Liste des tableaux

Tableau 1: Le concept de changement, ses concepts spécifiés et leurs substituts	72
Tableau 2 : Opérationnalisation de la recherche	81
Tableau 3 : Grille d'analyse de la comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du concept de changement selon la catégorie de changement	84
Tableau 4 : Grille d'analyse du sens des concepts selon la discipline pour le changement comme réalité sociale	85
Tableau 5 : Grille d'analyse du sens des concepts selon la discipline pour le changement comme objectif disciplinaire	85
Tableau 6 : Comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du concept de changement comme réalité sociale externe à la discipline	89
Tableau 7 : Comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du concept de changement comme réalité sociale interne à la discipline	92
Tableau 8 : Comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du changement comme objectif disciplinaire	97

Introduction

Le travail social est continuellement confronté à plusieurs enjeux à la fois professionnels et disciplinaires. Parmi les débats qui l'entourent, les questions de définition ont été particulièrement discutées au cours des quarante dernières années. Avec la multiplication des professions de la relation d'aide et la tendance à l'homogénéisation de la pratique (Alary, 1999; Favreau, 2000; Groulx, 1996; Rondeau & Commelin, 2005; Rondeau & Michaud, 2001), facteurs qui menacent l'identité professionnelle des travailleurs sociaux, les acteurs du milieu ont senti le besoin d'affirmer la particularité du travail social par rapport aux autres professions et disciplines des sciences humaines et sociales. Une importance considérable est accordée à l'idée d'un savoir spécifique ou propre au travail social qui est posé comme problème par certains et soutenue par d'autres qui postulent un objet, des approches et des méthodes qui seraient propres à cette discipline.

Cette question de la spécificité du travail social a constitué notre interrogation de départ et provient de l'observation de certaines similitudes marquées, notamment sur le plan d'un langage partagé, entre le travail social et une autre discipline des sciences humaines et sociales, la psychologie communautaire¹. La ressemblance va au-delà d'un simple partage linguistique, car certaines caractéristiques décrites comme spécifiques au travail social s'apparentent à certaines caractéristiques de la psychologie communautaire.

¹La psychologie communautaire est considérée par certains comme une discipline et par d'autres comme une sous-discipline de la psychologie. Nous abordons cette distinction à la section sur la psychologie communautaire à la page 33.

D'ailleurs, le travail social et la psychologie communautaire défendent tous deux une certaine spécificité dans leurs façons d'appréhender et d'agir sur les réalités, vraisemblablement communes, qui les préoccupent. Une de ces réalités communes est leur objectif de changement, qu'il soit individuel ou social, afin d'améliorer le bien-être des personnes, des communautés et de la société en général. Le changement est un concept clé à la fois en travail social et en psychologie communautaire et se trouve au cœur des écrits pédagogiques d'introduction à ces deux disciplines. Puisque les concepts sont centraux à la théorisation et à l'opérationnalisation d'une discipline, leur analyse donne un accès, nécessairement partiel, mais significatif, au regard disciplinaire et aux spécificités qui la composent. Ce mémoire a donc pour but de faire ressortir la conception du changement en travail social et en psychologie communautaire tel qu'elle se présente dans des écrits pédagogiques et de mettre en évidence les liens entre les deux regards disciplinaires. Les résultats qui découlent de cette analyse comparative ont permis de contribuer à la réflexion sur la distinction entre le travail social et la psychologie communautaire et à cerner certaines caractéristiques potentiellement spécifiques au travail social.

La problématique, qui constitue le fil conducteur de la recherche, sera explicitée dans la prochaine partie du texte. Seront ensuite élaborées les autres étapes du processus de recherche, à savoir, la proposition de recherche, le cadre théorique, la méthodologie, la présentation des résultats, l'analyse de ces derniers et, finalement, la conclusion.

Chapitre 1 : Problématique

Les sciences, qu'elles soient humaines, sociales ou naturelles, ont été construites et développées selon une logique de spécialisation qui a mené à la fragmentation et au cloisonnement des savoirs en disciplines². Cette approche réductionniste de penser et de pratiquer la recherche et l'enseignement facilite certes l'organisation du travail et la gestion académique (Billotte & Waldvogel, 2008), mais elle se trouve remise en cause lors d'une crise du paradigme disciplinaire. Fondée sur la suffisance et l'autosuffisance (Lévy, 2008), la segmentation des disciplines telle que nous la connaissons ne serait plus appropriée pour répondre aux problématiques sociales contemporaines. Tel que précisé par Darbellay & Paulsen (2008), « le traitement de la complexité des problèmes humains, sociaux, politiques et environnementaux demande, avec une certaine urgence, le décloisonnement des savoirs encore souvent tenus dans des rapports d'incommunicabilité réciproque » (p. V). Le clivage entre les sciences naturelles et les sciences humaines et sociales, ainsi que la disjonction des disciplines à l'intérieur de ces sphères de savoirs, sont perçus comme de véritables obstacles épistémologiques à une compréhension globale et intégrée des problèmes de notre société (Billotte & Waldvogel, 2008; Wallerstein, 2003). On propose alors un nouveau modèle de développement du savoir basé sur la fédération et l'intégration des savoirs et compétences disciplinaires et mené selon un processus de coconstruction des disciplines (Billotte & Waldvogel, 2008; Darbellay & Paulson, 2008; Resweber, 2000). Les logiques interdisciplinaires ou transdisciplinaires

² Nous abordons la définition de « discipline » dans la section *Cadre théorique* qui débute à la page 41.

sont favorisées, là où il y a une véritable rencontre des territoires disciplinaires, par opposition aux modèles monodisciplinaires et multidisciplinaires actuels qui maintiennent le cloisonnement des disciplines³. L'utilité des disciplines et de leurs regards respectifs est toujours reconnue et la reconfiguration souhaitée « ne doit pas être comprise comme une lutte en règle contre les disciplines institutionnalisées en tant que telles, dont l'utilité et la productivité scientifique ne sont plus à démontrer, mais contre le cloisonnement et la compartimentation de ces disciplines » (Darbellay & Paulsen, 2008, p.3).

En ce qui a trait aux sciences humaines et sociales⁴, les réflexions sur cette crise des disciplines sont abondantes et portent sur sa genèse, son développement et ses enjeux tant scientifiques que professionnels, pédagogiques et institutionnels, et de manière plus large, sur ses enjeux sociaux, culturels, politiques et économiques. Il est avancé qu'au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, la conjoncture socio-politico-économique mondiale a ébranlé la logique disciplinaire des sciences sociales et leurs frontières sont

3 Simplement et succinctement définie, la monodisciplinarité se caractérise par un découpage marqué des disciplines, où chacune d'entre elles devient autonome et étanche les unes par rapport aux autres. La multidisciplinarité (ou pluridisciplinarité) implique une juxtaposition des connaissances qui se cumulent, mais qui ne s'intègrent pas volontairement les unes aux autres (Lawrence, 2008). L'interdisciplinarité, quant à elle, signifie sémantiquement « entre les disciplines » et se réfère à toutes formes de collaboration entre les disciplines, sans que celles-ci soient radicalement modifiées (Rege Colet & Tardif, 2008). Enfin, la transdisciplinarité est appréhendée de deux façons. La première consiste à construire une « super science » qui engloberait et unifierait tous les savoirs, alors que la deuxième définition se rapporte à la pratique qui importe et exporte d'une discipline à l'autre les savoirs, les démarches, les instruments, etc., disciplinaires (Fourez, Englebert-Lecomte & Mathy, 1997).

4 La séparation des sciences humaines et des sciences sociales n'est pas toujours établie et leur catégorisation varie selon les auteurs. Selon Marie-Chantal Doucet (2011), sociologue et chercheur en service social, les sciences humaines sont traditionnellement formées de l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie (la linguistique s'y adjoint parfois). Les sciences sociales désignent les sciences de la société : l'économie, de nouveau la sociologie, les sciences politiques, la géographie. Cependant, les deux termes tendent à s'imposer comme équivalents et les écoles de travail social se situent dans l'une ou l'autre de ces grandes familles. Nous choisissons de mentionner les deux sciences, à moins qu'un auteur cité ait fait autrement.

devenues tellement embrouillées qu'on ne peut plus parler de disciplines en tant que telles (Wallerstein, 1998). Ainsi, « les diverses disciplines des sciences sociales ont cessé d'être des disciplines, ne représentant désormais plus des champs d'études clairement différenciés, avec des méthodes différentes ou avec des limites distinctes et rigides » (*Ibid.*, p. 5). Ce dernier auteur prône l'idée qu'au lieu de miser sur la multi ou l'inter ou la transdisciplinarité, il faut plutôt développer une culture générale des sciences sociales et des communautés scientifiques composées de personnes provenant de toutes les trajectoires collectives, réunies autour des mêmes questions et de mêmes données (Wallerstein, 2003). Par ailleurs, certains auteurs soutiennent qu'il y a lieu de relativiser la gravité de cette « crise », du moins pour les sciences sociales appliquées, et avancent la thèse d'une transition actuelle vers la rencontre des savoirs et des pratiques professionnelles, qui n'est évidemment pas sans conséquence, dont un problème de définition disciplinaire (Bellemare & Tremblay, 2007). Ces derniers auteurs expliquent qu'il y aurait, côte à côte, une tendance à l'hyperspécialisation soutenue par le courant positiviste et un mouvement de « dé-différentiation » des disciplines par la tendance à privilégier l'amalgame des perspectives théoriques et pratiques des disciplines. Peu importe les points de vue émis sur cette crise et ses solutions envisageables, il est clair que les frontières disciplinaires et le métissage des savoirs sont à l'ordre du jour.

Il est particulièrement intéressant et pertinent de situer le travail social québécois⁵ dans cette polémique épistémologique, car son évolution professionnelle et disciplinaire, décrite comme difficile (Groulx, 1996), concorde avec le développement de ce qui est avancé comme crise des disciplines. Or, l'histoire du travail social a été marquée par des conflits d'orientation professionnelle et disciplinaire quant à sa définition, son rôle et ses fonctions (Groulx, 1993; 2007).

Depuis ses débuts, le travail social est divisé en école de pensées parallèles qui défendent des rationalités d'analyse et d'action différentes, selon qu'elles adoptent une intervention individuelle et psychosociale ou une intervention sociale et collective. Les racines de ce conflit reposent sur l'émergence du travail social en tant que profession qui se dissocie de ses origines charitables (Groulx, 2007).

Selon certains, il remonterait à l'origine même du service social avec la mise en place à la fin du XIXe siècle des Charity Organization Societies et des University Settlements. Les premiers, représentés par Mary Richmond, accordaient une priorité à une individualisation de la relation d'aide fondée sur l'enquête et le diagnostic ; le deuxième, représenté par Jane Addams, donnait davantage la priorité à l'action sociale, à l'éducation populaire et aux réformes urbaines. (Groulx, 2007, p. 55).

⁵Nous tenons à préciser que notre regard se porte sur le travail social au Québec et que nous choisissons de recenser surtout les écrits qui font l'état des connaissances du travail social québécois. Quoique les enjeux et les questions qui nous intéressent se manifestent et se discutent vivement dans d'autres provinces canadiennes et d'autres pays et qu'il y a des leçons à tirer de ces expériences, nous considérons que la particularité de la constitution et du développement du travail social dépendent de son évolution et de sa structuration au sein de la société, des institutions et systèmes sociaux québécois, qui possèdent leurs caractéristiques influentes distinctes. Cette distinction est également soulignée par des chercheurs comme Groulx (2007) et Rondeau & Commelin (2005).

Au-delà des tensions entourant les orientations du travail social, sa professionnalité et sa disciplinarité ont chacune été remises en cause par une dénégation d'un corpus de savoirs⁶ propre au travail social et par le constat de l'absence d'une identité professionnelle claire qui soit en mesure de lui permettre de se distinguer des autres disciplines et professions connexes (Rondeau & Commelin, 2005). Alary (1999) résume la situation du travail social en expliquant que le développement presque concomitant des « professions sociales » ou des « disciplines de l'intervention » offre une diversité sur le plan de la conception de la problématique sociale, mais qu'en même temps, la spécificité de ces disciplines est difficilement discernable. Il explique que « la spécificité du corpus de connaissances de chacune de ces disciplines qui donne appui à la compétence de leurs praticiens devient de plus en plus difficile à établir avec l'émergence de ce qu'on pourrait appeler un fonds commun de savoirs analytiques et méthodologiques partagé et utilisé au quotidien pour interpréter et guider le cours de l'action à entreprendre » (p.19). Malgré les savoirs empruntés aux autres disciplines et les lieux de partage théorique et pratique avec ces dernières, écrit-il, « il y a un savoir spécifique à extraire des pratiques et à formuler sous forme de théories propres au service social » (*Ibid.*). Une importance considérable est accordée à l'idée de ce savoir spécifique ou propre au travail social, qui se trouve au cœur de nombreuses productions qui portent sur les enjeux du travail social, dont son statut professionnel et disciplinaire, ainsi que son identité professionnelle.

⁶L'expression couramment utilisée est celle du « corpus de connaissances ». Nous choisissons d'employer « savoirs » puisque ceux-ci réfèrent, selon l'explication de Fourez (2003), aux représentations du monde construites collectivement en fonction de projets bien organisés et standardisés, tandis que les « connaissances » se rapportent à la vision du monde, toujours unique, qu'une personne se construit.

1.1 Statut professionnel et disciplinaire du travail social

Bien que la profession du travail social soit considérée comme jeune (Lecomte, 2000b), elle est décrite comme essentielle (Stephenson, Rondeau, Michaud & Fiddler, 2001) et se trouve solidement ancrée dans les systèmes d'éducation et de recherche, de santé et de services sociaux québécois. Plusieurs universités offrent des programmes de formation au niveau de tous les cycles et le premier cycle, le baccalauréat, mène au titre réservé de « travailleur social » qui donne accès aux regroupements professionnels provinciaux, nationaux et internationaux. En outre, plusieurs dispositifs de recherche universitaire et une panoplie de revues scientifiques⁷ sont consacrés aux questions liées au travail social. Malgré ces indicateurs de professionnalisation et de disciplinarisation, il y a eu tendance, à travers l'histoire du travail social, à une remise en question à la fois de son statut professionnel et disciplinaire.

Son processus de professionnalisation a été décrit comme difficile (Groulx, 1996) et Lecomte avance que certains auteurs considèrent le travail social comme une semi-profession à cause d'une faiblesse perçue du côté de son corpus de savoirs emprunté aux autres disciplines des sciences sociales et humaines. Il soutient que « le travail social a souvent puisé parmi plusieurs sources théoriques provenant des sciences sociales et humaines afin de valider son statut professionnel » (Lecomte, 2000b, p. 22) et explique

⁷Nommons à titre d'exemples, la *Revue canadienne de service social* qui relève de l'Association canadienne des travailleurs sociaux et travailleuses sociales (ACTS), *Intervention* qui relève de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ), *Nouvelles pratiques sociales* de l'Université du Québec à Montréal et *Service social* de l'Université Laval.

que les tenants du constructivisme, qui sont nombreux en travail social, croient qu'il n'y pas de théorie unificatrice ou un corpus de savoirs unique qui guiderait les actions du travailleur social et qui lui donnerait une crédibilité professionnelle. Il s'agit plutôt d'une quête de connaissance assujettie (Lecomte, 2000a). En dépit de ces débats, le travail social en tant que profession est, de nos jours, généralement admis par sa reconnaissance légale et sociale. De plus, il est argumenté que « le travail social possède maintenant un corpus de connaissance fort diversifié qui justifie largement son statut professionnel » (Lecomte, 2000b, p. 22). Ainsi, on ne remet plus en question le statut professionnel du travail social, mais on s'interroge sur sa distinction en tant que profession (*Ibid.*).

En dépit de la professionnalisation du travail social, il y aurait un certain malaise quand il s'agit de cerner le travail social comme discipline (Fortin, 2003). Deslauriers et Hurtubise (2005) avancent que ce n'est que récemment, soit au cours des années 1980-1990, que la systématisation des connaissances en travail social a été réellement développée (multiplication et développement des programmes d'études, des ouvrages scientifiques et académiques qui sont dédiés à la profession) et que celle-ci a mené à l'établissement de la discipline du travail social et de sa « crédibilité intellectuelle » (p. 313). Toutefois, le travail social est décrit comme « une discipline aux contours indéfinis » (Fortin, 2003, p. 93) et, malgré les progrès considérables dans le champ du savoir en travail social, « il y aurait encore beaucoup de travail théorique à accomplir » (Deslauriers & Hurtubise, 2007 p. 320). Or, il est dit que le travail social a été longtemps vu comme l'application pratique des savoirs disciplinaires développés par les sciences

humaines et sociales (Beaudoin, 2000; Mercier & Mathieu, 2000), les disciplines dites fondamentales comme la psychologie et la sociologie⁸. Le travail social est décrit par Bloom, Wood et Chamon (1991) comme étant la discipline multilingue par excellence en ce qu'elle opère avec plusieurs langages, dialectes ou idiomes. Selon ces auteurs, le praticien du travail social intervient à l'aide de dialectes populaires et de sens commun alors que la discipline du travail social emprunte plusieurs de ses composantes linguistiques aux sciences fondamentales, utilise les résultats et les méthodes de recherches de diverses disciplines et a un jargon qu'ils qualifient de chaotique et incontrôlé. Comme Deslauriers & Hurtubise (2007) le soulignent, « certains argumentent que le travail social n'a pas encore de corpus de connaissances bien à lui qui le distingue des autres disciplines » (p.320). La base analytique disciplinaire provenant des sciences humaines et sociales⁹ est généralement admise et même soulignée dans les présentations du travail social et ce sont plutôt l'existence de théories intrinsèques à cette discipline qui est disputée. Pour certains, l'hétérogénéité des théories en travail social, pour la plupart empruntés aux disciplines voisines, constitue sa base épistémologique, car la discipline ne

⁸Selon Fourez (2003), l'organisation des disciplines et des savoirs s'est développée historiquement selon deux grands courants, soit le groupe de sciences qu'on dit fondamentales (par exemple physique, chimie, biologie, philosophie, mathématiques) et celui qui forme les sciences appliquées ou « à projets » (par exemple la médecine, l'ingénierie, l'architecture). Cette distinction prend une tonalité différente de nos jours, selon la discipline, la profession ou tout lieu social à partir duquel elle est envisagée. Les écrits en travail social semblent adopter la position habituellement prise en sociologie, qui a tendance à considérer comme sciences fondamentales des approches fortement standardisées et liées à une communauté scientifique reconnue socialement et historiquement (la psychologie, l'anthropologie, la sociologie, par exemple), et comme sciences appliquées les disciplines qui gardent en perspectives des situations concrètes qu'on veut représenter à des destinataires précis (par exemple le travail social, les relations industrielles, le développement local ou territorial).

⁹La littérature mentionne la psychologie et la sociologie surtout, mais parfois aussi la science politique, l'économie et le droit.

se définit pas selon un cadre théorique unique et les référentiels théoriques sont déterminés sur le champ par les travailleurs sociaux en réponse à leurs environnements professionnels (Caron et Chouinard, 2014). Pour d'autres, la capacité du travail social de satisfaire aux exigences d'une discipline dépend de sa capacité de développer un corpus de savoirs qui lui est propre.

Cette polémique sur le statut professionnel et disciplinaire, en plus de témoigner des problèmes qui occupent le travail social, rend compte des difficultés liées à l'identité professionnelle des travailleurs sociaux et y contribue en même temps. Fortin soutient que « ces différents points de vue sur la nature de la discipline du travail social manifestent hors de tout doute que le débat qu'elle suscite chez les formateurs est susceptible d'avoir un impact majeur sur l'identité professionnelle de ceux et celles qui travaillent sur le terrain » (2003, p. 94). Enfin, Doucet (2009) remarque que la production de connaissances sur le travail social est « souvent liée à la recherche identitaire d'un point de vue professionnaliste, ce qui fait part du malaise qui habite le travail social tant chez les universitaires que chez les professionnels depuis les débuts de sa professionnalisation » (p. 8). Bien que ce mémoire ne portera pas sur l'identité professionnelle comme telle, les discussions sur ce thème exposent des données et des questions qui sont intimement liées aux questions qui nous intéressent. Comme l'expérience professionnelle des travailleurs sociaux nourrit la conception de la discipline du travail social, il importe d'élucider certains enjeux professionnels. Ils seront exposés davantage dans la prochaine section portant sur la définition et la spécificité du travail social.

1.2 Définition et spécificité du travail social

Il est affirmé que « le travail social se distingue des autres disciplines de la relation d'aide » (Rondeau & Commelin, 2005, p. 271). Toutefois, cette distinction est rarement présentée de manière explicite et on identifie plutôt les attributs du travail social, soutenant parfois que ceux-ci sont spécifiques à cette profession et à cette discipline. Au cours des quarante dernières années, et particulièrement depuis le milieu des années 1990 (Molgat, 2007), les acteurs des milieux scientifiques, académiques et professionnels ont chacun tenté de déterminer formellement ce qui constitue le travail social. Au Québec, les efforts de définition du travail social, sous une forme théorique articulée, datent des années 1970 (Mayer, 2002). Ces exercices théoriques sont nombreux et continuels et manifestent à la fois une incertitude relative aux caractéristiques définitives du travail social et un besoin de préciser sa spécificité par rapport aux disciplines connexes. Ces définitions ont évolué et, tel que Lecomte (2000b) l'observe, « on ne peut qu'être frappé par la présence de diverses conceptions du travail social aux divers moments de son histoire » (p.25). Les nombreuses définitions arrêtées du travail social ont résulté de ce travail de conception, mais les avancées en matière de définition proviennent aussi des discussions qui tentent de cerner ses caractéristiques marquantes : son histoire, son évolution sociale, professionnelle et académique, sa visée, ses méthodes, ses théories, ses concepts, ses objets d'intervention et de recherche, etc. De toute évidence, les réflexions, les remises en question et les retombées des différentes conceptions du travail social ont été un thème omniprésent dans la littérature sur le travail social et ces questions sont discutées par

plusieurs auteurs (par exemple Carette, 2000; Fortin, 2003; Lecomte, 2000b; Mayer, 2002; Mercier & Mathieu, 2000; Molgat, 2007; Rondeau & Commelin, 2005.). Il y aurait donc une interrogation constante quant aux fondements, à la fonction et à l'objet du travail social (Lecomte, 2000b). Certains auteurs soutiennent que l'ambiguïté relativement à la définition de ce qui constitue précisément le travail social va de soi avec la complexité de la situation de son objet d'intervention: il y a une incertitude du social et donc une incertitude quant aux productions *sur* le social (Couturier & Legault, 2000).

Malgré la nature polysémique du travail social, il y a tout de même un fil conducteur dans les différents discours sur sa constitution, ce que Mayer nomme les « éléments permanents des diverses conceptions qui se côtoient » (2002, p. 5). Les concepts-clés du travail social sont parmi ces éléments qui reviennent dans ses multiples définitions. Molgat (2007), dans un chapitre complet dédié à la définition du travail social et les défis qu'elle présente, précise que les concepts-clé de cette discipline comprennent le « changement social et individuel, l'utilisation de théories pour orienter l'intervention, la position stratégique du travailleur social au point de rencontre entre les personnes et leur environnement, et enfin les fondements en droits humains et en justice sociale de la profession » (p. 24). On retrouve aussi plusieurs de ces concepts-clés dans la définition des fondements du travail social mise de l'avant par L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux (OTSTCFQ)¹⁰.

¹⁰Auparavant l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ), cet ordre professionnel a changé de nom en 2009 à la suite de l'inclusion des thérapeutes conjugaux et familiaux. Les deux acronymes sont

Il importe de retenir que le rôle particulier des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux est associé à ce qui constitue le fondement même de leur action, à savoir : promouvoir le changement social et la solution de problèmes dans les relations humaines; aider les personnes, les couples, les familles, les groupes et les collectivités à se donner du pouvoir et à l'exercer de façon autonome en vue d'un plus grand bien-être; intervenir, à partir des théories du comportement humain et des systèmes sociaux et en fonction des principes liés aux droits de la personne et à la justice sociale, dans le champ des interactions entre les personnes et leur environnement (OTSTCFQ, 2012)

Par ailleurs, l'étude de Lecomte (2000b) des différentes définitions du travail social proposées par les unités de formation, par les ordres professionnels et par l'Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux, révèle à la fois des différences de conception du travail social, mais aussi des constantes quant à son objet d'intervention et sa façon de l'appréhender. Ce chercheur met de l'avant quatre « composantes communes » (p. 26) révélant des caractéristiques marquantes du travail social, qui se répètent dans les différentes façons de le concevoir: le travail social est préoccupé par des personnes aux prises avec des problèmes sociaux, cherche à situer ces personnes dans leur contexte social, intervient en utilisant des pratiques fort diversifiées et est une profession à l'emploi de l'État. Selon nos lectures, il est aussi apparent que ces caractéristiques marquantes reviennent dans la littérature qui porte sur le travail social.

cités dans ce texte, selon l'année de publication du document référé. De plus, nous utilisons l'expression « L'Ordre » pour référer à ce regroupement professionnel.

1.2.1 Engagement envers les personnes aux prises avec des problèmes sociaux.

La préoccupation à l'égard des personnes aux prises avec des problèmes sociaux se traduit, pour les travailleurs sociaux, par un souci d'œuvrer auprès des personnes, des groupes ou des collectivités vulnérables sur le plan social, c'est-à-dire « susceptibles de vivre des situations d'oppression, de discrimination, de désorganisation ou d'autres situations considérées comme inadéquates » (Lecomte, 2000b, p. 26). Ce désir d'œuvrer auprès des personnes les plus vulnérables, les plus défavorisées de notre société (Rondeau, 1995; Molgat, 2007) se traduit dans une préoccupation par rapport aux questions de pauvreté, de bien-être social et de politiques sociales (Lecomte, 2000b). En lien avec cette « mission particulière » (Mayer, 2002), certains soulignent également les valeurs communes à l'ensemble de la profession et qui guideraient la pratique, que sont l'humanisme (Mayer, 2002), l'équité ou l'égalité (Carette, 2002; Mayer, 2002), la justice sociale (Carette, 2002; OPTSQ, 1999) et la solidarité (Carette, 2002). De plus, la critique sociale dans le but du changement social est ciblée comme une caractéristique du travail social (Alary, 1999; Chouinard & Couturier, 2006; Fortin, 2003; Mercier & Mathieu, 2000) qui rend compte de sa spécificité (Fortin, 2003).

1.2.2 Situation des personnes dans leur contexte social

Par son objet même, le travail social est préoccupé par l'ensemble des questions touchant le rapport de l'individu à son milieu et est considéré comme englobant et large à

cause de l'approche psychosociale¹¹ qui est décrite comme « la sienne » (Rondeau & Commelin, 2005). Les travailleurs sociaux ont donc le souci de comprendre l'individu dans son contexte social (Lecomte, 2000b) et cherchent à agir ou intervenir sur le plan de l'adaptation de l'individu à la société et de la société aux individus (Mayer, 2002). Ce double objectif, à la fois de changement individuel et de changement social, est ce qui caractériserait spécifiquement le travail social et le distinguerait d'autres professions et disciplines : « de plus en plus, on considère que le caractère spécifique du travail social vient du fait que, comme profession, son objet d'étude et son objet d'intervention ne sont pas séparés selon une division dichotomique entre théorie et pratique, entre problèmes personnels et problèmes sociaux, entre individus et société» (Lecomte, 2000b, p. 26). Le Regroupement des unités de formation universitaire en travail social du Québec (RUFUTS) avance aussi cette idée du caractère spécifique du travail social qui repose sur une vision intégrant les relations complexes entre la personne et son environnement et sur le changement des rapports sociaux comme objet d'analyse et d'intervention.

Tout le spécifique du travail social se définit selon nous autour de son objet intégrateur, l'intervention en regard de la prévention ou de la solution des problèmes sociaux, au niveau du rapport dialectique entre le changement individuel et le changement social, entre la personne et son environnement social. Ce rapport dialectique oblige alors à définir l'intervention dans un processus qui cherche à relier et dépasser ces 2 pôles dans un effort de synthèse constamment à renouveler; l'analyse à laquelle on réfère alors en travail social procède toujours en termes de rapports sociaux, soit pour les comprendre et les expliquer en vue de les

¹¹Certains formateurs et chercheurs ajoutent une dimension à l'approche d'intervention en la qualifiant de biopsychosociale, comme Alary (1999). Le modèle biopsychosocial provient du monde de la médecine et a été théorisé par George Engel, un psychiatre américain, au cours des années 1970. Ce modèle propose que les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux affectent l'état de santé d'une personne et vice-versa.

mieux vivre, soit pour les démystifier, les dénoncer s'il y a lieu, et enfin les transformer. (RUFUTS, 1993, p. 10)

Couturier & Legault (2000) qualifient la façon bien spécifique et typique au travail social d'intervenir de *bivalente*, comparativement à l'intervention des infirmières, par exemple, qui serait *univalente*. L'action des travailleurs sociaux se voudrait et se réaliserait non seulement auprès des clients et de leurs environnements, mais aussi sur les divers systèmes dans lesquels ces professionnels interviennent. Cette façon d'accorder à la fois de l'importance aux facteurs intrinsèques (psychologiques) et extrinsèques (sociologiques), ainsi qu'aux relations entre eux, distinguerait cette profession des autres professions de relation d'aide, telle que celle de psychologue, de criminologue et de psychoéducateur (Rondeau & Commelin, 2005). Alary (1999) avance cette idée de distinction en affirmant que le modèle d'analyse biopsychosocial est « ce qui fait la force et l'originalité de la lecture analytique des problèmes propres au service social et qui lui donne une longueur d'avance par rapport aux autres disciplines de l'intervention » (p. 23).

1.2.3 Une profession avec un rapport particulier au contexte social

Selon Lecomte (200b), le travail social est une « profession à l'emploi de l'État » (p.29) et aurait une « relation particulière avec l'État » (*Ibid.*), car il serait le principal employeur des travailleurs sociaux. Cette relation engendrerait une problématique complexe pour les travailleurs sociaux aux plans de leur autonomie professionnelle et de leur mission particulière d'engagement social vis-à-vis leurs clientèles, créant ainsi une

« tension inhérente à sa pratique en milieu institutionnel¹², c'est-à-dire celles de servir les besoins des usagers et de satisfaire aux exigences bureaucratiques de l'organisme » (*Ibid.*). Cette particularité du travail social est également liée aux enjeux d'identité professionnelle, certains qualifiant même cette problématique de thème historique pour cette profession (Couturier & Legault, 2000).

Le développement de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux a été et demeure un enjeu important pour cette profession. La présence grandissante d'autres professions apparentées au travail social¹³ dans les champs de pratique relevant auparavant du travail social (Deslauriers & Hurtubise, 2000; Favreau, 2000; Lecomte, 2000b; Bellemare, 2003; Rondeau & Commelin, 2005) a entraîné une compétition accrue des travailleurs sociaux avec ces professionnels de la relation d'aide (Deslauriers & Hurtubise, 2000; Mayer, 2002) et a contribué à une crise perçue du travail social en tant que profession (Favreau, 2000). Il est d'ailleurs dit que les travailleurs sociaux éprouveraient de la difficulté à expliquer clairement ce qu'ils sont et ce qu'ils font (OPTSQ, 1999) et à définir leur spécificité par rapport à d'autres professionnels (Rondeau & Michaud, 2001). On argumente que la nature de la profession du travail social et de ses conditions de pratique la rend vulnérable au « doute identitaire » (Larivière & Bernier, 2000, p. 4). Ces derniers auteurs expliquent que « les intervenants sociaux, en raison à la

¹² Le milieu institutionnel réfère aux établissements du réseau sociosanitaire au Québec, qui confie une douzaine de types d'établissements de services de santé et de services sociaux, regroupés sous le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS).

¹³ On nomme les psychologues, les psychologues sociaux, les criminologues, les sexologues, les psychoéducateurs, les infirmières et les conseillers d'orientation.

fois de l'évolution rapide des repères qui construisent leur réalité professionnelle, des particularités de leurs rôles et des valeurs qui les motivent, s'interrogent sur leur avenir, leur autonomie et leurs rapports avec d'autres professions » (*Ibid.*). Les conditions de pratique étudiées, qui sont la plupart du temps celles du milieu institutionnel, font référence, entre autres, à une tendance à l'homogénéisation de la pratique sociale et au travail multidisciplinaire (OPTSQ, 1999). Ces deux derniers points sont particulièrement intéressants pour le thème étudié qui est celui de la spécificité du travail social par rapport aux autres disciplines.

Le contexte de réorganisation administrative du milieu institutionnel ainsi que le système professionnel favorisent le travail en équipes multidisciplinaires et interdisciplinaires¹⁴ (Mayer, 2002), qui est à la fois perçu comme une forme d'organisation du travail ayant ses richesses (Rondeau et Michaud, 2001; OPTSQ, 1996) et comme sources de tensions pour les professionnels (Hébert, 2000; OPTSQ, 1996). La menace à l'égard de l'identité professionnelle est d'autant plus grande en équipe multidisciplinaire, car les travailleurs sociaux doivent souvent se débrouiller seuls pour affirmer et développer leur identité professionnelle (Larivière, 1994). De plus, l'absence d'un cadre de référence commun et de supervision des équipes multidisciplinaires contribue à affaiblir la position des travailleurs sociaux en empêchant le développement d'un corpus de savoirs et d'habiletés propres à cette profession (*Ibid.*). Or, le

¹⁴ La multi et l'interdisciplinarité sont discutées, dans la littérature sur le travail social, en termes de logique de travail de la pratique professionnelle et on pourrait se demander s'il s'agit plutôt de multi- ou d'interprofessionnalité.

développement de l'autonomie des travailleurs sociaux au sein des équipes multidisciplinaires est considéré comme un enjeu pour la profession (Beaulieu & Giasson, 2005; Fortin, 2003; OPTSQ, 1999; Rondeau & Commelin, 2005; RUFUTSQ, 1999).

La thèse de la tendance à l'homogénéisation de la pratique, soit l'uniformisation de la pratique de l'intervention sociale exécutée par les professionnels qui proviennent de disciplines différentes, est avancée par certains chercheurs qui soulignent les impacts de la création de la nomenclature d'emploi générique et assimilatrice de l'*agent de relations humaines* longtemps utilisée au sein du réseau public de santé et de service sociaux (Alary, 1999; Favreau, 2000; Groulx, 1996; Rondeau & Commelin, 2005; Rondeau & Michaud, 2001), qui possédait « une description de tâches identique à celle du poste de travailleur social, mais dont l'occupation n'exige plus le titre de travailleur social (Groulx, 1996, p. 376). Il y aurait donc eu un « escamotage de la spécificité » (Rinfret & Ziniga cités dans Groulx, 1996) des travailleurs sociaux par ces postes génériques qui ont longtemps été en place. De plus, l'extraordinaire diffusion de la notion d'intervention au sein des métiers relationnels afin de nommer et de conceptualiser la pratique professionnelle (Couturier, 2002) et le recours, chez ces professionnels, aux mêmes cadres théoriques pour guider leur intervention (Alary, Jutras, Gauthier & Goudreau, 1999) sont de possibles indicateurs de cette tendance. En 2012, le Gouvernement du Québec a adopté la *Loi 21 - Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*, qui redéfinit les champs d'exercices dans huit professions du domaine de la santé mentale et des relations humaines, dont le travail

social. Cette loi a été mise en place dans le but de mettre en valeur l'expertise des différents professionnels et ressert certainement l'étendue du champ d'activités professionnelles des travailleurs sociaux, mais les analyses seront à faire sur les conséquences des changements législatifs sur l'identité et la spécificité du travail social. L'homogénéisation longtemps observée était surtout présente dans le contexte du travail social pratiqué dans le réseau public des services sociaux, qui a sa structure de gestion bien particulière. Les auteurs qui discutent du travail social dans sa globalité, par exemple Favreau (2000) qui le qualifie de « généraliste », présentent souvent celle-ci comme étant éclatée ou fort diversifiée (Favreau, 2000; Mathieu, 1999; Mercier & Mathieu, 2000). Ainsi, la relation que le travail social entretient avec l'État, qui est qualifiée comme particulière à cette profession, est aussi un facteur qui contribuerait à l'érosion de sa spécificité professionnelle. Comme il sera expliqué dans notre cadre théorique, le travail social est souvent qualifié de discipline professionnelle, où la pratique du travail social vient grandement influencer les contenus de formation. La spécificité professionnelle du travail social serait donc forcément liée à sa spécificité disciplinaire.

1.2.4 La diversité des pratiques en travail social

Malgré qu'on identifie habituellement trois grandes méthodes d'intervention en travail social, soit l'intervention individuelle, l'intervention de groupe et l'intervention collective couramment appelée l'organisation communautaire, le pluralisme des pratiques serait « une caractéristique marquante du travail social contemporain » (Lecomte, 2000, p.28). Ce dernier chercheur nomme, à titre d'exemples de pratiques, le *casework*,

l'intervention individuelle, l'intervention familiale et de groupe, l'intervention communautaire, les interventions féministes et interculturelles, la mise en place de politiques sociales, l'administration, l'évaluation et la recherche sociale (*Ibid.*). L'OTSTCFQ proposait jadis sur son site internet une panoplie de pratiques utilisées par les travailleurs sociaux et mentionnés pour accomplir leurs activités professionnelles: l'organisation, la distribution, et l'évaluation de services psychosociaux, sociaux et communautaires à la population et précisément l'évaluation psychosociale, l'intervention sociale, la consultation psychosociale, la protection sociale, l'accompagnement, l'animation, la défense et la promotion des droits sociaux, la psychothérapie individuelle, conjugale, familiale ou de groupe, la médiation familiale, l'expertise psychosociale, l'intervention post-traumatique, l'étude du milieu, le développement local, la planification sociale, l'action sociale, la représentation socio-politique, l'administration sociale, la planification, l'élaboration et l'évaluation de politiques sociales et de programmes sociaux, ainsi que « toute activité professionnelle permettant aux personnes d'avoir accès à des services spécifiques encadrés par des législations particulières» (OTSTCFQ, 2011). Le contenu du site internet a évolué à travers les années et il présente plutôt, à l'heure de la production de cette recherche, les activités professionnelles réservées déterminées par la loi 21, qui sont centrées en grande majorité sur l'évaluation psychosociale des personnes. La psychothérapie individuelle, conjugale, familiale ou de groupe est maintenant un acte réservé aux psychologues et les activités d'intervention de nature sociale (développement local, action sociale, défense et promotion des droits sociaux, etc.) ne comptent pas parmi les activités nommées. Par ailleurs, les titres d'intervenant social

et d'organisateur communautaire ne sont pas réservés et peuvent être utilisés par une personne qui n'est pas membre de l'OTSTCFQ, donc n'ayant soit pas reçu de formation en travail social ou n'ayant pas adhéré à l'ordre professionnel. Il y a donc maintenant moins de diversité dans les pratiques officialisées du travail social.

Le travail social se dit donc spécifique dans son objet, son approche et certaines de ses pratiques. Toutefois, force est de constater certaines similitudes évidentes entre le travail social et une autre discipline des sciences humaines et sociales, la psychologie communautaire. Par ailleurs, certains auteurs situent la psychologie communautaire comme une approche du service social utilisée au sein de l'intervention individuelle (Ninacs, 1995), mais celle-ci est plutôt considérée comme une discipline ou une branche de la psychologie chargée du développement communautaire, de la prévention et de la promotion de la santé (Sais, 2009). Les liens possibles entre le travail social et la psychologie communautaire sont rarement soulevés, du moins du côté de la littérature en travail social. Il existe pourtant une reconnaissance des points de rencontre de ces deux disciplines de la part de la psychologie communautaire. Leurs similitudes, telles qu'observées par une comparaison de leurs caractéristiques respectives présentées au sein des écrits, sont parfois tellement marquées qu'il y a lieu de se demander ce qui différencie vraiment ces deux disciplines et si les croisements théoriques et conceptuels entre elles sont un exemple d'un métissage de savoirs disciplinaires.

1.3 Le travail social et la psychologie communautaire

Le travail social et la psychologie communautaire semblent se rejoindre sur le plan de certains de leurs objectifs, visions, théories, concepts et approches. Le rapport entre les deux disciplines est confirmé par des chercheurs en psychologie communautaire qui affirment que « les psychologues communautaires partagent plusieurs des valeurs, des concepts et des stratégies de changement d'autres intervenants communautaires (par exemple en organisation communautaire, santé publique, travail social, anthropologie appliquée, science de la prévention) » (Lavoie & Brunson, 2010). D'ailleurs, plusieurs psychologues communautaires canadiens ont récemment ciblé comme enjeu majeur de cette discipline le besoin à la fois de clarifier la distinction entre le travail social et leur discipline et de créer des collaborations interdisciplinaires avec les travailleurs sociaux (Feyter, Beaulac, Adamson & Macé, 2010). Dans certains ouvrages provenant des États-Unis, ces deux disciplines sont même décrites comme étant des « âmes sœurs » (Teed & Scilepi, 2007, p.23) qui partagent, entre autres, le même cadre théorique écologique¹⁵ et le même souci de contribuer à l'amélioration de la qualité de la santé mentale au sein de la communauté.

La littérature du travail social, de son côté, ne semble pas admettre de manière explicite des liens avec la psychologie communautaire ou un besoin de distinction d'avec cette discipline. Nous avons trouvé qu'une production en travail social qui lie le travail

¹⁵ Il est entendu que le travail social utilise d'autres cadres théoriques que le modèle écologique.

social et la psychologie communautaire soit celle de Deslauriers et Hurtubise (2000) qui soutient que la position de monopole dans le secteur des services sociaux auparavant occupé par le travail social est maintenant relativisée par la présence de disciplines de plus en plus nombreuses qui s'affublent du qualificatif de communautaire (dont la psychologie), jadis spécifique au travail social. Ce manque de reconnaissance par rapport à la similitude des deux disciplines peut devenir une observation inquiétante si l'on considère que plusieurs chercheurs ont ciblé la nécessité d'une reconnaissance mutuelle des disciplines afin de mieux procéder à la rencontre de leurs savoirs. Pour y arriver, Billotte et Waldvogel (2008) expliquent que « la compréhension des mécanismes intellectuels spécifiques à chaque champ disciplinaire est primordiale pour pouvoir bâtir son propre savoir sur un socle partagé » (p. 289). De plus, des ancrages disciplinaires clairement identifiés sont nécessaires pour permettre ce que Darbellay & Paulsen (2008) nomment « l'empathie épistémologique » : « il y a un besoin de comprendre le cheminement intellectuel de l'autre pour tirer profit de son propre domaine » (p. 5). Avant d'aborder l'apparente homologie entre les deux disciplines qui nous concerne, considérons brièvement les liens entre la psychologie générale et le travail social, ainsi que la situation de la psychologie communautaire au Québec et au Canada.

1.3.1 *Travail social et psychologie*

Il est utile de remonter aux débuts du travail social pour retracer les liens étroits qu'il entretient avec la psychologie. Au cours des années 1920, la profession naissante du travail social a adopté le modèle psychanalytique comme cadre théorique pour guider la

pratique (Mayer, 2002). La psychanalyse, son explication du développement humain et les traitements qu'elle propose ont été d'ailleurs la référence première pour le travail social pendant plus de 40 ans. Au cours des années 1960, plusieurs changements sociaux et idéologiques se sont imposés, dont le rejet de la psychanalyse comme modèle dominant de la psychologie clinique¹⁶. À cette époque, la fonction clinique du travail social a aussi été remise en cause et l'orientation plus sociale de la profession va progressivement s'installer et faire contrepoids à la perspective individuelle (Alary, 1994). C'est à ce moment que l'approche psychosociale, décrite comme un dérivé de la psychanalyse par Mayer (2002), a été adoptée comme théorie générale du travail social et comme modèle de formation et de pratique au Québec, alors qu'ailleurs au Canada on privilégie la théorie des systèmes (*Ibid*). Malgré l'abandon de la psychanalyse, son influence a été déterminante pour le travail social en lui apportant une base explicative des problèmes personnels et en influençant son langage (inconscient, transfert, mécanismes de défense, etc.) et surtout sa pratique « par l'importance accordée à l'écoute, à la relation empathique et à l'intervention axée sur les facteurs internes de la personne » (Brissette cité dans Mayer, 2002, p. 131). Au-delà de la psychanalyse, le travail social a aussi toujours incorporé des théories issues de la psychologie à sa formation et, telles qu'exposées plus

¹⁶ L'histoire de la psychologie nous apprend qu'au début du XXe siècle (1920-1930), plusieurs écoles de pensée en psychologie coexistaient (structuralisme, fonctionnalisme, béhaviorisme, la gestalt et la psychanalyse), mais que, progressivement, seuls le béhaviorisme (centrée surtout sur la psychologie expérimentale à ses débuts) et la psychanalyse ont survécu et maintenu leur influence. En réaction à ces modèles dominants, qui étaient considérés comme incomplets et biaisés sur le plan de la compréhension de l'être humain, une « troisième force » a émergé au cours des années 1960-1970, la psychologie humaniste. Cette psychologie rejette le déterminisme pour expliquer le comportement humain, présume plutôt l'existence du libre arbitre et affirme que la réalité subjective est la cause la plus importante du comportement (Hergenhahn, 2007).

tôt, elles constituent encore une partie de la base analytique de la pratique des travailleurs sociaux. De plus, il n'est pas rare de voir des projets de recherche en travail social développés à l'aide de cadres théoriques psychologiques, par exemple la théorie de l'attachement de Bowlby ou la théorie de la motivation de Maslow.

Malgré l'apport démontré de la psychologie au travail social, un certain malaise, ou du moins une certaine tension, est observable dans la relation du travail social à la psychologie. Certains auteurs soulèvent le rapport entre les filiations disciplinaires et les enjeux identitaires des travailleurs sociaux. Lors d'un entretien sur l'évolution du travail social (Dubois & Garceau, 2000), Lecomte remarque que le développement des questions identitaires du travail social se présente possiblement comme une importation des tensions qui existent entre la psychologie et la sociologie, entre l'intervention individuelle qui a une orientation surtout psychologique et l'intervention communautaire, qui a une orientation surtout sociologique. En outre, il semble y avoir un mouvement de distanciation de la psychologie dans l'affirmation identitaire du travail social. On reproche aux travailleurs sociaux leur engouement pour la psychothérapie et la « psychologisation¹⁷ » dans les interventions, soupçonnant la contribution de cette tendance à leur perte identitaire (Mathieu, 1999).

¹⁷ Le terme « psychologisation » est très populaire en Europe et semble avoir été intégré au discours des travailleurs sociaux québécois depuis son utilisation par Robert Castel, sociologue français, au début des années 1980. Dans son ouvrage *La gestion du risque* (1981), Castel avance la thèse d'une diffusion généralisée d'une « culture psychologique » des rapports sociaux qui entraînait un processus d'individualisation, de décollectivisation et de désocialisation. Il parle en termes de réinterprétation du social dans le sens où les rapports sociaux sont appréhendés selon une logique individuelle et surtout relationnelle : on parle de réseau, de groupes, de la réduction de la société au petit groupe. Nous n'avons pas trouvé, au sein des écrits, le sens précis accordé à cette notion dans le milieu du travail social québécois.

1.3.2 *La psychologie communautaire*

La psychologie communautaire est considérée comme une sous-discipline ou une branche appliquée de la psychologie, et aussi comme une discipline assez récente quant à sa reconnaissance officielle (Marcoux, 2009). À notre connaissance, il n'existe pas d'écrits sur les origines de la psychologie communautaire au Québec ni pour les communautés francophones du reste du Canada (Marcoux, 2009), mais c'est en 1982 qu'elle fut reconnue comme discipline officielle par la Société canadienne de la psychologie (SCP). Cette reconnaissance officielle aurait tardé puisque les premiers travaux canadiens en psychologie communautaire remontent aux années 1920 (Nelson & Aubry, 2010) et son essor au Canada date des années 1970, à la suite d'une forte influence de ce courant pratiqué et reconnu aux États-Unis depuis les années 1960 (Dufort & Le Bossé, 2001). On note, à cette époque, un mouvement vers la santé mentale communautaire, c'est-à-dire le désir d'élaboration de nouveaux modèles « destinés à la prise en charge des populations socialement vulnérables, en mettant l'accent sur les déterminants sociaux de la santé mentale et sur l'importance de l'intégration de l'environnement (politique, social et communautaire) dans la mise en œuvre des politiques de santé » (Sais, 2009, p. 8). La psychologie communautaire serait donc née en réaction aux limites de la psychologie clinique traditionnelle et « sous l'influence de deux courants interdépendants, l'un social, s'attaquant à la pauvreté et aux autres formes d'inégalités, et l'autre associé à la santé publique, axé sur la prévention des troubles mentaux » (Dufort & Le Bossé, 2001). Cette discipline a connu une évolution partant d'une posture radicale

refusant toute référence à l'individualisme dans ses théorisations et ses pratiques au profit du changement social comme objet et comme objectif, pour ensuite se transformer, sous les pressions des programmes académiques, en « fournisseur d'évaluations professionnelles pour des programmes sociaux, soit en fournisseur de programmes de recherche préventive de l'échec scolaire, de la délinquance des jeunes, etc.» (Fox, Sloan & Austin, 2008, p. 161). Ces derniers auteurs notent aussi un retour récent du pôle dit critique de la psychologie communautaire et donc un intérêt marqué pour le changement social.

La psychologie communautaire, telle qu'elle se présente aujourd'hui, aurait pour but d'induire des changements « sains et adaptatifs » (Lavoir & Brunson, 2010, p. 96) chez les individus et les communautés afin de favoriser leur bien-être et, plus largement, la justice sociale et l'équité économique et sociale (*Ibid.*) L'Ordre des psychologues du Québec lie la psychologie communautaire à la psychologie sociale, malgré que ces deux disciplines soient habituellement distinctes. Il en propose la définition suivante :

La psychologie sociale et communautaire s'intéresse à l'individu dans son environnement, à ses liens avec la communauté et à la société en général. Cette pratique reconnaît que les problèmes de santé mentale des individus sont influencés par des facteurs sociaux et des facteurs extérieurs à la personne. Cette méthode de pratique de la psychologie cherche à identifier les déterminants sociaux qui influencent le bien-être des individus et des communautés afin d'agir sur la communauté et d'encourager des processus de changements favorisant le mieux-être psychologique des personnes. (Ordre des psychologues du Québec, 2015).

Depuis les deux dernières décennies, la disciplinarisation et la professionnalisation de la psychologie communautaire se développent en Amérique du Nord, tel qu'en

témoignent les programmes et les cours universitaires qui sont donnés, ainsi que la prolifération d'ouvrages et d'articles scientifiques issus de cette discipline (Marcoux, 2009). Au Québec, la formation spécialisée en psychologie communautaire et l'accès au titre de psychologue communautaire étaient accessibles par les programmes de maîtrise et de doctorat en psychologie, mais depuis le milieu années 2000, seul l'achèvement d'études doctorales donne le droit au titre professionnel de psychologue. Certains cours d'introduction sont aussi donnés dans le cadre de cours offerts au niveau du baccalauréat en psychologie. En ce qui concerne la profession, les domaines d'intervention de la psychologie communautaire, tels que ciblés par Lavoie & Brunson (2010), sont l'évaluation de programmes, l'élaboration de programmes de prévention, de promotion, de réinsertion, l'analyse d'un problème, d'une situation, d'un milieu ou des pratiques, le renforcement des capacités d'un organisme, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, l'organisation communautaire et l'action sociale. Selon une étude de la pratique, les psychologues communautaires travaillent majoritairement du côté du développement communautaire, de la promotion de la santé et de la consultation (Fayter et al., 2010). En dépit de cette reconnaissance, cette discipline demeure marginalisée dans le champ de la psychologie (Fayter et al., 2010; Marcoux, 2009; Nelson & Aubry, 2010).

Plusieurs chercheurs considèrent tout de même la psychologie communautaire comme une discipline unique et distincte non seulement de la psychologie, mais des champs disciplinaires apparentés (Fayter et al., 2010).

1.3.3 Ressemblances entre le travail social et la psychologie communautaire

La ressemblance, sinon l'homologie, entre le travail social et la psychologie communautaire se dévoile dans le cadre d'une comparaison entre la littérature développée par chacune de ces deux disciplines. En parcourant ces écrits, nous pouvons remarquer l'emploi d'un vocabulaire commun : intervention, changement individuel et social, justice sociale, prévention, pouvoir d'agir (*empowerment*), approche psychosociale, approche écologique, participation communautaire, insertion sociale, développement économique communautaire, entreprises d'insertion par l'économie, etc.. La psychologie communautaire porte sur les relations entre l'individu, les communautés et la société et, tout comme le travail social, vise à favoriser le bien-être des individus et des communautés par le changement individuel et social, et ce en appréhendant l'individu dans son environnement, la communauté de manière écologique et la société de manière critique (Lavoie & Brunson, 2010). De surcroît, la psychologie communautaire s'intéresse « particulièrement aux personnes vulnérables ou défavorisées, les groupes marginalisés, tout comme les populations à risque » (Marcoux, Angélique & Culley, 2009, p. 23) et se caractérise par l'utilisation de méthodes ou pratiques variées (Fayter et al., 2010; Marcoux, 2009), comme l'intervention psychosociale, le soutien social selon une intervention centrée sur l'individu, le groupe, l'organisation ou la communauté, les groupes de soutien et les groupes d'entraide, la consultation, la prévention et la promotion, l'évaluation de programmes, l'organisation communautaire, etc. (Dufort & Guay, 2001).

Cette discipline propose également une analyse sociale critique ancrée dans des valeurs d'équité, de santé et de justice sociale (Fayter et al., 2010).

Malgré ces lieux de partage avec le travail social, il est soutenu que la psychologie communautaire ajoute un regard particulier aux démarches des autres disciplines (Lavoie & Brunson, 2010). Teed & Scileppi (2007), psychologues américains, soutiennent que la différence majeure entre le travail social et la psychologie communautaire est que cette dernière a une approche qui relève de la psychologie et se concentre davantage sur les individus, tout en puisant des éléments d'autres disciplines comme la sociologie, l'anthropologie et les sciences politiques. Le travail social mettrait plutôt l'accent sur une approche structurelle relevant de la sociologie. Ils expliquent que les deux disciplines appréhendent le comportement individuel dans son contexte en considérant l'unité personne-environnement dans leurs analyses, tout en proposant chacune une orientation distincte de cette compréhension.

1.4 La recherche proposée

À partir de la problématique exposée, ce mémoire s'intéresse à la spécificité de la discipline du travail social par rapport à la discipline de la psychologie communautaire. L'intérêt pour cette question est né à partir de deux constats. Lors de notre formation à la maîtrise en travail social, suivant un baccalauréat en psychologie, nous avons mis la main

sur un manuel d'introduction à la psychologie communautaire¹⁸ et avons été surpris, à première vue, du langage commun entre le travail social et la psychologie communautaire. Plusieurs concepts utilisés en travail social étaient également utilisés en psychologie communautaire. La seconde observation qui motive la réalisation de cette étude est le fait que le travail social et la psychologie communautaire défendent tous deux une certaine spécificité dans leurs façons d'appréhender et d'agir sur les réalités qui les préoccupent, mais que la distinction entre les deux disciplines n'est pas nécessairement évidente.

Afin de faire ressortir cette distinction et essentiellement la spécificité du travail social, on pourrait s'arrêter à l'analyse d'une multitude de dimensions qui composent une discipline. Mais, tel qu'il sera exposé dans le cadre théorique qui suit, le concept de discipline renvoie à un large éventail de dimensions et leur analyse dépasserait le cadre de cette recherche. Nous nous sommes donc limitées à analyser un concept clé des deux disciplines à l'étude, soit celui du changement. Pour ce faire, nous avons choisi d'analyser des écrits pédagogiques servant d'introduction à chacune de ces deux disciplines et faire ressortir comment ces écrits conceptualisent le changement.

Le changement est un concept central, voire un concept clé, tant pour le travail social que pour la psychologie communautaire. Son analyse a permis de faire ressortir des éléments significatifs de réponse à notre question de recherche. Cette réflexion et

¹⁸ Nous n'avons pas été exposée à cette discipline lors de notre formation de premier cycle en psychologie.

interrogation épistémologique a donc cherché à comprendre comment, à travers l'analyse comparative du concept de changement, le travail social se distingue de la psychologie communautaire. Ainsi, nous orientons notre étude à partir d'une question centrale qui décline quatre sous-questions et les objectifs de recherche suivants :

1. Quelle est la conception du changement en travail social et en psychologie communautaire, telle qu'elle se présente dans les écrits pédagogiques au Québec?
 - Quelle est l'importance donnée au concept de changement en travail social et en psychologie communautaire?
 - Quel est le sens donné au concept de changement travail social et en psychologie communautaire?
 - Quelles sont les similitudes et les différences de l'importance accordée au concept de changement et de son sens dans les deux disciplines à l'étude?
 - Il y aurait-il des indications de certaines spécificités du regard disciplinaire qui ressortent avec l'analyse du concept de changement en travail social par rapport à la psychologie communautaire?

Les objectifs de cette étude étaient les suivants :

- Faire ressortir les similitudes et les différences dans l'utilisation et le sens donné au concept de changement dans les écrits pédagogiques en travail social et ceux en psychologie communautaire ;

- Contribuer à identifier les rapprochements et les distinctions possibles entre les deux disciplines ;
- Contribuer à identifier ainsi qu'à définir la spécificité de la discipline du travail social.

Chapitre 2 : Cadre théorique

Dans ce deuxième, nous présentons les assises théoriques qui ont servi à l'interprétation analytique de nos données et sur lesquelles repose notre question de recherche. Nous examinons la conception du travail social en tant que discipline, celle du concept de discipline et la conception de concept comme tel. Nous terminons cette section en présentant le concept choisi pour cette analyse, le changement. Nous expliquons l'importance démontrée de ce concept dans les deux disciplines à l'étude, ainsi que les deux grandes catégories de sens qui se dégagent des écrits disciplinaires, soit le changement comme réalité sociale et le changement comme objectif disciplinaire.

2.1 Le travail social en tant que discipline

Comme discuté ci-haut, la littérature sur le travail social lie très généralement la profession à la discipline du travail social et vice-versa. Par ailleurs, notre examen des écrits sur le travail social nous permet d'observer que les termes «discipline» et «champ» sont utilisés la plupart du temps de façon interchangeable pour référer à la pratique du travail social, donc à la profession¹⁹. Deslauriers et Hurtubise (2007) soulèvent l'existence d'une dualité de conception du travail social, en soutenant qu'il existe des tensions entre la discipline et la profession du travail social, qu'ils qualifient de « deux approches distinctes de réalités complexes et que chacune possède des caractéristiques propres qui se développent de façon parfois indépendante parfois complémentaire» (p. 320). Ils

¹⁹ Les textes qui portent spécifiquement sur la discipline du travail social au Québec sont plutôt rares.

soutiennent que le travail social se situerait « entre » la discipline et la profession. Cette distinction entre ces deux réalités est renforcée dans la définition récente proposée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux qui décrit le travail social comme « une profession fondée sur la pratique et une discipline universitaire axée sur le changement social et le développement social, la cohésion sociale, la responsabilisation et l'émancipation des personnes » (Fédération internationale des travailleurs sociaux, 2014).

Notre recension de la littérature sur le travail social nous mène à observer que très peu d'auteurs abordent la question de la discipline du travail social. Cette dernière est tout de même décrite comme « ce qui renvoie à l'univers de la connaissance où un ensemble de concepts et théories apportent une contribution à la compréhension des phénomènes sociaux » (Deslauriers & Hurtubise, 2007, p. 320). On y associe surtout les contenus de formation, mais aussi ceux de la recherche, qui servent comme préalables à la pratique de la profession. On nomme aussi des valeurs qui sous-tendent la pratique du travail social.

La discipline correspond aux grands traits des contenus de formation reconnus par l'Ordre, mais qui relève des choix idéologiques, théoriques et pédagogiques exercés librement par les unités de formation. C'est le lieu de l'effort d'intégration des éléments théoriques et méthodologiques qui caractérisent le travail social habilitant à l'intervention sur les problèmes sociaux, ainsi que des éléments normatifs à base de valeurs à la fois fondamentales et sociales, d'inspiration humaniste, souvent véhiculées et reconnues par les mouvements sociaux. (Mercier & Mathieu, 2000, p. 19).

Certains observent que l'expression « discipline professionnelle » serait souvent utilisée pour désigner le travail social et ferait référence à une reconnaissance de certains attributs disciplinaires, particulièrement liés à une démarche scientifique (des recherches,

des publications, des associations savantes, une reconnaissance universitaire), qui sont ancrés dans une démarche expérientielle de la profession (Deslauriers & Hurtubise, 2007). Cette démarche expérientielle se traduit par l'influence marquée de la pratique sur les contenus de formation, et particulièrement par l'importance accordée au *savoir-être*:

Constituant un ensemble d'attitudes personnelles, d'habiletés interpersonnelles et de valeurs propres au travail social, le savoir-être apparaît comme l'un des aspects centraux de la formation en travail social, puisqu'il s'insère à la fois comme une finalité de la formation et un savoir indissociable de la méthodologie de l'intervention. (Caron et Chouinard, 2014, p. 108)

Tel que l'explique ces derniers auteurs, cette forme de savoir qui est « par sa nature subjective et non consensuelle » (*Ibid.*) et constitue la prise en compte de l'expérience personnelle du travailleur social, soit son vécu personnel, ses valeurs et ses affects, dans la structuration de son intervention. Elle se conjugue, dans une relation d'inclusivité mutuelle, au *savoir-faire*, qui constitue l'apprentissage et la maîtrise des méthodes particulières au travail social qui composent le processus d'intervention.

Ces quelques éléments issus des écrits sur le travail social nous donnent une indication de ce qui peut constituer une discipline, mais cette étude exige une référence à un cadre théorique plus poussé sur la base de la littérature sur l'épistémologie. Il est tout à fait à propos et même nécessaire, compte tenu de notre objet d'étude, de nous demander ce que constitue une discipline.

2.2 Qu'est-ce qu'une discipline?

Lorsqu'on consulte la littérature de nature épistémologique pour tenter de cerner et de comprendre la définition de « discipline » et les dimensions à retenir pour procéder à leur analyse, l'ampleur et la complexité des débats entourant cette question deviennent vite évidentes. Devant cette masse d'informations, nous retenons d'abord les propos de Gérard Fourez qui a produit de nombreux ouvrages sur l'épistémologie. Ce chercheur met en lumière le fait qu'un vieux débat existe au sein des sciences humaines sur la façon de définir les disciplines, selon qu'elles sont appréhendées en termes d'objet ou en termes de points de vue. La première façon revendique un soi-disant territoire pour chaque discipline : par exemple, la sociologie qui s'occuperait des groupes sociaux, la psychologie des individus et l'économie du marché. La seconde façon, qui serait selon cet auteur dominante de nos jours, défendrait au contraire le principe d'une spécificité du regard disciplinaire, indépendamment de l'objet envisagé (Fourez, 2003). Suivant les premiers exemples, la même réalité pourrait être étudiée par ces trois disciplines, mais la sociologie le ferait par référence à des mécanismes sociaux, la psychologie par référence à des mécanismes mentaux et l'économie par référence à des mécanismes de marché. Ce « point de vue » peut être expliqué en termes de « paradigme » de la discipline (Fourez, Englebert-Lecomte & Mathy, 1997), notion qu'on doit à Kuhn (1970), et qui réfère succinctement soit à « l'ensemble des présupposés, normes, valeurs, croyances, méthodes, appareils de mesure, attentes, etc., définissant la discipline, de même que la communauté « porteuse » et ses objectifs » ou à « un exemple type qui permet de visualiser l'approche de la discipline » (Fourez et al., 1997, p.13). Toujours selon Fourez (2003), qui se réclame

d'une épistémologie socioconstructiviste, les paradigmes sont essentiellement des systèmes de savoirs standardisés qui sont liés à un « lieu », c'est-à-dire aux conditions et aux projets qui conduisent à leur production. Ainsi, il existe une multitude de savoirs standardisés, une pluralité de points de vue, chacune dans des communautés distinctes (communautés scientifiques, communautés professionnelles, communautés d'utilisateurs, etc.). Il présente une définition plutôt large et englobante des disciplines comme « une manière de classer, d'organiser, d'enseigner et de sérier les problèmes » (Fourez, 2003, p. 66). ». Il ajoute qu'« on peut parler de disciplines chaque fois qu'on a une communauté distincte, une manière d'agir et de voir le monde, se reconnaissant elle-même et reconnue par la société» (*Ibid*, p. 85). Cette conception de la discipline se rapproche de celle de Morin (1991) qui la décrit comme une catégorie organisationnelle qui délimite ses frontières à l'aide d'un langage et de concepts qu'elle se constitue, de techniques qu'elle élabore et utilise et par des théories qui lui sont propres (Morin, 1990). Pour Lawrence (2008), trois critères liés aux savoirs et savoirs-faire, à la formation et à la professionnalisation sont significatifs.

... il s'agit de la délimitation d'un corps spécifique de savoirs et de savoirs-faire (définitions, concepts et protocole de recherche), un système de formation permettant la transmission de ces savoirs dans les départements académiques ou les institutions spécialisées, et une structuration professionnelle participant à l'application de ces savoirs et à leur reconnaissance (par des publications, des règles de bonnes pratiques). (Lawrence, 2008, p. 225.)

Les différentes disciplines auraient donc tendance à avoir leurs propres caractéristiques à la fois cognitives et sociales, ainsi que des modes distincts d'apprentissage et de reproduction des savoirs qui solidifient chacune leurs identités

disciplinaires (Becher, 1994; 2001). Becher avance aussi l'idée que le langage et la littérature disciplinaires joueraient un rôle capital pour la formation et la consolidation de l'identité des disciplines. Par ailleurs, il déplore la négligence des chercheurs par rapport à l'identification des caractéristiques qui distinguent les disciplines les unes des autres et soutient que si les perspectives disciplinaires étaient considérées pleinement, il y aurait lieu de voir ce qui unit ces différentes cultures et l'étendue des croisements possibles.

Cette façon de théoriser la discipline, qui est large et inclusive, nous semblait un bon point de départ pour appuyer notre analyse. Nous avons retenu que les disciplines ont des points de vue particuliers qui délimitent leurs frontières, forgent leur identité et affirment leur spécificité. Les points de vue sont articulés à travers plusieurs mécanismes et dimensions et se transforment selon les contextes et les époques. L'étude d'une discipline ou, dans ce cas-ci, la comparaison de deux disciplines dans toutes leurs dimensions est un exercice beaucoup trop complexe et exigeant considérant les balises de la présente recherche. Nous nous sommes donc arrêtés sur une composante qui est centrale à la caractérisation d'une discipline, les concepts.

2.3 Les concepts disciplinaires

La littérature qui aborde la question des concepts disciplinaires introduit souvent une sorte de mise en garde à l'intention du lecteur, à savoir que les concepts et leur analyse ne sont jamais simples. Il est donc entendu que la conception même de « concept » soit polysémique. La prochaine section tente de clarifier cette question, en présentant d'abord

un tour d'horizon de l'utilisation des concepts disciplinaires et en terminant avec une brève explication sur la différenciation des termes apparentés à celui du concept.

2.3.1 *L'utilisation des concepts disciplinaires*

Les concepts sont souvent décrits comme les outils du développement des savoirs. On dit d'eux qu'ils sont essentiels à l'opérationnalisation et à l'évolution des disciplines (Gerring, 1999; Bazerman, 2012) et constituent pour plusieurs les pierres d'assise de toutes activités de théorisation et de recherche (Risjord, 2008; Rogers et Knafel, 2000). Les concepts sont au cœur des discussions académiques (Bazerman, 2012) en étant à la fois d'importants sujets de débats et « la clé de la compréhension intersubjective » (Bal, 2012), dans le sens qu'ils facilitent les échanges sur la base d'un langage commun. Ce rôle crucial, toujours selon Bal, implique que les concepts doivent être explicites, clairs et précis. Or, la formation à une discipline implique nécessairement l'apprentissage de certains concepts de base bien définis qui vont au-delà de contenus notionnels flous (Bazerman, 2012; Fourez, 2003). Des systèmes et des réseaux de concepts interreliés forment les idées et les théories qui servent de guides pour les praticiens lors de leurs interventions (Bloom, Wood, et Chamon, 1991). Les concepts sont donc une dimension importante de la discipline dont l'utilité, selon Bal, va au-delà de leur statut d'outil.

Les concepts ne sont pas seulement des outils. Ils posent les questions sous-jacentes de l'instrumentalisme, du réalisme et du nominalisme, et la possibilité d'une interaction entre l'analyste et l'objet. Comme ils voyagent précisément entre les mots ordinaires et les théories condensées, les concepts peuvent déclencher et faciliter la réflexion et le débat à tous les niveaux de méthodologie dans les sciences humaines. (Bal, 2012, p. 30).

Le nomadisme des concepts ajoute à la richesse de la question, où certains concepts qui traversent les frontières disciplinaires sont décrits comme «de véritables outils heuristiques qui permettent de créer des passerelles transdisciplinaires» (Daberllay, 2012, p. 14). La migration des concepts aurait pour effet, selon Morin (1990), de briser l'isolement des disciplines permettant ainsi l'articulation d'un système théorique commun. Toutefois, parmi les différentes disciplines, les sous-disciplines d'une même discipline et même parmi les différentes écoles de pensée disciplinaire, l'expression, la définition, la signification, la portée et la valeur opérationnelle des concepts varient (Bal, 2012; Bazerman, 2008; Tofthagen et Fagerstom, 2010; Wilson, 2005). Même les disciplines qui semblent avoir une proximité évidente par leurs champs ou objets d'intérêt peuvent avoir une compréhension et une utilisation différentes du même concept (Bazerman, 2012). Ces façons distinctes d'utiliser et de définir le même concept sont indicatrices des différents points de vue disciplinaires et interdisciplinaires. L'analyse d'un concept et de ses variations peut donc s'avérer un exercice fort utile pour comprendre et approfondir notre compréhension de la spécificité d'une discipline, en étant en quelque sorte un « exemple-type » (Fourez, 2003) qui permet l'accès au regard disciplinaire.

2.3.2 Conception de « concept »

Les auteurs qui discutent de la conception des concepts commencent habituellement par la présentation d'une définition large, souvent provenant d'un dictionnaire populaire, ayant comme point central la représentation mentale et l'abstraction. Prenons comme exemple type la définition de concept du dictionnaire

Larousse (2020) : « idée générale et abstraite que se fait l'esprit humain d'un objet de pensée concret ou abstrait, et qui lui permet de rattacher à ce même objet les diverses perceptions qu'il en a, et d'en organiser les connaissances. ». Par la suite, les explications se complexifient.

Des débats épistémologiques de longue date existent sur la nature des concepts, leurs formes et leurs rôles dans le développement des savoirs (Rodgers, 2000). Ces questions ont pris beaucoup d'importance depuis l'avènement de l'interdisciplinarité (Bal, 2012). Plusieurs disciplines s'intéressent à la question des concepts et il y aurait une multitude de façons de conceptualiser et donc d'analyser les concepts, qui dépendent du contexte de production des savoirs qui motivent leur circonscription et leur utilisation. Malgré ces différences, tous sont d'accord que les concepts sont liés au langage.

Quoique certains auteurs défendent qu'un concept puisse prendre une multitude de formes, par exemple celle d'une expression artistique (Toftthagen et Fagerstom, 2010), le médium le plus accessible et communément discuté est le langage et les mots. Toute une polémique existe sur la relation entre les mots et les concepts. Les concepts sont cristallisés par les mots (Bazerman, 2012), mais ne sont pas eux-mêmes des mots dits ordinaires (Bal, 2012). Certains auteurs défendent l'idée que le mot serait du domaine de du langage et le concept de celui du savoir (Baillé, 2012). D'autres soutiennent que chaque mot est en quelque sorte conceptuel, car il évoque un sens et situe la discussion à l'intérieur

de catégories évoquées par ledit mot (Bazerman, 2012). Ainsi, le langage et les concepts sont intimement liés. L'utilisation que fait une personne du langage, ainsi que sa compréhension de ce dernier, servent tous deux à la fois de guides pour la formation de concepts et d'outils qui permettent d'élucider les concepts formés (Wilson, 2005). La nature ambiguë du langage entraîne nécessairement des difficultés lors d'exercices de conception. Par exemple, la même réalité peut être décrite par différents concepts (Bloom, Wood et Chambon, 1991), un concept peut exprimer la même idée en utilisant des ensembles de mots différents (Toftthagen et Fagerstom, 2010) ou encore, il est possible d'avoir le concept d'une chose en tête, sans avoir les mots qui décriraient correctement cette chose (Wilson, 2005).

Rodgers (2000) explique que les différents points de vue sur les concepts sont communément regroupés sous deux écoles de pensée, soit les théories de l'entité (*entity theories*) et les théories dispositionnelles (*dispositional theories*). Les théories de l'entité caractérisent généralement les concepts comme des objets spécifiques ou des «entités» qui correspondent ou qui sont liés directement à des éléments de la réalité. Ils sont vus comme des objets réels, concrets ou abstraits, et sont discutés en termes d'idées abstraites ou de mots avec leurs sens. Les méthodes d'analyse de concepts à l'aide de ce cadre théorique visent surtout leur définition en mettant de l'avant leurs caractéristiques dites essentielles ou fondamentales, qui sont nommées différemment selon les auteurs. Par exemple, on réfère aux attributs, aux caractéristiques, aux propriétés, aux critères et aux facteurs qui composent le concept (Morse, 1995). Les théories dispositionnelles, toujours selon

Rodgers (2000), sont plus pragmatiques et mettent l'accent sur l'aspect social des concepts en se penchant sur l'emploi de ces derniers et les comportements qu'ils rendent possibles. La circonscription d'un concept, basée sur les ressemblances ou les points communs quant à l'utilisation de ce dernier, est alors plus flexible. Les frontières conceptuelles sont vues comme floues et les caractéristiques d'un concept ne sont pas perçues comme essentielles ou non, mais plutôt associées plus ou moins avec celui-ci. La probabilité qu'une caractéristique soit associée avec un concept est considérée et les cas sont analysés sous l'angle de la « typicité » (*typicality*), où certains éléments sont jugés plus typiques de la nature du concept que d'autres. Quoique distinctes, ces deux façons de voir les concepts se chevauchent et l'appartenance à une école de pensée plutôt qu'à l'autre est souvent déterminée par l'accent mis sur certains éléments. Comme il sera expliqué dans le chapitre de la méthodologie, nous avons choisi de catégoriser et analyser nos résultats selon une posture dispositionnelle.

2.3.3 Différenciation des termes

Quoique souvent utilisés comme des synonymes, on distingue les notions des concepts selon le degré de précision dans leurs définitions et l'explicité de leur portée théorique. Les concepts seraient « des notions ou des modèles bien définis par la théorie » (Fourez, 2003, p. 33), alors que les notions désignent des « modèles dont la définition théorique n'est pas encore bien claire » (*Ibid.*). Certains auteurs distinguent aussi les « construits » des concepts, quoique ces deux termes soient souvent utilisés de façon interchangeable. Ces deux termes ont la même fonction, mais le construit serait composé

de plus d'un élément (Baldwin et Rose, 2009). Ces derniers auteurs donnent l'exemple que « table à café » serait le construit du concept « table ». Enfin, les termes « concept » et « catégorie » sont également souvent utilisés de façon interchangeable. Toutefois, une catégorie peut être conceptualisée comme un ensemble de sens donnés à un même concept (Morse, 1995). Un même concept peut donc avoir plusieurs catégories de sens.

2.4 Le changement : un concept clé du travail social

Des centaines de concepts peuvent être répertoriés dans une même discipline, mais certains sont considérés comme plus importants que d'autres, couramment nommés des concepts clés. C'est ce type de concepts qui nous intéresse, car leur analyse est susceptible de donner une compréhension plus complète de certaines caractéristiques spécifiques d'une discipline comparativement à l'analyse d'un concept considéré moins important. Rodgers (1989; 2000), avance que l'importance d'un concept est déterminée par son utilisation concrète lors de l'exercice de la discipline, que ce soit sur le terrain ou à travers les développements théoriques. Toujours selon cette auteure, un concept considéré important pour une discipline sera utilisé souvent, permettra la caractérisation de phénomènes, la résolution de problèmes et le développement d'innovations au sein d'une discipline. À la lecture des écrits disciplinaires en travail social, le changement ressort comme un concept très important. Pour cette discipline, la présence du concept dans sa littérature est notable, que ce soit des textes compris dans des revues scientifiques ou disciplinaires, des écrits pédagogiques ou ceux provenant d'instances organisationnelles, telles que les fédérations ou les ordres professionnels. Dans ces écrits, le changement est

conceptualisé généralement selon deux catégories de sens qui indiquent son rôle central, que nous avons identifié comme le changement comme réalité sociale et le changement comme objectif disciplinaire.

2.4.1 *Le changement comme réalité sociale*

L'Ordre, dans le rapport de ses états généraux de la profession (OPTSQ, 1999), identifie quatre types de changements qui ont des impacts sur la profession du travail social : les changements dans la société elle-même, les changements dans l'organisation et la distribution des services socio-sanitaires, les changements dans le contexte professionnel de la pratique et les changements dans les milieux de formation en travail social. Le changement conceptualisé en tant que réalité sociale réfère en fait à deux sens, que Mayer (2002) nomme des « logiques d'analyse » (p.3) de l'évolution du travail social : d'une part, « la logique interne du service social, c'est-à-dire les débats professionnels, les philosophies d'intervention, etc. et, d'autre part, la logique externe, qui tente de resituer l'évolution des services sociaux en fonction du contexte global » (*Ibid.*). L'ouvrage de cet auteur, *Évolution des pratiques en service social* (2002), traite en détail du changement comme réalité sociale en analysant les changements dans la pratique de travail social à travers son histoire, et ce, en fonction des changements dans les contextes socioéconomique, législatif, organisationnel, professionnel et dans les modes de pratiques d'intervention sociale. Ainsi, le premier sens du concept de changement réfère aux événements ou faits historiques présentés par les auteurs et qui ont marqués de près et de

loin son évolution, alors que le deuxième sens a trait à l'évolution du travail social comme telle en tant que discipline et profession.

2.4.2 Le changement comme objectif disciplinaire

L'idée du changement comme objectif disciplinaire est soulignée par plusieurs auteurs en travail social²⁰ et se trouve au cœur de plusieurs des définitions largement adoptées, dont celles développées par les unités de formation et les associations professionnelles et disciplinaires, comme celle de la Fédération internationale des Travailleurs Sociaux (FITS) citée précédemment. Le changement individuel et le changement social sont tous deux établis comme objectifs disciplinaires, mais la visée du changement social est souvent privilégiée ou du moins discutée davantage dans la littérature en travail social. Or, Lecompte (2000b) affirme que le travailleur social aurait comme rôle celui d'agent de changement social. Ce dernier auteur distingue le concept de changement social d'autres concepts apparentés et parfois inclus dans les définitions du changement social.

La notion de changement social mentionnée dans cette définition diffère grandement de celle qu'on retrouve dans les définitions axées sur le fonctionnement social, l'adaptation et l'intégration sociale. Elle vise la transformation des rapports sociaux et des structures sociales afin qu'ils respectent davantage les règles d'équité et de justice sociale. (Lecomte, 2000b, p.24)

Il est intéressant de noter que le changement social est aussi conceptualisé par l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, dans

²⁰ Par exemple : Couturier (2009) Deslauriers & Hurtubise (2005), Favreau (2000) Ninacs (1995).

son *Référentiel d'activité professionnelle lié à l'exercice de la profession de travailleuse sociale ou de travailleur social au Québec*, comme une notion empruntée de la sociologie qui est partie prenante des « éléments du savoir sous-jacents à la maîtrise des compétences » (OTSTCFQ, 2012, p. 24). Ce même document souligne aussi dans cette section que « les théories et les techniques associés au changement de comportements et des habitudes de vie » (*Ibid.*) font partie des notions empruntées aux sciences de l'éducation qui sont pertinentes pour la profession du travail social. On nomme également le concept de « processus de changement » tout au long du référentiel, en précisant dans le lexique que ce processus consiste en un « ensemble d'activités logiquement interreliées qui produisent un résultat déterminé » (p. VII). On ne présente toutefois pas de définition explicite de ce que peut constituer le changement qui serait visé par la pratique du travail social.

Le changement serait donc un concept central pour le travail social et tel qu'il sera démontré dans la prochaine section de méthodologie, il est aussi un concept clé pour la psychologie communautaire.

Chapitre 3 : Méthodologie

Les études empiriques sur la spécificité du travail social par rapport à d'autres disciplines de l'intervention sociale sont rares et celles qui cherchent à comprendre les similitudes et les distinctions entre les concepts du travail social et ceux de la psychologie communautaire sont, à notre connaissance du moins, inexistantes. Une recherche qui s'intéresse à la clarification et la comparaison d'un concept doit nécessairement se réaliser dans un cadre méthodologique exploratoire et descriptif qui précède la production d'hypothèses et la vérification de théories (Norris, 1982). L'objet d'étude de ce mémoire appelle donc à une démarche exploratoire centrée sur une méthodologie largement de type qualitatif, ayant utilisé seulement un indicateur quantitatif qui est le décompte des divers concepts analysés dans les deux disciplines à l'étude. La nature qualitative de cette recherche est déterminée par l'utilisation d'outils et de méthodes qui sont conçus, d'une part, pour recueillir des données qualitatives et, d'autre part, pour analyser ces données de manière qualitative (Cellard, 1997). Avant d'explicitier notre démarche de collecte et d'analyse des données, soit l'analyse de concepts, voyons les implications de la recherche qualitative ainsi que l'échantillon choisi pour mener cette étude.

3.1 La méthodologie qualitative

Toute méthodologie scientifique tente de trouver des moyens de résoudre, de façon systématique et crédible, les problèmes que lui pose la juste appréhension du monde (Laperrière, 1997). Le devis de recherche qualitative a toutefois des aspects et un déroulement qui le distinguent des autres démarches de recherche. Entre autres, la

méthode qualitative privilégie le point de vue des acteurs sociaux dans l'appréhension de la réalité et propose une définition inductive et progressive de l'objet d'étude (Mayer & Deslauriers, 2000). Dans le contexte de la question étudiée, les « acteurs sociaux » seraient les personnes qui contribuent à la construction des disciplines du travail social et de la psychologie communautaire. Intuitivement, on peut penser aux enseignants, aux chercheurs, aux professionnels et aux étudiants, et, de façon moins évidente, aux gestionnaires académiques, professionnels et corporatifs, aux décideurs politiques et aux citoyens. Ces acteurs disciplinaires, insérés dans des milieux divers, produisent et reproduisent des discours qui alimentent la standardisation des savoirs disciplinaires. Les vecteurs de ces discours sont variés et prennent des formes plus ou moins formelles, que ce soit les cours académiques, les formations professionnelles, les publications scientifiques et pédagogiques, les actes professionnels, les contenus de sites internet, les conférences, les discussions, etc. De toute évidence, il existe plusieurs façons de recueillir de l'information auprès de ces acteurs puisque la recherche qualitative ne se pratique pas selon un modèle unique. Nous nous sommes intéressée à l'examen des productions écrites des acteurs des disciplines retenues afin de faire ressortir des informations significatives sur notre objet de recherche et des éléments de réponse à notre question de recherche. De façon plus précise, nous nous sommes arrêtée sur un concept clé présent dans des textes pédagogiques de chacune des deux disciplines afin d'analyser les sens donnés dans chacune d'elles, de les comparer et de faire ressortir la spécificité du travail social.

3.2 L'échantillon

Le document écrit constitue une source extrêmement précieuse pour tout chercheur en sciences humaines et sociales (Atkinson & Coffey, 1997; Cellard, 1997). En effet, « tout document, parlé, écrit ou sensoriel, contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel il appartient, sur les faits et les événements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question » (Mucchielli, 2006, p. 24). La collecte et l'analyse des réalités documentaires s'avèrent, selon Atkinson et Coffey (1997), d'une signification première pour la recherche qualitative. Or, une analyse des documents que produisent les disciplines est utile pour dégager les caractéristiques de ces dernières, car c'est surtout à travers le langage utilisé que les distinctions fondamentales émergent (Becher et Towler, 2001). Ainsi, les documents doivent en quelque sorte être considérés comme des informations clés ou privilégiées comme on parle d'informateurs clés ou d'informateurs privilégiés, qui sont des personnes capables de fournir des informations en raison de certaines caractéristiques qui assurent qu'elles possèdent des connaissances particulières sur la question étudiée (Jaccoud & Mayer, 1997). De surcroît, la recherche documentaire présente l'avantage non négligeable d'éliminer, du moins en partie, l'éventualité de l'influence de la présence du chercheur sur les phénomènes étudiés en annulant la possibilité de réaction du sujet à l'opération de mesure (Cellard, 1997). Toutefois, l'usage de cette méthode comporte certaines exigences. Il faut non seulement localiser les documents pertinents et évaluer leur crédibilité ainsi que leur représentativité, mais ce genre d'analyse est un exercice

parfois difficile et de longue haleine où l'information circule en sens unique, du document au chercheur (*Ibid.*). En outre, comme le souligne Cellard (1997, p. 225), « il est impossible de transformer un document ; il faut l'accepter comme il se présente, aussi incomplet, partial ou inexact soit-il ». Enfin, il est primordial pour le chercheur de prendre en compte le contexte social et culturel de l'œuvre qu'il a l'intention d'analyser, son public cible, l'identité des auteurs et leurs intérêts et motifs à produire le document, ainsi que sa nature (Cellard, 1997).

Plusieurs types de documents sont produits par les acteurs d'une discipline, par exemple des articles scientifiques, des livres, des actes de colloques, des articles de journaux, des publications d'ordres professionnels et des documents pédagogiques. Pour la présente étude, nous avons choisi deux manuels d'introduction à chacune des disciplines, qui seront décrits dans les prochaines sections. La construction de l'échantillon n'ayant donc pas fait appel au hasard, elle a été réalisée selon un échantillonnage de type non probabiliste.

3.2.1 *Les manuels*

Le type d'informations privilégié pour la présente étude est celui du contenu dans des documents issus de la discipline du travail social et de la discipline de la psychologie communautaire, spécifiquement les manuels d'introduction aux disciplines. Les paradigmes disciplinaires sont avancés par les manuels (Kuhn, 1970), ce qui fait d'eux des instances documentaires et discursives importantes pour l'étude d'une discipline.

Textbooks function to some extent as the voices of the disciplines – as such they have a key function as building blocks in the architecture of knowledge. They present both the discipline’s internal workings and its sense of self-identity as a coherent domain of study. They therefore function to create, trace and maintain boundaries of a discipline by inclusion or exclusion of subjects and by expressing a disciplinary discourse that lays claim to a particular terrain of ideas. Textbooks present a fine target for the researcher setting about to reveal patterns of the construction of knowledge. (Issitt, 2004, p. 688)

Les manuels sont des véhicules de transmission des savoirs disciplinaires et les ouvrages d’introduction à une discipline particulièrement. Ils présentent les fondements, voire les concepts, théories, principes, méthodologies, croyances et valeurs essentiels à l’étude ou à la pratique de cette dernière (Stier, Feldman, et Shdaimah, 2012). Ainsi, plusieurs études démontrent que l’utilisation des manuels d’introduction est largement répandue et qu’ils sont perçus par les étudiants comme étant des références impératives de savoirs disciplinaires (*Ibid*). Le rôle central de ces ouvrages pour la formation fait d’eux un mécanisme clé pour la production et la reproduction d’idées (Issitt, 2004) et ce type de matériel pédagogique sert au développement et à l’intégration des concepts disciplinaires.

Texts are a primary medium by which individuals articulate and share their concepts within disciplines and professions and by which epistemic communities negotiate, deploy, and store their most elaborated concepts, linked within the conceptual systems of communal intellectual projects. Those inscribed social marks then are available for others to make sense of and internalize as they become cognitively enculturated into the epistemic community. (Bazerman, 2012, p.259)

3.2.2 Présentation du corpus documentaire

Nous avons donc choisi d’analyser le concept de changement, tel qu’il est présenté dans deux manuels d’introduction, l’un au travail social et l’autre à la psychologie

communautaire, ce qui sera justifié plus loin. Au Québec, ce type d'ouvrages est peu nombreux. Au moment où nous avons débuté cette recherche, nous avons recensé deux manuels d'introduction à la discipline du travail social, soit *Le travail social: théorie et pratiques* sous la direction de van de Sande, Beauvolsk et Renaud (2002), qui est utilisé surtout dans le contexte de la formation collégiale, et *Introduction au travail social*, sous la direction de Deslauriers & Hurtubise, (2007, 2^e édition). Un seul manuel d'introduction à la psychologie communautaire était disponible, soit *Agir au cœur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social*, sous la direction de Dufort et Guay (2001). Nous avons retenu les deux derniers manuels pour extraire et analyser les concepts disciplinaires, car ils nous semblaient les plus directement comparables. Tel qu'il sera expliqué ci-dessous, ils satisfont aux critères de représentativité, de pertinence et de crédibilité que doivent avoir des documents qui sont analysés dans le cadre d'une recherche scientifique (Cellard, 1997).

Ces deux ouvrages publiés aux éditions des Presses de l'Université du Québec (PUQ) sont tous deux considérés comme les premiers manuels d'introduction à leur discipline au Québec et sont utilisés en formation universitaire de premier cycle. *Agir au cœur des communautés* a été publié en 2001, alors que la première édition d'*Introduction au travail social* remonte à 2000 et la deuxième édition à 2007, ils sont donc de la même période²¹. Les documents choisis sont tous deux présentés comme des manuels de base et des outils pédagogiques. *Introduction au travail social*, qui compte 400 pages regroupés

²¹ Une troisième édition d'*Introduction au travail social* a été publiée en 2015.

en douze chapitres, résume son « orientation » en offrant « une introduction à différents aspects de la pratique du travail social » (Deslauriers & Hurtubise, 2007, quatrième de couverture) et dit s'adresser tant au milieu de l'éducation en travail social qu'au milieu professionnel. En plus de la présentation de la seconde édition, les douze chapitres ont les thèmes et les auteurs suivants :

Introduction : L'actualité de Mary Richmond (Jean-Pierre Deslauriers et Yves Hurtubise)

- 1- La définition du travail social (Marc Molgat)
- 2- L'histoire du service social (Lionel Groulx)
- 3- Les politiques et les programmes sociaux (Patrick Villeneuve)
- 4- Le système professionnel québécois (Natalie Beauregard)
- 5- L'intervention individuelle (Michèle Bourgon et Annie Gusew)
- 6- L'intervention auprès des familles (Amnon J. Suissa)
- 7- Le service social de groupe (Jocelyn Lindsay)
- 8- L'organisation communautaire (Martine Duperré)
- 9- La gestion dans les organismes communautaires (Danielle Fournier et Lise Gervais)
- 10- La réflexion éthique (Normand Brodeur et Ginette Berteau)
- 11- La recherche (Michèle Kerisit)
- 12- La formation en travail social (Gilles Rondeau et Delphine Commelin)

Conclusion : Le travail social, entre la discipline et la profession (Yves Hurtubise et Jean-Pierre Deslauriers)

Agir au cœur des communautés, qui compte 428 pages divisées en douze chapitres également, se décrit comme un livre qui « se veut avant tout un outil pédagogique s'adressant aux étudiants et étudiantes en psychologie » (Dufort & Guay, 2001, avant-propos). Il comprend un avant-propos, une introduction et une conclusion et les chapitres suivant qui ont pour titres et auteurs :

Introduction (Francine Dufort)

- 1- La psychologie communautaire et le changement social (Francine Dufort et Yann Le Bossé)
- 2- Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire : vers une épistémologie du changement social (Yann Le Bossé et Francine Dufort)
- 3- Le pouvoir d'agir des personnes et des communautés (Yann Le Bossé et Francine Dufort)
- 4- Le soutien social (Kathleen Boucher et Réjeanne Laprise)
- 5- Les groupes de soutien et les groupes d'entraide (Francine Lavoie)
- 6- Le choix d'un modèle de consultation (Réjeanne Laprise et Maurice Payette)
- 7- La prévention et la promotion de la santé mentale (Lucie Fréchette)
- 8- L'intervention de réseau et l'approche milieu (Jérôme Guay),
- 9- Le développement économique communautaire (Danielle Papineau et Mireille Landry)
- 10- L'intervention en contexte multiethnique (Guitté Hartog et Francine Dufort)
- 11- Les politiques sociales (Camil Bouchard)
- 12- La recherche (Francien Dufort, Yann Le Bossé et Danielle Papineau)

Conclusion (Francine Dufort et Jérôme Guay)

En s'identifiant tous deux comme des ouvrages d'introduction à leurs disciplines respectives, le matériel de ces manuels est constitué et construit dans le but de donner une vue d'ensemble des différents aspects essentiels et représentatifs du travail social et de la psychologie communautaire. Dans chaque cas, il s'agit d'une synthèse des savoirs de base de chacune des disciplines présentées selon leur paradigme disciplinaire, ce qui s'avère fort pertinent pour la question étudiée. Ils discutent tous deux à la fois des fondements théoriques et des réalités de la pratique professionnelle des disciplines respectives. Les manuels choisis détiennent également une reconnaissance institutionnelle qui a été authentifiée dans certains écrits. Côté et Archambeault (2009), dans un compte-rendu critique dans la revue *Intervention*, la publication de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, décrivent le contenu d'*Introduction au travail social* comme pertinent et ses auteurs comme crédibles. Ils qualifient l'ouvrage de « bien fait et d'un réel intérêt tant pour l'initiation des étudiants aux nombreuses facettes du travail social que pour les superviseurs, les intervenants et les décideurs qui veulent actualiser leurs connaissances dans ce domaine d'activité. » (p. 85). Daigle (2002), dans un compte-rendu d'*Agir au cœur des communautés*, décrit l'ouvrage comme « une très belle réussite d'intégration des connaissances actuelles en psychologie communautaire » (p. 274). Enfin, ces manuels sont tous deux des ouvrages collectifs, c'est-à-dire le résultat d'une collaboration entre plusieurs chercheurs, professeurs et praticiens de leurs disciplines respectives, ce qui témoigne d'une réelle légitimité

disciplinaire, en plus d'être des lectures recommandés dans les établissements d'enseignement supérieur²².

3.3 Présentation de la méthode : l'analyse de concepts

Plusieurs disciplines s'intéressent à l'analyse de concepts, particulièrement la philosophie, la linguistique, l'anthropologie, la sociologie et la science politique. Les sciences infirmières ont également adopté l'analyse de concepts comme méthode de recherche et les chercheurs de cette discipline ont développé des méthodes d'analyse précises et variées, ainsi qu'un certain regard critique sur ces dernières. L'analyse de concepts est avancée dans ce domaine comme un élément crucial de la recherche fondamentale d'une discipline et elle est intimement liée, sinon nécessaire, à la réalisation de la recherche appliquée (Eriksson, 2010). L'analyse de concept permet non seulement la clarification du concept ciblé, mais elle permet aussi de dresser un regard épistémologique sur la discipline en donnant accès à plusieurs de ses caractéristiques. La littérature sur l'analyse des concepts en sciences infirmières a donc constitué notre point de départ pour développer notre stratégie d'analyse comme méthodologie adéquate à notre objet de recherche.

²² Un examen des plans de cours disponibles sur internet démontre que ces deux manuels sont utilisés comme référence première ou secondaire dans plusieurs cours de premier cycle au Québec et au Canada. *Agir au cœur de communauté* était aussi mentionné comme une lecture suggérée par le programme de Doctorat en psychologie communautaire de l'Université Laval, programme qui n'existe plus toutefois.

Une multitude d'approches en sciences infirmières ont été élaborées pour analyser les concepts et leurs appellations différent d'un auteur à l'autre. Par exemple, on retrouve dans la littérature de cette discipline l'analyse du développement ou de la formation d'un concept, la comparaison de concepts, la détermination de concepts, la définition de concepts, la correction de concepts et la clarification de concepts, mais leur objectif commun et premier revient à dégager ou clarifier le sens donné aux différents concepts. Les chercheurs mettent surtout de l'avant la méthodologie d'analyse de concepts de Wilson (2005), celle de Walker et Avant (1983) qui a été développée à partir de la méthode de Wilson, ainsi que celle de Rodgers (1989; 2000). Alors que Walker et Avant (1983) proposent une méthodologie basée sur une philosophie déductive où les concepts sont vus comme statiques, mesurables, indépendants de leurs contextes, Rodgers (1989; 2000) a développé une approche dite évolutionniste pour analyser les concepts. Cette méthode repose sur le postulat que les concepts sont influencés par leur contexte d'utilisation et évoluent à travers le temps. Elle propose d'analyser les concepts selon une posture inductive et dispositionnelle, qui les conçoit comme dynamiques et en évolution, leur sens dépendant de leur contexte et n'ayant pas de frontières claires. Pour Rodgers (2000), le contexte réfère à des éléments situationnel, temporel, socioculturel et disciplinaire. Il constitue la manière avec laquelle un concept est utilisé par une certaine discipline et les variations de signification du concept à l'intérieur de cette discipline (variations interpersonnelles ou intersituationnelles) ou celles qui pourraient être présentes entre des disciplines distinctes, et ce, pendant une certaine période de temps ou d'histoire. Elle précise aussi que le contexte d'un concept scientifique peut être une théorie ou un

groupe de théories (*Ibid.*). Comme ils s'apparentaient à notre posture de recherche, nous avons donc utilisé et adopté plusieurs éléments de la méthode de Rodgers pour l'analyse de nos données.

3.4 Étapes de collecte de données et d'analyse

La méthode de Rodgers (2000) a pour but de dégager les attributs d'un concept tels qu'ils sont présentés dans la littérature d'une discipline afin de promouvoir le développement continu des concepts disciplinaires. Elle consiste en plusieurs étapes de recherche qui peuvent être effectuées en parallèle, en fonction de l'avancement de l'appropriation et de l'analyse des données de recherche. Cette méthode d'analyse accorde aussi une importance particulière aux données brutes, afin de ne pas réduire ou perdre le sens donné au concept. Nous avons adapté certaines de ces étapes à notre propre démarche de recherche, ce qui sera expliqué ci-dessous. Spécifiquement, nous avons ciblé trois étapes d'analyse de concepts ayant chacune leurs dimensions, soit l'identification des concepts et des termes substitués, la clarification des concepts et, finalement, la comparaison interdisciplinaire des concepts.

3.4.1 *L'identification des concepts et des termes substitués*

Pour Rodgers (1989; 2000), au-delà de la nature itérative des activités d'analyse, la première étape consiste toujours à choisir un ou plusieurs concepts qui ont de l'importance pour la discipline concernée. Notre choix de concepts à analyser a été décidé à la suite d'une longue démarche d'exploration des données, nécessairement inductive, de

façon à faire émerger les concepts disciplinaires considérés importants et qui seraient comparables d'une discipline à l'autre. Avant même de connaître la méthode de Rogers, nous avons fait une première opération de codification des concepts trouvés dans les deux manuels, car nous pensions que la comparaison interdisciplinaire sur la base des concepts pouvait révéler les différences et les ressemblances d'orientation des deux disciplines. Ce premier exercice a donné une liste de plus de 300 concepts. Nous nous sommes familiarisée à ce moment-là avec la méthode de Rodgers et nous avons décidé que l'analyse détaillée d'un concept considéré central pour les deux disciplines serait une méthode pertinente pour avancer dans notre question de recherche. À cette étape, nous avons extrait tous les concepts qui pourraient potentiellement être identifiés comme des concepts disciplinaires centraux en lisant attentivement les textes. À partir de cette longue liste de concepts identifiés dans les deux disciplines à l'étude, nous avons ciblé deux premiers critères pour la sélection du concept à étudier, soit l'importance accordée au concept en travail social et la présence suffisante du même concept en psychologie communautaire pour permettre la comparaison. La fréquence d'utilisation, calculée à ce stade avec un simple décompte de parution dans le manuel en travail social, nous a donné un indice de l'importance des concepts pour la discipline. Parmi les concepts les plus utilisés dans l'ouvrage en travail social, on retrouve par exemple les concepts suivants avec leur décompte : *intervention* (349), *problème* (199), *action* (192), *intervenant* (183), *milieu* (154), *développement* (143), *valeur* (140), *santé* (126), *communauté* (97), *besoin* (96), *changement* (91), *organisation communautaire* (89), *société* (86), *politiques* (82). Nous avons jugé nécessaire d'avoir un critère de sélection supplémentaire afin de

déterminer l'importance des concepts et d'affiner notre choix. Les concepts inclus dans la définition du travail social présentée dans *Introduction au travail social* nous ont semblé un point de départ fort utile et pertinent pour identifier certains concepts dits clés pour cette discipline.

Introduction au travail social contient un chapitre complet dédié à la définition du travail social et aux défis qu'elle présente. L'auteur présente des analyses sur les différentes définitions du travail social établies par les ordres professionnels internationaux, canadiens et québécois. Il s'arrête sur celle proposée en 2001 par la Fédération internationale des travailleurs sociaux et l'Association Internationale des Écoles de Travail Social :

La profession d'assistant social ou de travailleur social cherche à promouvoir le changement social, la résolution des problèmes dans le contexte des relations humaines, l'autonomisation et la libération des personnes pour l'amélioration de leur bien-être. Grâce à l'utilisation des théories du comportement humain et des systèmes sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession. (Molgat, 2007, p.23)

L'auteur propose ensuite une « définition personnelle » qui « renvoie à un idéal vers lequel la profession pourrait tendre » (*Ibid.*). Le texte souligné indique les ajouts de l'auteur à la définition.

La profession d'assistant social ou de travailleur social cherche à promouvoir le changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. Grâce à l'utilisation critique et réflexive des théories du comportement et des systèmes sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les individus et la société, à la fois auprès des personnes et des structures sociales. Les

principes des droits humains et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession. (Molgat, 2007, p. 26).

Molgat (2007) précise que « la définition indique ainsi des concepts-clés du travail social, dont ceux du changement social et individuel, l'utilisation de théories pour orienter l'intervention, la position stratégique du travailleur social au point de rencontre entre les personnes et leur environnement, enfin les fondements en droits humains et en justice sociale de la profession » (p. 24). Ainsi, pour les besoins de cette étude, nous avons choisi d'analyser un de ces concepts clés qui a servi, en quelque sorte, de cas afin de faire ressortir des éléments de réponse à notre question de recherche.

En lisant les deux ouvrages qui composent notre corpus documentaire, nous relevons l'utilisation du concept de changement tout au long des textes. Dans le cas d'*Agir au cœur des communautés, La psychologie communautaire et le changement social*, un chapitre complet est dédié au concept du changement social, en plus, évidemment, de faire partie du titre du manuel. Ce chapitre traite de l'épistémologie du changement social, ce qui nous a menée à une réflexion sur le sens donné au même concept en travail social et plus largement au sens donné au concept de changement dans les deux disciplines. En ce qui concerne *Introduction au travail social*, le lecteur est laissé avec l'impression que le changement est un concept central pour la discipline, étant identifié comme concept clé pour la profession au début de l'ouvrage et étant utilisé et discuté par plusieurs de ses auteurs. Cette importance attribuée au concept de changement dans les deux disciplines

permet donc une comparaison significative sur le plan heuristique et peut fournir des éléments de réponse à notre question de recherche.

Rodgers propose également d'identifier, à cette étape, ainsi que tout au long de l'analyse, les termes substitués (*surrogate terms*) du concept à l'étude, puisqu'un même concept peut être exprimé par différents termes. Les termes substitués sont donc des mots qui ont le même sens ou du moins un sens très semblable au concept étudié et qui sont utilisés de façon interchangeable avec le concept à l'étude. Par exemple, service social et travail social peuvent être vus comme des termes substitués de l'un et l'autre. Les termes substitués contenus dans le tableau X ont été repérés dans les deux ouvrages qui composent notre corpus. Nous avons aussi repéré ce que nous nommons les « concepts spécifiés », c'est-à-dire le concept de changement accompagné d'un construit ou qualificatif. Par exemple, le changement social, le changement individuel, le changement politique, le changement économique, etc.

À la suite du repérage, du décompte et de l'analyse comparative du concept de changement, nous avons décidé qu'il serait pertinent, voire nécessaire, d'inclure le verbe « changer » et ses substitués dans notre étude, car les passages qui utilisaient ce concept contribuaient à alimenter notre analyse et nos réflexions. Nous avons aussi fait le choix d'exclure certains concepts substitués qui pourraient s'apparenter au concept de changement, tel qu'« innovation » ou « développement » par souci de focaliser notre analyse.

Tableau 1: Le concept de changement, ses concepts spécifiés et leurs substituts

Concept	Substituts*	Concepts spécifiés	Substituts*
Changer	Transformer Modifier	N/A	N/A
Changement	Transformation Mutation Bouleversement Chambardement	Changement social	Changement collectif Transformation sociale
		Changements structurels	
		Changement de la communauté	Changements communautaires
		Changement économique	Transformation économique
		Changement des dynamiques familiales	Changement dans les familles Transformation familiales
		Changement individuel	Changement personnel Changement de la personne Changement psychologique Changement de comportement
		Changement individuel et social	Changement personnel et collectif Changement personnel et social
		Changements technologiques	
		Changements idéologiques	
		Changements culturels	
		Changements épistémologiques	

*Terme emprunté à Rodgers (1989; 2000).

Nous avons ensuite fait le décompte de l'utilisation de chacun de ces concepts et concepts spécifiés afin de produire une indication de l'importance accordée à ces derniers pour chacune des disciplines à l'étude.

La fréquence d'utilisation

Un indicateur quantitatif de l'importance accordée au concept a été spécifié davantage pour la codification et l'analyse de nos données. Il consiste à comptabiliser le nombre de fois que le concept de changement ou un de ses concepts spécifiés est mentionné dans les textes, et ce, selon le contexte textuel. Quelques autres balises

méthodologiques ont également guidé ce premier exercice de classification de données. La table de matières, les bibliographies, les annexes et les notes bibliographiques n'étaient pas considérées dans le corpus pour le décompte ou toute autre analyse. Les formes implicites des concepts spécifiés étaient considérées dans le décompte et la codification. Par exemple, dans un paragraphe où l'auteur mentionne au début « changement social » et où il nomme par la suite « changement » pour référer à ce même changement social pour alléger le texte, nous considérons tous ces termes dans le décompte et la codification de changement social. Les formes singulières et plurielles du même concept ont été retenues : par exemple *changement social* et *changements sociaux* ont été comptabilisés sous le code *changement social*. Ainsi, tous les passages qui contenaient le concept de changement et ses concepts spécifiés ont été repérés et extraits des textes, en nous assurant d'inclure un contexte plus large pour l'interprétation des données (chapitre, sous-section, texte avant et après le passage). Nous avons donc retenu pour l'analyse les seuls concepts qui étaient présents dans les deux disciplines.

3.4.2 La clarification des concepts

Cette deuxième étape, la clarification des concepts, emprunte certains éléments de l'étape appelée « analyse des concepts » de la méthode de Rodgers (1989; 2000) et avait pour but de dégager des textes le sens ou les sens donnés aux concepts ciblés. Nous avons retenu, dès le début de notre analyse, l'idée avancée par Ludwig (2004) qui propose qu'« analyser un concept [...] ne revient pas à dévoiler une fois pour toute sa signification. Il s'agit plutôt de placer le concept étudié dans un réseau plus vaste, de mettre au jour les

liens qu'il entretient avec d'autres concepts » (p.49). Nous ne prétendons donc pas dégager le sens complet du concept de changement, mais bien des pistes du ou des sens attribués à ce dernier qui seraient utiles pour répondre à nos interrogations de recherche. Par ailleurs, Bal (2012) insiste sur le fait que les choix en matière de la signification des concepts doivent être le point de départ méthodologique de l'analyse de concepts, car le sens peut référer à plusieurs choses, dont l'intention de l'auteur, l'origine, le contexte et le contenu sémantique. Pour nous, le sens des concepts à l'étude se rapporte au contenu sémantique analysé selon le contexte textuel.

Le contenu sémantique est la signification accordée au concept, spécifiée par les mots utilisés par les auteurs pour définir ou discuter du concept, ainsi que par l'interrelation entre ces mots. Le contenu sémantique a été analysé selon certaines dimensions qui sont expliquées un peu plus loin. Dès le début, deux catégories générales de sens ont été retenues, soit le changement comme réalité sociale et le changement comme objectif disciplinaire. Les passages qui abordent le changement en tant que réalité sociale ont été regroupés en deux catégories spécifiques suivant la distinction de Mayer (2000), soit les changements externes à la discipline et les changements internes de la discipline. Les changements externes sont spécifiés par les auteurs selon le thème abordé et sont, par exemple, les transformations dans les conjonctures sociales, économiques, technologiques et politiques, mais sont aussi des changements dans les sphères plus précises telles que l'introduction de lois ou de politiques sociales ainsi que les différentes transformations dans les programmes sociaux et les institutions sociales. Les changements

internes sont les changements que connaît la discipline du travail social ou de la psychologie communautaire à travers l'histoire, que ce soit sur le plan de la discipline, de la profession ou de la formation.

Rodgers (1989 ; 2000) propose de clarifier le sens du concept à l'étude en analysant les textes retenus selon une série de dimensions d'analyse, qui constitue l'opérationnalisation de cette recherche.

3.4.3 Opérationnalisation de la recherche

En nous inspirant de certains éléments de la méthode de Rodgers et considérant nos postures méthodologiques, l'opérationnalisation de notre recherche a été développée en comprenant les dimensions suivantes : le contexte d'utilisation, les exemples, les attributs, les antécédents et les conséquences. Les dimensions des attributs, des antécédents et des conséquences ont été développées à partir de la théorie de Rodgers (1989; 2000), alors que les dimensions du contexte d'utilisation et celle des exemples ont émergé au cours de la classification des données. Les indicateurs pour ces dimensions varient en fonction de l'analyse du changement selon son sens de réalité sociale ou son sens d'objectif disciplinaire. De plus, des sous-dimensions et leurs indicateurs ont également été choisis pour alimenter notre analyse et sont spécifiés ci-dessous. Un tableau récapitulatif de l'opérationnalisation de la recherche suit son explication (page 81).

Le contexte

Les auteurs discutent et expliquent les théories et réalités de leur discipline en les situant dans un contexte social, que ce soit par exemple celui de la société en général, de la discipline en général ou celui d'une pratique disciplinaire spécifique. Ainsi, les passages classifiés selon les dimensions d'analyse retenues (exemples, attributs, antécédents, conséquences) se regroupaient naturellement selon certains thèmes, indiqués par le contexte textuel qui pouvait être le chapitre de l'ouvrage, mais aussi une sous-section précise ou encore le paragraphe dans lequel se trouvait le passage analysé. Le contexte a été déterminé par le thème abordé par l'auteur lors de l'utilisation du concept de changement. Quoique le contexte correspondait majoritairement au thème du chapitre dans lequel le passage était tiré, cette correspondance n'était pas automatique. Par exemple, un auteur pouvait discuter d'un concept dans le contexte de la discipline dans son ensemble, alors que son chapitre portait sur un thème plus spécifique comme une méthode d'intervention particulière. Le contexte dans ce cas serait la discipline dans son ensemble.

Les exemples

Alors que Rodgers (1989; 2000) propose de retenir un exemple-type du concept analysé, c'est-à-dire un cas qui illustre la façon selon laquelle le concept est habituellement ou typiquement utilisé dans la littérature analysée, nous avons décidé de faire ressortir tous les exemples cités par les auteurs afin de mieux saisir les nuances du sens accordé au concept de changement. Cette dimension d'analyse a seulement été

retenue pour l'analyse du changement comme réalité sociale. Pour la catégorie du changement comme objectif disciplinaire, nous avons plutôt choisi d'inclure la dimension des cibles du changement, qui sera expliquée dans une prochaine section, car les exemples donnés se rapportaient essentiellement aux entités visées par le changement.

Les attributs

Selon Rodgers (1989; 2000), l'identification des attributs est le but primordial de l'analyse de concepts. Cette chercheuse explique qu'ils sont un groupe de caractéristiques clés qui constituent la définition dite « réelle » du concept versus une définition « nominale » qui serait incluse, par exemple, dans un dictionnaire. Les attributs ne constituent pas un ensemble de conditions nécessaires ou suffisantes, mais bien un ensemble de caractéristiques typiques ou communes associées au concept qui permet de dégager la compréhension dominante du concept à un certain moment donné. Les attributs atypiques peuvent aussi être considérés dans l'analyse afin de mettre de l'avant les idées hors du commun ou les tendances émergentes indiquant l'évolution du concept. Les définitions des concepts élaborées par les auteurs présentent des données importantes sur les attributs, que nous nommons les définitions explicites, mais le chercheur doit codifier tous les passages qui indiquent les attributs potentiels d'un concept.

La sous-dimension des attributs du concept de changement en tant que réalité sociale est les caractéristiques qui constituent les traits et les qualités attribués au

changement, par exemple lorsque les auteurs qualifient le changement d'important, de difficile, de nécessaire, etc.

Les sous-dimensions des attributs du concept de changement comme objectif disciplinaire sont les caractéristiques et les cibles du changement. Les caractéristiques sont, encore une fois, comprises comme les traits et les qualités associées au concept, mais aussi comme les façons selon lesquelles les auteurs réfèrent au changement (comme un processus, une démarche, etc.). Les cibles du changement sont « l'objet ou la partie de la réalité qu'on souhaite modifier » (Le Bossé & Dufort, 2001b, p. 85), que ce soit l'individu, un certain groupe ou une communauté, l'environnement, les structures sociales, etc.

Les antécédents

Les antécédents du concept sont les événements, les phénomènes ou les conditions nécessaires à la présence ou la réalisation du concept à l'étude et qui précèdent donc généralement ce dernier. Par exemple, une « perte » serait un antécédent de la réalisation du concept de « deuil » (Rodgers 1989; 2000).

Pour le concept de changement comme réalité sociale, nous n'avons pas identifié de sous-dimensions pour les antécédents et avons défini les indicateurs de cette dimension comme les autres faits ou réalités sociales nommées qui ont précédé ou influencé le changement.

Pour le concept de changement comme objectif disciplinaire, trois sous-dimensions ont émergé de nos analyses, soit les acteurs, les moyens pour obtenir le changement et les facteurs du changement. Les acteurs du changement sont les entités individuelles ou sociales nommées qui participent à l'action qui vise le changement, par exemple, les personnes, les intervenants, la communauté, le gouvernement, etc. Les facteurs du changement sont les éléments présents qui facilitent la réalisation du changement : par exemple, une volonté de changement, un besoin exprimé de changement, la présence d'un système de valeurs démocratiques, l'utilisation de théories pour guider l'action, etc. Les moyens sont les actions entreprises ou les activités nommées pour produire le changement et les indicateurs sont les verbes associés au changement (induire, promouvoir, faciliter, etc.) et les activités comme telles (par exemple, une intervention individuelle, une action collective, du soutien à la démarche de changement, etc.).

Les conséquences

Les conséquences sont les événements ou les phénomènes qui sont le résultat de l'actualisation du concept (Rodgers, 1989; 2000). Par exemple, Tofthagen et Fagerstom (2010), dans le contexte de l'analyse du concept « empathie » dans la littérature en sciences infirmières, identifient « l'impact sur l'évaluation du patient » comme une conséquence de l'empathie. Nous avons précisé quelque peu la définition : les conséquences sont des phénomènes qui sont le résultat, ou le résultat espéré, de l'utilisation, la réalisation ou la présence du concept à l'étude. Pour les deux catégories de

sens de changement, nous n'avons pas identifié de sous-dimensions pour les conséquences et avons ciblé les indicateurs comme les impacts souhaités ou observés du changement discuté.

Les dimensions et les sous-dimensions ne sont pas des catégories étanches, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas mutuellement exclusives et une donnée peut se retrouver dans plus d'une dimension ou sous-dimension à la fois. Ceci a notamment été le cas pour les dimensions des cibles et celles des conséquences du changement pris dans son sens d'objectif disciplinaire. Il était parfois difficile de déterminer si un passage indiquait la partie de la réalité qu'on souhaite changer ou s'il indiquait plutôt le résultat observé ou espéré de ce changement. Quoique l'objectivité est le mot d'ordre pour tout exercice de recherche scientifique, le chercheur doit inévitablement faire certains choix subjectifs.

Le tableau de la page suivante présente les éléments retenus pour l'opérationnalisation de cette recherche. La section 3.5 expose en détail notre démarche de traitement et de codification des données.

Tableau 2 : Opérationnalisation de la recherche

CHANGEMENT COMME RÉALITÉ SOCIALE EXTERNE OU INTERNE				
DISCIPLINE				
CONTEXTE D'UTILISATION				
CONCEPT	FRÉQUENCE D'UTILISATION	DIMENSIONS¹	SOUS-DIMENSIONS	EXEMPLES D'INDICATEURS
		Exemples		
		Attributs	Caractéristiques	Traits et qualités attribués (important, majeur, rapide, etc.)
		Antécédents		Autres faits ou conditions mentionnés qui ont précédé et influencé le changement
		Conséquences		Impacts observés
CHANGEMENT COMME OBJECTIF DISCIPLINAIRE				
DISCIPLINE				
CONTEXTE D'UTILISATION				
CONCEPT	FRÉQUENCE D'UTILISATION	DIMENSIONS¹	SOUS-DIMENSIONS	EXEMPLES D'INDICATEURS
		Attributs	Caractéristiques	Qualités attribuées Références du changement (un processus, une démarche, etc.)
			Cibles	La personne, la communauté, l'environnement, les structures sociales, etc.
		Antécédents	Acteurs	Intervenants, citoyens, communauté, gouvernement, etc.
			Facteurs	Les éléments présents pour faciliter la réalisation du changement
			Moyens	Verbes utilisés (induire le changement, promouvoir le changement, etc.) Actions, interventions, stratégies, méthodes, etc.
		Conséquences		Impacts souhaités Impacts observés

1. Adaptées de Rodgers (1989; 2000).

3.4.4 Comparaisons interdisciplinaires

Cette dernière étape a consisté à faire ressortir les éléments significatifs ayant trait aux similitudes et différences interdisciplinaires générales, pour chaque concept et concept spécifié et pour chacune des dimensions et sous-dimensions retenues. Nos grilles d'analyse, présentées dans la prochaine section, nous ont permis d'obtenir une vue d'ensemble, selon la discipline, à la fois de l'importance accordée aux différents concepts, quant à leurs contextes d'utilisation, et du développement plus ou moins élaboré du sens des concepts. Il nous a semblé aussi pertinent de réaliser une analyse comparative interdisciplinaire des données sur le plan des dimensions et des sous-dimensions. Par exemple, nous avons examiné les cibles du concept du changement social en travail social et en psychologie communautaire afin de faire ressortir des rapprochements et des distinctions disciplinaires significatives. Nos observations issues de nos analyses sont présentées au chapitre Analyse des résultats.

3.5 Le traitement des données

Pour le traitement des données textuelles, nous avons utilisé l'application en ligne *Dedoose*²³, qui consiste en un programme informatique pour l'analyse de données qualitatives. Ce programme a surtout permis l'organisation et la codification des données. Après la lecture des deux manuels au complet, nous avons téléchargé chaque chapitre des deux livres à l'étude pour ensuite identifier les concepts qui pourraient être

²³ www.dedoose.com

potentiellement analysés. Ce processus a permis une familiarisation avec les contenus des deux ouvrages. Nous nous sommes ensuite arrêtée sur le concept de changement et ses concepts spécifiés pour notre étude. La fonction de « recherche » a permis une codification encore plus précise des textes, en assurant que tous les passages qui contenaient les concepts en question étaient repérés par le programme informatique et ensuite extraits et codifiés par la chercheuse selon les dimensions d'analyse. Ce processus aurait pu être fait à l'aide d'un programme de traitement de texte, mais nous avons jugé que l'utilisation de *Dedoose* rendait la tâche plus simple et rapide. Un rapport avec tous les extraits, codifiés selon le concept ou le concept spécifié, a alors été produit à l'aide de ce programme. Afin de faire ressortir les patrons d'utilisation et de sens des concepts, nous avons d'abord construit des tableaux de classification des données brutes dans un programme de traitement de texte (*Microsoft Word*) pour éventuellement regrouper les passages selon les grilles d'analyse présentées ci-dessous. Pour chaque passage, la discipline, le concept, le chapitre et le thème abordé par les auteurs étaient notés. Puis, les indicateurs des dimensions et sous-dimensions d'analyse ont été identifiés dans les passages. Cette classification a permis la construction de tableaux d'analyse contenant des résumés de l'information essentielle des données brutes, c'est-à-dire les mots et les phrases clés des auteurs. Un va-et-vient constant entre les textes des manuels, les données brutes et les données résumées a permis une nécessaire rigueur dans l'analyse des données.

Deux grilles comparatives ont été développées afin de colliger nos données et d'en faire l'analyse. La première grille faisait état de l'utilisation des concepts par chaque

discipline selon la catégorie de changement (réalité sociale interne/externe ou objectif disciplinaire). Elle comprenait le contexte d'utilisation des concepts et leur fréquence d'utilisation. Cette première étape de comparaison a permis de compléter l'inventaire des concepts utilisés et d'avoir une première indication de l'importance accordée par chaque discipline à certains concepts spécifiés du changement.

Tableau 3 : Grille d'analyse de la comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du concept de changement selon la catégorie de changement

Catégorie de changement (réalité sociale interne/externe ou objectif disciplinaire)				
	Travail social		Psychologie communautaire	
Fréquence d'utilisation (FU) totale				
Concepts ou concept spécifiés	FU	Contexte d'utilisation	FU	Contexte d'utilisation

La deuxième grille reprenait les données classifiées selon les dimensions d'analyse afin de permettre une vue d'ensemble des sens accordés au concept selon leurs contextes d'utilisation, ainsi que l'analyse interdisciplinaire de ces sens. Cette grille présentait quelques variations dans ses dimensions selon la catégorie de changement, soit le changement comme réalité sociale ou le changement comme objectif disciplinaire.

Tableau 4 : Grille d'analyse du sens des concepts selon la discipline pour le changement comme réalité sociale

Concept ou concept spécifié					
TRAVAIL SOCIAL					
Contexte d'utilisation (chapitre; thème)	Exemples	Attributs		Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques			
PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE					
Contexte d'utilisation (chapitre; thème)	Exemples	Attributs		Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques			

Tableau 5 : Grille d'analyse du sens des concepts selon la discipline pour le changement comme objectif disciplinaire

Concept ou concept spécifié						
TRAVAIL SOCIAL						
Contexte d'utilisation (chapitre; thème)	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Facteurs	Moyens	
PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE						
Contexte d'utilisation (chapitre; thème)	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Facteurs	Moyens	

Les données de recherche ont été insérées dans ces grilles pour faciliter l'analyse comparative des concepts. Toutefois, il importe de mentionner que seules les dimensions qui informaient de manière significative notre question de recherche ont été retenues pour l'analyse.

3.6 Les limites de la recherche

Comme toute recherche, cette étude comporte plusieurs limites, surtout en ce qui concerne la portée et la généralisation de ses résultats. Il importe de garder en tête que « les savoirs sont toujours des manières de voir liées à un lieu et à une perspective » (Fourez, 2003, p.60). Les ouvrages étudiés découpent la réalité disciplinaire en fonction de l'état des savoirs au moment de la publication des manuels, des buts visés par leur distribution, des biais des auteurs, etc. Ces manuels présentent chacun une perspective de la situation du travail social et de la psychologie communautaire au Québec. La méthodologie utilisée, l'analyse de concepts, comporte aussi des limites. L'analyse de concepts clés contenus dans deux manuels d'introduction à une discipline ne peut prétendre d'accéder au regard disciplinaire dans son ensemble. Cette analyse ne permet pas non plus d'établir des inférences sur la façon dont l'information contenue dans les manuels est utilisée, intégrée et transformée par les acteurs des disciplines à l'étude. De plus, la comparaison du travail social à une autre discipline, par exemple la criminologie ou la psychoéducation, ou encore l'analyse interdisciplinaire d'un autre concept central, permettrait éventuellement de faire ressortir une spécificité nuancée ou peut-être différente même de celle du travail social. Nous ne pouvons donc pas parler en termes de généralisation des résultats de recherche. Nous reviendrons sur les limites de cette recherche dans la conclusion générale.

Chapitre 4 : Présentation des résultats

Ce chapitre présente les résultats de la codification des données en fonction des dimensions d'analyse retenues, qui sont exposés en deux grandes sections : les données sur le concept de changement en tant que réalité sociale, puis sur le concept de changement comme objectif disciplinaire. La rédaction de ce chapitre a été conçue avec un souci d'utiliser le langage des auteurs, voire même d'inclure un bon nombre de données brutes, afin de rester fidèle au sens accordé aux concepts. Nous avons inclus certains tableaux des résultats dans le texte-même, mais par souci d'alléger la lecture la plupart de ceux-ci se trouvent à l'appendice A.

4.1 Le changement comme réalité sociale

Les résultats démontrent que les auteurs de l'ouvrage en travail social accordent une plus grande importance au concept du changement comme réalité sociale que les auteurs de l'ouvrage en psychologie communautaire, tant dans sa logique interne ou externe à la discipline. Le concept de changement en tant que réalité sociale et ses concepts spécifiés sont nommés 38 fois dans l'ouvrage *Introduction au travail social* et sont nommés 8 fois dans *Agir au cœur des communautés*. En travail social, l'importance de ces types de changements est démontrée par le fait qu'ils sont discutés dans plusieurs contextes et que leur explication comprend toutes les dimensions conceptuelles retenues par cette recherche. On y trouve aussi un chapitre complet essentiellement consacré à expliquer les changements sociaux à la fois externes et internes au travail social. Dans

l'ouvrage en psychologie communautaire, le concept de changement comme réalité sociale est quasi inexistant, ou tout au plus est-il discuté dans deux contextes spécifiques et cela, de façon peu développée.

4.1.1 Le changement comme réalité sociale externe à la discipline

Le concept de changement comme réalité sociale externe est utilisé 24 fois par les auteurs en travail social, et ce, dans 6 chapitres différents et à l'aide de 6 concepts spécifiés distincts, alors que dans l'ouvrage en psychologie communautaire, il est discuté brièvement 3 fois dans 2 chapitres. Les auteurs en travail social discutent des concepts de changements structurels, de changements sociaux, de changements économiques, de changements technologiques, de transformations familiales et de changements idéologiques. Ils donnent des exemples de ce que constitue chacun de ces concepts spécifiés et examinent leurs conséquences. Certains auteurs abordent aussi les attributs et les antécédents de ces types de changement. On remarque l'utilisation des termes substituts que sont « transformation », « bouleversement » et « mutation sociale » qui sont utilisés dans le même sens que le changement en tant que réalité sociale.

Le tableau de la page suivante présente la comparaison interdisciplinaire du changement comme réalité sociale externe en fonction des concepts spécifiés mentionnés, de leur contexte et de leur fréquence d'utilisation. Il est suivi d'une présentation des concepts spécifiés utilisés par les auteurs en travail social et l'explication des dimensions identifiés dans les textes.

Tableau 6 : Comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du concept de changement comme réalité sociale externe à la discipline

Changement comme réalité sociale externe à la discipline				
	Travail social		Psychologie communautaire	
Fréquence d'utilisation (FU) totale	24		3	
Concepts spécifiés	FU	Contexte d'utilisation	FU	Contexte d'utilisation
Changements structurels	3	Histoire du travail social Organisation communautaire féministe Intervention auprès des familles		
Changement social (bouversements; transformations)	4	Politiques et programmes sociaux Intervention individuelle Intervention auprès des familles		
Changements économiques (transformations)	8	Intervention individuelle; crise de la modernité Politiques et programmes sociaux; marché du travail		
Changements technologiques	3	Intervention auprès des familles Travail social de groupe; technologies médicales et de communication		
Transformations familiales	5	Politiques et programmes sociaux		
Changements idéologiques	1	Intervention individuelle; crise de la modernité	1	Épistémologie du changement social
Changements culturels			1	Épistémologie du changement social
Changements épistémologiques			1	Épistémologie du changement social

Comme on peut voir, les concepts spécifiés utilisés pour expliquer le changement comme réalité sociale externe sont beaucoup plus nombreux et variés en travail social. Ce concept est abordé que très brièvement par deux auteurs en psychologie communautaire qui mentionnent que les changements idéologiques et culturels entraînent des

changements épistémologiques chez les chercheurs en psychologie communautaire, sans expliquer davantage cette idée. Au contraire, plusieurs auteurs en travail social incluent ce concept dans leurs textes et un chapitre complet y est dédié, soit celui qui traite des politiques et des programmes sociaux, en plus de présenter aussi plusieurs de ses concepts spécifiés. Le concept de changements sociaux est discuté presque toujours en tandem avec ceux des changements structurels, des changements familiaux, des changements économiques et des changements idéologiques, ce qui fait que la distinction entre ces concepts n'est pas évidente. Mais ce qui est clair, c'est que ce sont des éléments importants pour le travail social et qu'ils sont reliés à ce que les auteurs nomment la « crise de l'État-providence », la « crise de la modernité », la « post-modernité » ou encore le « nouveau contexte » qui a pour conséquence de mettre de la pression sur l'État social dans la mesure où celui-ci doit s'adapter, faire des choix et introduire des aménagements afin d'assurer la pérennité des programmes sociaux offerts aux personnes et aux familles. Il y a d'ailleurs une attention particulière accordée au concept de changements économiques, particulièrement ceux du marché du travail qui sont abordés en détail par l'auteur du chapitre sur les politiques et programmes sociaux. Il est à noter que ce sont souvent des termes substitués que les auteurs utilisent : chambardements économiques et, surtout, transformations économiques. C'est d'ailleurs le concept le plus clairement défini selon nos dimensions d'analyse, avec plusieurs exemples et statistiques à l'appui. Dans sa section intitulée « Transformations économiques, y compris du marché du travail », l'auteur met de l'avant différents changements au sein du marché du travail : la croissance des emplois atypiques ou non standards, le remplacement des emplois du secteur

manufacturier par des emplois du secteur des services et plusieurs restructurations effectuées par les employeurs, soit la diminution des salaires, des avantages sociaux et des régimes de retraite, l'augmentation du temps de travail, une absence de représentation syndicale, un accès réduit à la formation et à l'avancement ainsi que le remplacement des postes permanents par des postes occasionnels et contractuels. Ces changements sont décrits comme des mesures qui ont pour but de rendre le marché plus flexible dans le contexte de la mondialisation qui crée une pression croissante de compétitivité économique. Leurs impacts sont qualifiés d'importants et se répercutant sur les individus, les familles et l'État. Ces transformations économiques impliquent une économie du savoir où les travailleurs peu scolarisés sont défavorisés et les travailleurs instruits davantage récompensés pour leur formation. Par conséquent s'accroissent les inégalités des revenus du travail de même que la précarité d'emploi et, par conséquent, une plus grande pression sur les systèmes d'assurance et d'assistance sociale. L'État social est donc interpellé à s'adapter à l'ensemble de ces changements. L'importance de ces changements sociaux et leur influence sur la pratique du travail social sont mises de l'avant.

Les nombreux chambardements tant économiques qu'idéologiques et sociaux que certains ont nommés la crise de la modernité et qui découlent des choix sociétaux des dernières décennies ont eu des impacts énormes sur une discipline professionnelle comme la nôtre dont le principal rôle est de gérer les retombées de ces mêmes chambardements. Confrontés à des modes d'exclusion sociale de plus en plus brutaux, nous sommes appelés à venir en aide à un nombre croissant de personnes qui en vivent les effets dévastateurs. Les différents contextes dans lesquels s'inscrivent nos pratiques sont également en mutation : réduction des dépenses publiques, abolition de postes permanents, communautarisation des services d'aide, financement éclaté par programmes et par projets, virages de tous genres, transferts de personnes. (Bourgon, 2007, p. 135).

Le tableau A à la page 161 de l'appendice A présente les concepts spécifiés du changement comme réalité sociale externe à la discipline du travail social en précisant leurs contextes d'utilisation et les dimensions d'analyse de sens présentes.

4.1.2 Le changement comme réalité sociale interne de la discipline

Le concept de changement en tant que réalité interne est discuté 16 fois en travail social et 4 fois en psychologie communautaire. Le chapitre sur l'histoire du travail social est essentiellement consacré à ce type de changement, mais c'est dans le chapitre sur la formation en travail social qu'il est mentionné le plus souvent. C'est aussi discuté dans le contexte des défis de la définition du travail social. Le tableau suivant présente les résultats de l'utilisation du concept.

Tableau 7 : Comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du concept de changement comme réalité sociale interne à la discipline

CHANGEMENT comme réalité sociale interne à la discipline					
Discipline	Travail social		Psychologie communautaire		
Fréquence d'utilisation (FU) totale	16		4		
Concept spécifié	FU	Contexte d'utilisation	Concept spécifié	FU	Contexte d'utilisation
Changement du travail social	16	Définition du travail social Histoire du travail social Formation en travail social	Changement de la psychologie communautaire	4	Épistémologie du changement social Histoire de la PC

Les notions de construction sociale et de structuration de la discipline sont utilisées pour expliquer le concept de changement comme réalité interne en travail social.

Fondée sur les travaux de Berger et Luckmann (1989) la notion de construction sociale renvoie à l'idée selon laquelle les actions, dont la mobilisation de connaissances, permettent d'établir une vision consensuelle suffisante à des formes d'institutionnalisation. La légitimité des institutions ainsi créées est alors acceptée, ce qui permet aux individus d'y adhérer, de les modifier et d'assurer leur pérennité. Il s'agit certes d'un processus historique, mais aussi de structuration, selon lequel les acteurs contribuent à modifier ou à transformer les institutions dont ils font partie. En travail social, cette structuration s'opère sur le plan des interactions quotidiennes entre les travailleurs sociaux, les clientèles du travail social et les organisations du travail social, ces dernières renvoyant aux milieux de travail, de formation et de formulation de politiques touchant la pratique. (Molgat, 2007, p. 20-21)

Dans le contexte de l'histoire de la profession, plusieurs exemples sont relevés concernant ce que constitue le changement du travail social : la restructuration et la diversification du champ professionnel, l'apparition d'une gestion spécialisée, la normalisation et la standardisation des actes et des tâches, l'introduction de professionnels autres que les travailleurs sociaux et la syndicalisation de ces professionnels. Dans le chapitre sur la formation en travail social, on discute des changements dans les programmes de formation à travers son histoire, en matière des exigences pour l'obtention du diplôme lié au titre officiel de travailleur social au Québec et ailleurs dans le monde. Les changements que connaît le travail social sont décrits comme constants et sont conçus comme variant en fonction des périodes de l'histoire, qui elles-mêmes varient selon les auteurs qui en discutent. Ces changements de la profession ont des impacts à la fois sur la discipline, car ils rendent difficile la formulation d'une définition univoque du travail

social, et à la fois sur la pratique du travail social. Les antécédents des changements internes sont regroupés en quatre « secteurs d'activités » (Rondeau et Commelin, 2007, p. 313) que sont la société, le système de distribution des services sociaux, le système professionnel et le système universitaire qui forment « nouveau contexte » lié au « changements de la mondialisation » (*Ibid.*).

Le service social s'inscrit dans la modernisation des institutions sociales de secours et de prise en charge. Son évolution se conjugue avec divers mouvements de sécularisation, de rationalisation et de démocratisation de la vie sociale. Cette évolution a été précipitée par des changements structurels des sociétés comme ceux de l'industrialisation ou de l'urbanisation. (Groulx, 2007, p. 41)

Dans la société, plusieurs défis et changements sont liés à la mondialisation. On observe la présence d'une compétition marquée, l'érosion des systèmes de sécurité sociale, la domination des valeurs néolibérales, l'exclusion sociale de grandes parties de la population, la paupérisation accrue, autant de phénomènes qui créent des conditions sociales nouvelles. Ces dernières exercent des pressions sur les programmes de formation qui doivent s'ajuster à la réalité du nouveau contexte. (Rondeau et Commelin, 2007, p. 313)

Rondeau et Commelin (2007) ajoute que les changements apportés aux politiques sociales se répercutent sur la pratique du travail social et touchent particulièrement à sa spécificité professionnelle, qui est de plus en plus influencée par des pratiques normalisées et standardisées du milieu institutionnel et, par conséquent, de plus en plus liée aux orientations des gouvernements. La formation à la profession doit donc s'ajuster en fonction de cette nouvelle réalité sociale.

En psychologie communautaire, les changements internes à la discipline sont mentionnés qu'à 4 reprises, avec la présentation d'un exemple spécifique à un moment

précis de l'histoire de la psychologie communautaire, soit le changement de nom de la section « psychologie communautaire » de *l'American Psychological Association* au cours des années 1980 par « Société pour la recherche et l'action communautaire ». Cela est présenté comme un fait marquant de l'histoire de la psychologie communautaire qui représente « la mise au point d'un cadre de référence commun » (Le Bossé & Dufort, 2001a, p. 47) pour la discipline ou encore en vue d'une « redéfinition des objectifs des pratiques sociales » (*ibid.*), en plus d'un « enracinement de toutes les initiatives de la recherche dans le champ disciplinaire sur la finalité du changement social qu'il se donne » (Kerisit, 2001, p. 382).

Le tableau B à la page 163 de l'appendice A présente les données ayant trait au concept de changement comme réalité interne en travail social. Somme toute, il faut retenir que le concept de changement en tant que réalité sociale, tant dans son sens de réalité externe que celui de réalité interne, est un concept important pour le travail social en comparaison avec l'importance qu'on lui accorde en psychologie communautaire. La discipline du travail social est présentée comme une construction sociale. Les explications du travail social à ce sujet sont amplement développées et présentent plusieurs détails de ce peuvent constituer les changements sociétaux et les changements de la profession du travail social, ainsi que les liens entre ces deux concepts. Il y a une attention particulière mise sur les concepts de changements économiques et de changements familiaux, ainsi que sur les changements dans les programmes de formation et les changements de la profession dans le contexte de la pratique dans le secteur public.

4.2 Le changement comme objectif disciplinaire

Le changement conçu comme un objectif disciplinaire est discuté dans les deux ouvrages à l'étude de façon significative. La psychologie communautaire lui accorde par contre une importance plus grande que le travail social. En travail social, le concept de changement sous toutes ses formes, en tant qu'objectif disciplinaire, est utilisé 71 fois dans l'ouvrage au complet, et ce, dans 9 des 14 chapitres. Les auteurs utilisent non seulement le concept de changement ou de changer comme tels, mais aussi une variété de ses concepts spécifiés pour illustrer la nature du changement : changement social, changement social et individuel, changement individuel, changement dans les dynamiques familiales. En psychologie communautaire, le concept de changement ayant le sens d'objectif disciplinaire est utilisé 171 fois dans son ensemble et on retrouve les mêmes concepts spécifiés qu'en travail social, à l'exception du concept de changements dans les dynamiques familiales, qui n'est pas présent dans cette discipline. Les concepts sont discutés dans tous les chapitres du manuel, sauf celui portant sur l'intervention en contexte multiethnique.

Tableau 8 : Comparaison interdisciplinaire de l'utilisation du changement comme objectif disciplinaire

CHANGEMENT comme objectif disciplinaire				
	Travail social		Psychologie communautaire	
Fréquence d'utilisation (FU)	71		171	
Concepts spécifiés	FU	Contexte d'utilisation	FU	Contexte d'utilisation
Changer	12	Intervention individuelle	17	Discipline en général Cadre paradigmatique de la PC Groupes de soutien et groupes d'entraide Consultation communautaire Intervention réseau et l'approche milieu Recherche
Changement	5	Définition du travail social Réflexion éthique Recherche Travail social des groupes	6	Introduction/ Pratiques traditionnelles en PC
Changement social	25	Définition du travail social Pratique Formation Organisation communautaire Recherche Travail social de groupes Système professionnel	81	Discipline en général Cadre paradigmatique de la PC Consultation communautaire Promotion Recherche Politiques sociales (recherche) Développement économique communautaire
Changement individuel et social	3	Définition du travail social Réflexion éthique/valeurs du travail social	77	Travail social de groupes/Groupe d'entraide Intervention centrée sur le pouvoir d'agir
Changement individuel	12	Groupes de thérapie Définition du travail social Intervention individuelle	9	Intervention de réseau
Changement dynamiques familiales	14	Intervention auprès des familles		

Les sous-sections suivantes présentent les résultats pour ces concepts : changer, changement, changement social, changement individuel, changement individuel et social.

Les données pour le concept de changement dans les dynamiques familiales n'ont pas été retenues, car le concept est absent en psychologie communautaire.

4.2.1 *Changer*

Le concept « changer » est nommé 12 fois dans le chapitre portant sur l'intervention individuelle en travail social²⁴ et 17 fois dans plusieurs chapitres de l'ouvrage en psychologie communautaire. Le chapitre sur l'intervention individuelle en travail social est introduit avec cette citation de l'artiste Richard Desjardins, qui pourrait être révélatrice d'un double objectif de changement individuel et de changement social pour ce mode d'intervention : « S'cuse-moi je m'en vais, je reviens dans une heure, faut que j'aille changer le monde » (Bourgon, 2007, p. 121), le « monde » pouvant signifier à la fois un individu ou l'ensemble de tout ce qui existe. Toutefois, malgré l'inclusion de ce passage poétique, le changement social n'est pas discuté dans le chapitre et il y a une mise en garde lors de la présentation des étapes de l'intervention qui mentionne la nécessité, en phase de terminaison, de « souligner les limites de l'intervention individuelle comme moyen pour changer les rapports sociaux existants » (Bourgon, 2007, p. 135).

²⁴ Il est possible de repérer le concept sous sa forme de verbe à quelques reprises dans d'autres chapitres, mais son sens est le même qu'un autre concept spécifié utilisé dans le texte. Par exemple, dans le chapitre sur l'organisation communautaire, les auteurs discutent du changement social et utilisent les verbes changer et modifier dans leurs explications. Nous avons donc inclus ces données dans l'analyse du concept de changement social.

Des indications du sens donné au concept « changer » peuvent être identifiées lors de la définition de l'intervention individuelle en travail social. Les auteurs abordent d'abord la vision dite réductionniste de l'intervention individuelle.

Depuis son origine, le propre du travail social a été d'intervenir sur les problèmes sociaux tels que vécus principalement par les individus et les familles les plus démunies de notre société. Malheureusement, cet objet d'étude s'est la plupart du temps traduit par une individualisation des effets de ces problèmes sociaux. Dans une telle perspective, la personne est vue comme un problème à traiter et l'intervention sociale, comme une série d'opérations mécaniques visant presque uniquement à changer les individus concernés. (Bourgon, 2007, p. 121).

La méthode d'intervention individuelle qui est prônée cible une situation-problème vécue par une personne et propose comme moyen une aide à obtenir les ressources nécessaires, dites dures (argent, nourriture, logement, services médicaux, service de garde) et molles (attention, respect, reconnaissance sociale, amour de soi), et ce, « afin qu'elle puisse participer activement à son devenir individuel et au devenir collectif de la société en tant qu'actrice sociale. » (Bourgon, 2007, p. 123). Ce processus d'intervention se fait avec une prise en compte de l'environnement de la personne et en impliquant cette dernière comme sujet actif qui participe « à son devenir individuel et au devenir collectif de la société en tant qu'actrice sociale. » (Bourgon, 2007, p. 123).

Le tableau C à la page 165 de l'appendice A présente les résultats du concept de changer comme objectif disciplinaire en travail social selon les dimensions retenues.

Le premier chapitre de l'ouvrage en psychologie communautaire, qui traite entre autres de l'émergence de la psychologie communautaire, utilise le concept « changer » pour souligner la distinction entre cette discipline et celle de la psychologie clinique, qui selon les auteurs doit modifier son rôle et son paradigme pour inclure comme cibles les conditions de vie qui mène à la marginalisation des personnes et tenir compte des déterminants sociaux des comportements jugés dérangeants. Une attention particulière est accordée aux institutions comme déterminants sociaux.

La question suivante est alors devenue la préoccupation de l'heure : Que peut-on faire pour changer les institutions afin d'améliorer la qualité de l'éducation, de réduire les crimes et la délinquance, d'améliorer le logement, d'éliminer le racisme, la pauvreté, l'isolement social ? Elle entraîna deux autres questions qui correspondent aux deux fonctions interreliées des psychologues communautaires, soit l'analyse et l'action. Comment les institutions sociales contribuent-elles à créer les problèmes ? Comment ces institutions peuvent-elles être changées ? Répondre à ces questions exigeait que le psychologue intéressé par une approche communautaire se transforme en chercheur, en agent de développement humain, en activiste politique. (Dufort et Le Bossé, 2001, p.20).

Selon ces derniers auteurs, la conséquence de s'attaquer aux cibles sociales fournirait des solutions véritables aux difficultés psychologiques des personnes. Les autres chapitres qui utilisent le concept « changer » informent le lecteur sur d'autres cibles sociales d'intervention en psychologie communautaire : l'ordre social, la relation de pouvoir entre les acteurs qui contrôlent la ressource et ceux qui sont intéressés par la ressource, la société, les systèmes sociaux. Le chapitre sur l'intervention de réseau est le seul à mentionner une cible se rapportant explicitement à l'individu, soit les comportements des personnes. Les moyens identifiés par les auteurs pour arriver à ces

changements sont généralement l'analyse et l'action. Spécifiquement, il est question d'intervention, de prévention, d'entraide et de recherche-action. Une explication purement théorique de la notion de pouvoir informe aussi le lecteur sur l'importance du concept de ressource pour comprendre le sens du concept de changer en psychologie communautaire.

Ceux qui ont peu de contrôle sur les ressources peuvent malgré tout être en mesure de changer l'ordre social. Serrano-Garcia mentionne deux stratégies principales visant à amener un changement dans la relation de pouvoir : modifier l'importance et la valeur accordées à la ressource en remettant en question ses bases idéologiques ; transférer de manière partielle ou totale le contrôle de la ressource à ceux qui ne l'ont pas. (Le Bossé et Dufort, 2001, p. 42).

Ils expliquent aussi que les acteurs intéressés par la ressource doivent être conscients de la répartition inégale de cette dernière et que intervenants doivent prendre en compte l'historique de la relation de pouvoir dans leur analyse de la situation à changer. Enfin, dans le contexte de la recherche-action, qui aurait comme conséquence souhaitée l'amélioration des conditions des êtres humains, le facteur préalable au changement serait la coopération et l'engagement des chercheurs et des participants.

Le tableau D à la page 166 de l'appendice A présente les résultats du concept de changer comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire.

Nous retenons des données concernant le concept « changer » en travail social qu'elles se rapportent au changement individuel. Celui-ci se traduit par une personne en devenir qui participe activement à la vie sociale. Ce processus implique l'assistance du

travailleur social pour, avant tout, obtenir les ressources nécessaires à l'épanouissement de la personne. De plus, l'intervention individuelle présente des limites par rapport à sa capacité de produire le changement social. En psychologie communautaire, les résultats du concept « changer » informent plutôt le lecteur sur les cibles sociales, surtout les institutions sociales et les rapports de pouvoir sociaux concernant l'accès aux ressources. Ceci présente une distinction claire entre cette discipline et la psychologie clinique.

4.2.2 *Changement*

Quoique le concept de changement soit présenté seulement à quelques reprises par les deux disciplines, soit 5 fois en travail social et 6 fois en psychologie communautaire, certains éléments des dimensions que nous avons retenues sont présents et intéressants à examiner.

En travail social, on discute surtout du concept de changement dans le chapitre sur le service social des groupes, où il est avancé que le groupe est un « puissant moyen de changement » et un « médium important pour influencer un système plus large vers un changement souhaité » et que « l'intention du service social de groupe est de provoquer un changement dont les buts sont voulus et planifiés, et dont les opérations sont en rapport direct avec ces buts » (Lindsay, 2007, p.179). Le chapitre portant sur la recherche mentionne le changement comme objectif brièvement, en spécifiant qu'il doit être concret et mesurable.

C'est dans le contexte des discussions sur la définition du travail social mise au point par l'Association internationale des écoles de travail social / Fédération internationale des travailleurs sociaux en 2001 que les multiples sens accordés au changement sont débattus²⁵ :

La définition traduit un effort certain de fédérer les perspectives et les points de vue, en tenant compte des multiples enracinements religieux, nationaux et culturels des membres de ces regroupements. Il n'est pas surprenant donc qu'elle recèle en creux des divergences au sujet de la manière d'obtenir le changement puisque les « théories du comportement » peuvent renvoyer tant aux perspectives cognitivo-comportementales qu'aux méthodes psychodynamiques, et les « théories des systèmes sociaux », tant à la théorie générale des systèmes ou au très populaire modèle écologique qu'à des orientations d'intervention plus structurelles liées notamment aux théories de la libération, au féminisme et au marxisme. Elle est également « ouverte » en ce qui concerne les sujets ou les objets de l'intervention, car elle permet de considérer autant les individus que les réseaux et les sociétés comme destinataires des interventions, ces dernières étant situées « au point de rencontre entre les personnes et leur environnement ». Selon les perspectives de départ, les théories et les méthodes, ce point de rencontre peut se situer davantage du côté de l'individu que de la société ou vice versa. (Molgat, 2007, p. 24).

Selon ces explications, le changement peut avoir des cibles plus ou moins individuelles, plus ou moins sociales, selon les perspectives théoriques et pratiques adoptées, qui, elles, sont multiples et divergentes.

Le tableau E à la page 168 de l'appendice A résume le sens donné au concept de changement en tant qu'objectif en travail social.

²⁵ Voir p. 69 pour la définition comme telle.

En psychologie communautaire, l'accent est surtout mis sur l'idée que le changement peut être défini par les intervenants ou par les personnes et les communautés, ayant chacun leurs conséquences pour les personnes aidées. Cette discipline privilégie l'implication des personnes dans tout le processus du changement et répète cette posture tout au long de l'ouvrage.

Les psychologues communautaires ont contribué à la réflexion sur le renouvellement des pratiques sociales. L'orientation qu'ils promeuvent est le renforcement de la capacité des personnes et des communautés à devenir les agents de leur destinée. Les pratiques traditionnelles ont trop longtemps défini les changements à effectuer du seul point de vue des intervenants et ceux-ci ont trop fréquemment attribué l'échec de leurs interventions aux personnes aidées. (Dufort, 2001, p. 3).

On introduit ainsi la notion d'*empowerment*, qui est fortement liée au concept de changement dans cette discipline.

4.2.3 *Changement social*

Le changement social est le concept qui est de loin discuté le plus souvent par les deux disciplines. L'ouvrage en psychologie communautaire accorde une plus grande importance au concept, en le nommant 83 fois. Les deux premiers chapitres sont essentiellement consacrés à définir le changement social et à réfléchir sur sa portée sur toute la discipline. Du côté du travail social, le changement social est nommé 25 fois, étant identifié en début d'ouvrage comme un des objectifs de la discipline, mais il est avant tout discuté dans le contexte de l'organisation communautaire.

Il existerait des conceptions conflictuelles du changement social qui « traverse toute l'histoire du travail social » (Groulx, 2007, p. 54) selon la nature des interventions valorisées pour sa réalisation, qu'elles soient plus individuelles (relation d'aide individuelle, *casework*) ou plus sociales et collectives (action sociale, éducation populaire, réforme urbaine). Les différentes méthodes auraient tout de même des points de convergence dans leurs façons de voir la personne comme active dans le processus de changement.

Malgré les points de divergence qui séparent le casework de l'animation sociale, il ne faut pas sous-estimer les points de convergence ou de similitude, en particulier au niveau de leur philosophie respective. Les deux méthodes montrent un même refus de l'assistance et du statut d'assisté, que ce soit pour les individus ou les communautés, et une même revendication professionnelle, où souvent le modèle médical sert de cadre de référence. Il faut aussi ajouter la même importance donnée à la rationalité comme moyen de résolution des problèmes, au self-help et à l'*empowerment* comme mobilisation des ressources pour réaliser le changement personnel ou social. (Groulx, 2007, p.55).

Les définitions arrêtées travail social indiquent que le travailleur social ou l'assistant social cherche à promouvoir le changement social en utilisant des interventions qui ont pour but l'amélioration du bien-être général. La cible des interventions serait le point de rencontre entre la personne et la société. Molgat (2007) spécifie que l'intervention sur ce point de rencontre implique une action en tandem du travail social, soit à la fois sur le plan des individus et sur le plan des structures sociales, qui sont basées sur une utilisation critique et réflexive des théories du comportement et des systèmes sociaux.

Les auteurs avancent en conclusion de l'ouvrage que le changement social constitue un mouvement qui surgit des aspirations des travailleurs sociaux :

Si le lien social a des aspects individuels, il ne peut s'y restreindre sous peine de tomber dans le piège que lui tend le néolibéralisme. À notre avis, le lien social n'a de sens qu'en lien avec le changement social. Les idéaux conservent leur importance : la répartition du pouvoir et de la richesse, la liberté des peuples, la justice, l'autonomie des personnes, voilà autant d'espérances qui doivent alimenter la reconstruction du lien social. Il faut réhabiliter la notion de l'utopie programme, comme disait Henri Desroches (1985 : 545), ou l'utopie concrète, comme le propose Bookchin (1980 : 281-283). Ces notions signifient que loin de fuir dans l'univers chimérique, l'utopie doit s'ancrer dans l'expérimentation, le quotidien, l'autrement, avec un objectif de transformation. (Hurtubise et Deslauriers, 2007, p. 326).

Toutefois, les auteurs avancent aussi en début d'ouvrage que ce ne serait pas nécessairement toute la discipline qui serait intéressée au changement social. Le concept est mentionné dans quelques contextes différents d'intervention, dont le travail social des groupes, la recherche, le système professionnel et l'organisation communautaire. Dans le chapitre sur le travail social des groupes, il est souligné qu'en travail social, le changement individuel et le changement social constituent des buts qui peuvent s'accomplir simultanément ou non.

...les travailleurs sociaux peuvent parfois travailler simultanément ou en continuité vers l'atteinte de buts relatifs au changement personnel et au changement social. (Lindsay, 2007, p. 178).

Le chapitre sur la recherche avance que ce volet de la discipline a pour objectif de créer un changement, tant au plan individuel que collectif, qui mène à l'amélioration de la situation dans laquelle se trouve un individu ou un groupe social dit vulnérable. Des exemples de ce que peuvent constituer ces changements sont donnés : « réforme des

« systèmes d'aide sociale, obtention de plus de justice sociale, modifier les comportements individuels en fonction des normes acceptées socialement » (Kirisit, 2007, p. 270). Le chapitre portant sur le système professionnel québécois mentionne même le changement comme titre d'une section intitulée « L'OPTSQ comme acteur de changement social » (Beauregard, 2007, p. 112). Le concept est présenté comme un engagement porté par l'ordre professionnel qui s'inscrit dans la tradition du travail social et qui décline ainsi la vision du changement social.

Depuis les dernières années, l'Ordre a accentué sa présence sur la scène publique. Dans cette foulée, il a multiplié ses actions visant la défense des droits des personnes et la promotion de la justice sociale. Il a dénoncé les iniquités socioéconomiques et la violation des droits des personnes les plus vulnérables. L'Ordre promeut l'émergence d'une société où tous les citoyens bénéficieront de conditions de vie décentes. Il rappelle constamment à l'État son devoir de solidarité, en particulier envers les personnes les plus démunies. C'est là un engagement qui va à contre-courant du discours néolibéral actuel, mais qui s'inscrit tout à fait dans la tradition du travail social. (Beauregard, 2007, p. 112).

Toujours selon les auteurs de l'ouvrage en travail social, l'objectif du changement social serait avant tout un résultat visé par l'orientation dite analytique et critique de la discipline, portée par les enseignants et les travailleurs sociaux en milieux non institutionnels. Cette observation est soutenue par le fait que le concept de changement social est nommé principalement dans le chapitre portant sur l'organisation communautaire. Cette orientation de la discipline aurait une conception du changement social spécifique, soit qu'il « vise la transformation des rapports sociaux et des structures sociales afin qu'ils respectent davantage les règles d'équité et de justice sociale » (Molgat, 2007, p. 27). Or dans le cadre de la présentation de l'organisation communautaire, le sens

du concept de changement social est développé davantage. L'organisateur communautaire est décrit comme un « agent de changement professionnel » (Dupperé, 2007, p.195) qui aide des systèmes d'action communautaire à trouver des solutions à un problème social en ciblant des possibilités concrètes dans l'environnement social, politique et économique, soit sur le plan des conditions de l'environnement ou celui des institutions sociales. Ces cibles sont définies par les personnes et les communautés, qui sont également les acteurs du changement en s'engageant dans une action collective consciente et planifiée. Le tout doit se faire dans un système de valeurs démocratiques. Le concept d'*empowerment* est donc mis en lien avec celui du changement social et est décrit comme la base éthique de l'organisation communautaire. Les résultats des actions de l'organisation communautaire, comme la préparation d'un mémoire, la participation à une manifestation ou une table de concertation, se veulent concrets sous forme de changements observables.

Ce travail à partir des atouts d'une communauté est une démarche d'*empowerment*, ce qui est une base éthique importante en organisation communautaire. L'*empowerment* peut être compris à la fois comme un résultat, c'est-à-dire la capacité des personnes et des communautés à « [...] exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » et comme un processus par lequel les personnes ou les communautés s'approprient le pouvoir et les capacités de l'exercer de façon autonome. (Duperré, 2007, p.198)

De plus, l'organisation communautaire se divise en trois modèles qui ont chacun leur façon d'intervenir pour produire le changement : le développement local, l'action sociale et le *planning social*. Les explications de ce que constitue le développement local et l'action sociale proposent des conceptions nuancées du changement social., alors qu'on

ne discute pas de changement dans la présentation du *planning social*. Dans le cas du développement local, on décrit le changement comme une stratégie en précisant qu'elle doit être consensuelle, basée sur l'aide mutuelle et qu'il doit être réalisé avec la participation de la population à la détermination des problèmes et des solutions. Les conséquences souhaitées sont l'amélioration des compétences, à la fois sociales et personnelles, de la communauté locale à résoudre ses problèmes actuels et futurs.

De style humaniste, le modèle de développement local met l'accent sur le processus, car le but ultime est l'amélioration des compétences de la communauté locale, en tant qu'entité géographique, à résoudre ses problèmes actuels et futurs. En conséquence, le processus d'éducation ou de développement personnel des participants est tout aussi important que la réalisation d'une tâche déterminée. Le modèle de développement local suppose que le changement doit être réalisé par la participation la plus large possible de la population à la détermination des problèmes et des modes de solutions à entreprendre. La stratégie de changement est consensuelle et basée sur l'aide mutuelle (self-help). (Duperré, 2007, p. 204).

Les explications du modèle d'action sociale précisent davantage les cibles de ces stratégies que sont les rapports de pouvoir et l'accès aux ressources et au processus de prise de décision.

Le modèle d'action sociale, quant à lui, a pour but de provoquer des changements fondamentaux dans la communauté incluant la redistribution du pouvoir et des ressources, l'accès à la prise de décision pour les groupes marginalisés, les populations appauvries, privées de droits ou opprimées. Les tactiques de confrontation (piquetage, manifestation, grèves, boycott, désobéissance civile) et celles pour obtenir l'attention des médias et des décideurs, sont à l'ordre du jour dans ce modèle. Récemment, les stratégies d'action sociale se sont diversifiées. Ainsi, la construction de coalitions ou de regroupements est devenue aujourd'hui une préoccupation centrale de l'action sociale des groupes. (Duperré, 2007, p. 204).

Le tableau F de la page 169 de l'appendice A résume la conception du changement social en travail social selon les différents contextes. Il importe de retenir que le changement social est un concept important pour le travail social, étant à la fois un concept clé et décrit comme un mouvement qui surgit des aspirations utopiques des travailleurs sociaux, qui seraient ancrées dans leur pratique quotidienne. Ce ne serait par contre pas toute la discipline qui porterait l'objectif du changement social, mais plutôt la veine dite critique du travail social. Le changement social et le changement individuel sont des objectifs professionnels qui peuvent s'accomplir en tandem ou de façon séparée, mais la cible demeure la même, soit le point de rencontre entre la personne et la société. La conception du changement serait différente, même conflictuelle, selon le mode d'intervention privilégié pour son actualisation. Il y aurait tout de même une philosophie d'intervention commune à toute la discipline qui tourne autour du refus de l'assistance, et ce en opposition au modèle médical dominant. Le changement social est mentionné dans quelques contextes d'intervention, mais le concept est le mieux défini et développé dans le chapitre portant sur l'organisation communautaire. Le changement social est présenté comme une solution aux problèmes sociaux et visant la transformation des rapports sociaux et des structures sociales, spécifiquement l'accès aux ressources. On y met en lien le concept d'*empowerment*, en le nommant comme un moyen pour atteindre le changement social et comme la base éthique l'organisation communautaire.

En psychologie communautaire, contribuer au changement social est décrit comme la mission, la préoccupation centrale, la visée, l'objectif ultime et la finalité de la psychologie communautaire.

La psychologie communautaire porte explicitement sur le changement social.
(Dufort et Le Bossé, 2001, p. 25).

Les auteurs en psychologie communautaire affirment que cette discipline s'inscrit dans, ou se fonde sur, un paradigme de changement social et que les psychologues communautaires doivent « contribuer à développer une science du changement social » (Le Bossé et Dufort, 2001, p. 33). Le changement social est discuté majoritairement dans le contexte de la discipline en général, mais quelques chapitres plus spécifiques l'abordent également, soit ceux de la consultation communautaire, de la recherche et du développement économique communautaire. L'ouvrage ne présente pas une définition comme telle du concept, mais un passage tiré du texte de Le Bossé et Dufort (2001), présenté comme une description générale du cadre paradigmatique du changement social, résume sa conception disciplinaire :

Aux fins de notre propos, on peut avancer que les psychologues communautaires comprennent actuellement les problèmes sociaux comme le produit de carences dans la disponibilité et l'accès aux ressources nécessaires au développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés. Comme ces carences sont directement produites par les modes actuels de distribution et d'accès à ces ressources, la résolution des problèmes sociaux passe donc par un changement social global. Le changement visé devrait permettre aux individus d'accéder aux ressources nécessaires au développement de leur pouvoir d'agir indépendamment de leurs caractéristiques de classe, de race, de sexe, etc. Pour être réalisé de manière durable et adéquate, ce changement devrait être fait par les personnes concernées au sein de leur communauté d'appartenance. Il convient donc de viser en priorité le renforcement des communautés et des structures médiatrices que constituent l'école, la famille, le quartier, etc. Dans ce contexte, les professionnels des

pratiques sociales ont pour principale fonction de soutenir et d'accompagner le changement plutôt que de le définir et de le réaliser. (Le Bossé & Dufort, 2001a, p. 37).

Cette conception du changement social est présentée comme faisant partie d'un renouvellement des pratiques sociales traditionnelles, « qui ont longtemps défini les changements à effectuer du seul point de vue des intervenants » (Dufort et Guay, 2001, p.3) et d'une redéfinition des objectifs fondamentaux de la discipline de la psychologie communautaire.

[Les psychologues communautaires] partent du postulat selon lequel la responsabilité du changement social est de nature à la fois individuelle et structurelle. Les personnes et les environnements ne peuvent donc être reconnus comme la cause exclusive des problèmes observés. Il faut plutôt rechercher leurs causes dans l'adéquation entre la personne et son environnement. (Le Bossé & Dufort, 2001a p. 40).

Les auteurs de cette discipline ont tendance à caractériser le concept en qualifiant les changements sociaux visés de significatifs, positifs, véritables et durables. La dimension temporelle du changement est aussi abordée : le processus de changement ne se produit pas instantanément et le changement comme tel peut être à court ou à long terme. De plus, il y aurait des « valeurs qui définissent la nature du changement proposé » (Dufort et Guay, 2001, p. 40), qui sont décrites comme des valeurs fondamentales promues par le champ disciplinaire. Il est avancé qu'elles s'inscrivent dans un paradigme de changement social et forment un cadre moral qui oriente ou sous-tend les actions des psychologues communautaires, que ce soit du côté des services professionnels offerts ou de la recherche. Les trois valeurs sont la promotion du bien-être des humains, le respect de la diversité et la promotion de la justice sociale.

S'il est clair que l'objectif ultime de ce professionnel est de contribuer au changement social, celui-ci est clairement encadré par les valeurs présentées plus haut. (Le Bossé & Dufort, 2001a, p.47)

Les auteurs qui exposent la recherche générale en psychologie communautaire présentent le changement effectué dans ce contexte comme constructif, en plus de discuter à quelques reprises des concepts de changement de premier niveau ou de premier ordre (visant exclusivement les individus et les amenant à s'adapter à des environnements contraignants) et du changement de deuxième ordre, préconisé par la discipline (modification des facteurs individuels et environnementaux). Dans le contexte spécifique de la recherche participante, les changements visés sont conçus comme radicaux. Dans le domaine de la recherche sur les politiques sociales, il y aurait des facteurs qui influencent la décision des chercheurs de contribuer ou non au changement social, soit la présence de l'approche écologique, la présence de certaines valeurs éthiques dites fondamentales (reconnaissance, compassion, équité) chez le chercheur et la présence de financement de la recherche.

Aucun de ces facteurs n'influence à lui seul la décision des chercheurs de contribuer aux changements sociaux ou à l'amélioration des institutions et des politiques sociales. C'est la présence simultanée d'intérêts professionnels, d'éléments organisationnels, de valeurs personnelles et d'un cadre théorique pertinent qui permet un rapprochement entre les chercheurs et le domaine des politiques sociales. (Bouchard, 2001, p. 344)

Sur le plan des cibles du changement social en psychologie communautaire, les auteurs répètent de façon constante tout au long de l'ouvrage qu'elles sont déterminées

par les personnes et les communautés en fonction de leurs préoccupations. Il est avancé qu'au-delà des changements au niveau communautaire, il est aussi nécessaire de « réaliser des changements sociaux et économiques d'envergure nationale ou mondiale » (Dufort et Le Bossé, 2001, p. 27). Dans le contexte de la recherche, les changements se produisent à l'échelle des individus et des systèmes. Or, sur le plan de la recherche évaluative, les programmes sociaux sont la cible du changement. Les auteurs du chapitre sur la consultation avancent, quant à eux, que la cible est une situation non désirée qui pose problème pour une communauté. Finalement, les auteurs du chapitre portant sur le développement économique communautaire soulignent qu'un des buts de la psychologie communautaire consiste, à travers le changement social, à réduire la psychopathologie dans la population en général et spécifiquement dans les sous-groupes les plus affectés par des conditions de vie difficiles, dont la pauvreté, le sous-emploi et les problèmes sociaux.

Quant aux antécédents du changement social, il est soutenu que la mission de changement social doit reposer sur un corpus de connaissances et avoir des bases épistémologiques rigoureuses et fiables, d'où l'importance pour les auteurs du manuel d'élaborer le paradigme qui sous-tend le concept. De plus, les auteurs abordent l'importance du cadre théorique de la psychologie communautaire et de la « compréhension solide » (Le Bossé & Dufort, 2001a, p. 55) de ce dernier, qui sert à développer ses pratiques visant le changement social. Ils affirment que le modèle écologique est le cadre théorique traditionnellement retenu par la discipline, mais que les

psychologues communautaires ont connu une impasse par rapport à son utilisation qui permettait tout de même une orientation clinique aux interventions. L'*empowerment* a été proposé comme modèle théorique et de pratique qui sous-tend et qui permet le changement social.

Sur le plan des acteurs, il est prévu que ce soient avant tout les individus dans l'environnement où ils vivent, car ce devrait être eux qui déterminent et mènent le changement. Les psychologues travaillent surtout avec les populations minoritaires et défavorisées. Les auteurs sensibilisent le lecteur à l'idée que les besoins et les intérêts des personnes et des communautés peuvent se distinguer de ceux de la société plus large, dont les institutions locales (CLSC, écoles), les institutions centrales et les pouvoirs publics. Ces institutions sont aussi responsables du changement ou encore peuvent avoir une influence sur ce dernier. Or, les auteurs affirment que seules les institutions centrales peuvent agir pour réaliser le changement social quant aux problèmes sociaux dits plus larges.

Face à certains aspects de la vie, les communautés sont les mieux placées pour déterminer et trouver des façons de surmonter les obstacles au pouvoir d'agir de leurs membres. Face à des problèmes sociaux plus larges, seules les institutions centrales peuvent avoir une influence significative. La notion de communauté, avec son processus décentralisé de prise de décision, peut permettre la réalisation de programmes uniques répondant aux besoins perçus des groupes la composant. Il faut toutefois prendre garde à ce que la promotion de la communauté ne soit pas une façon de mystifier certaines réalités sociales et d'éluder la nécessité de réaliser des changements sociaux et économiques d'envergure nationale et mondiale. (Dufort et Le Bossé, 2001, p. 27).

Les psychologues communautaires sont aussi des acteurs importants du changement et sont décrits dans ce contexte comme des chercheurs, des intervenants, des animateurs, des consultants, des formateurs, des agents de rétroactions, des conseillers, des évaluateurs, des catalyseurs de ressources, des professionnels des pratiques sociales, des concepteurs engagés du changement social, des participants au changement social et des agents de changement social.

Concepteurs engagés en faveur des populations minoritaires et défavorisées, les chercheurs en psychologie communautaire sont également destinés à agir comme agents de changement dans leur milieu. (Le Bossé et Papineau, 2001, p. 370).

Les moyens utilisés par les psychologues communautaires pour produire, induire, entraîner, faciliter ou générer des changements ou encore pour contribuer au changement social sont de l'ordre du soutien ou de l'appui à la démarche de changement des personnes et des communautés, plutôt que la définition ou la réalisation de ce dernier. Les auteurs avancent l'idée que leur rôle d'agent de changement a amené les psychologues communautaires à mettre au point des modes d'intervention ou à s'engager dans des modes d'action qui « reconnaissent l'interrelation et la complexité des phénomènes comportementaux » (Dufort et Le Bossé, 200, p. 21). C'est surtout le développement du pouvoir d'agir qui est avancé comme moyen pour obtenir le changement social et spécifiquement les stratégies personnelles et collectives d'acquisition du pouvoir d'agir qui auraient un potentiel de changement social. Il est ainsi précisé que le changement social doit passer par des mécanismes personnels de renforcement du pouvoir psychologique et politique de la personne.

Le changement social ne peut s'effectuer qu'à travers le renforcement du pouvoir psychologique (sentiment de contrôle, d'efficacité personnelle et communautaire) et politique (accès aux institutions, participation aux processus de prise de décision). (Le Bossé et Dufort, 2007, p. 43).

D'autres moyens sont aussi discutés, dont ceux réalisés dans le contexte de la recherche, de la consultation en psychologie communautaire ou du développement économique communautaire. La recherche, ou encore la production de connaissances, et le développement économique communautaire sont tous deux avancés comme des outils de changement social au même titre que les autres actions sociales.

Les psychologues communautaires se distinguent donc du scientifique plus traditionnel, en ce qu'ils conçoivent en priorité la recherche comme un outil de changement social. (Le Bossé et Papineau, 2001, p. 370).

Les cibles, les moyens et les conséquences varient selon le type de recherche effectuée. Par exemple, la recherche-action ou participante mettra en place des actions collectives auprès de personnes qui font l'objet d'oppression et, ce, dans le but d'une plus grande justice sociale, alors que la recherche évaluative aura pour but d'améliorer les programmes sociaux communautaires. Le changement individuel et le changement social sont mis en lien dans le contexte de la recherche-action.

Dans ce contexte, la recherche et l'action sociale sont conçues comme des processus simultanés, inséparables du changement et indispensables à celui-ci. En agissant, les êtres humains construisent et changent leur environnement en même temps qu'ils en acquièrent une connaissance plus approfondie. Le développement systématique de cette connaissance est indissociable de l'action, car, au moment

même où les personnes découvrent leurs manières de comprendre et de construire leur réalité, elles les modifient, les transforment. (Le Bossé et Papineau, 2001, p. 370).

Si on se penche davantage sur les conditions nécessaires au changement social, le renforcement des communautés et des structures médiatrices, qui est brièvement expliqué comme le soutien à la participation des personnes à ces structures est, essentiel au développement du pouvoir d'agir, qui lui-même est essentiel à la réalisation du changement. On donne une définition de structures médiatrices : « les institutions dans lesquelles l'individu évolue et qui font le pont entre l'individu et la société » (Dufort et Le Bossé, 2001, p.28). Les exemples présentés sont l'école, la famille, le quartier, les groupes communautaires et les organismes communautaires. Ainsi, la participation des individus aux structures médiatrices augmente leur pouvoir d'agir, ce qui rend possible la réalisation du changement souhaité par ces individus. Dans le même ordre d'idée, Fréchette (2001) explique que dans le contexte de la prévention, la responsabilité du changement social est partagée parmi les individus, les institutions locales et les pouvoirs publics.

Nous tenons ici à souligner qu'en prévention la notion d'*empowerment* opère une jonction intéressante entre les interventions de construction du potentiel personnel et celles envisageant la modification des milieux de vie et de leurs conditions sociopolitiques. Le changement social n'est plus alors envisagé comme la seule responsabilité des individus, mais encore celle des institutions locales comme les CLSC et les écoles et celle des pouvoirs publics doit passer par la transformation des environnements ou des dispositifs qui entretiennent les inégalités sociales entravant le développement optimal des individus et des familles et la qualité de vie des communautés locales. (Fréchette, 2001, p. 222).

La volonté de changement est aussi comprise dans les conditions nécessaires au changement social, ainsi que le fait que les personnes et les communautés soient en mesure de participer activement au changement.

Des changements véritables et durables ne peuvent être accomplis que si les personnes et les communautés sont en mesure de prendre leur destinée en main, définissant elles-mêmes les changements qu'elles souhaitent réaliser, trouvant leurs propres solutions et établissant leurs propres critères de réussite. (Dufort et Guay, 2001, p. 409).

Finalement, les auteurs présentent la notion du statu quo comme étant le principal obstacle au changement social.

Il faut bien comprendre que l'acceptation passive du statu quo (ce qui correspond à l'absence de volonté de changement) est un acte politique au même titre que les actions visant explicitement le changement social. (Le Bossé & Dufort, 2001a, p. 38).

En ce qui a trait aux conséquences ou apports du changement social, l'amélioration du bien-être des personnes est ce qui est visé de façon générale. Les auteurs avancent aussi l'idée du changement qui contribue au « développement optimal des individus et des familles et la qualité de vie des communautés locales » (Fréchette, 2001, p. 222). Deux autres thèmes généraux se dégagent des textes par rapport aux effets, soit l'accès aux ressources (distribution ou partage plus équitable) et l'amélioration des conditions d'exercice de pouvoir des personnes, des groupes et des communautés. Les auteurs nomment aussi la résolution de problèmes sociaux ou d'une situation non désirée qui pose problème pour une communauté, la diminution de la psychopathologie, le développement

de la communauté, une plus grande justice sociale, l'amélioration des programmes sociaux et une réponse aux exigences des bailleurs de fonds de ces derniers.

Le tableau G de la page 175 de l'appendice A résume le sens donné au concept de changement social dans l'ouvrage en psychologie communautaire. Somme toute, le changement social est présenté comme le concept central de la discipline et les auteurs avancent un paradigme disciplinaire, qui se veut scientifique, basé sur ce dernier. L'*empowerment* est aussi un concept central et intimement lié à celui du changement social, car il est présenté à la fois comme le cadre théorique et le cadre de pratique de la discipline. Un cadre moral qui entoure le changement social est aussi avancé, composé de valeurs fondamentales qui sont la promotion du bien-être, le respect de la diversité et la promotion de la justice sociale. Sur le plan des cibles, les auteurs répètent qu'elles sont d'abord et avant tout déterminées par les personnes concernées par le changement, ce qui fait d'eux les acteurs principaux qui mènent le changement. Les structures sociales seraient aussi responsables du changement social, surtout en ce qui a trait aux problèmes sociaux plus larges. Les psychologues communautaires, en tant qu'agents de changement, sont présents pour appuyer les démarches des personnes et des communautés. Cette façon d'analyser la réalité et d'agir sur celle-ci se veut en réaction et en opposition au modèle d'intervention de la psychologie clinique.

4.2.4 *Changement individuel et social*

Le concept de changement individuel et social, présenté comme un concept complet en soi et non comme deux concepts séparés, est présenté de façon beaucoup plus significative par les auteurs en psychologie communautaire. En travail social, le chapitre portant sur la réflexion éthique est le seul texte qui discute de ce concept et, ce à trois reprises. En début de texte, il est avancé que le changement vise l'amélioration du fonctionnement social à l'égard des individus, des familles, des petits groupes et des communautés. Le changement est aussi décrit comme étant le résultat du déploiement des gestes quotidiens des travailleurs sociaux, qui sont planifiés. Ces interventions « doivent être appuyées sur une réflexion approfondie au sujet des valeurs qu'elles promeuvent et des enjeux moraux qu'elles soulèvent » (Brodeur et Berteau, 2007, p. 241) et non laissées au hasard. Dans l'explication de ce que constituent ces valeurs, les auteurs précisent plus loin dans le texte que ces valeurs « véhiculent l'espoir d'un changement individuel et social pour toutes les personnes, les groupes et les collectivités qui n'arrivent pas à réaliser leur plein potentiel » (Brodeur et Berteau, p. 245). Vingt-neuf valeurs décrites comme centrales sont présentées, qui peuvent être considérées comme un facteur du changement social et individuel, regroupées en axes : valeurs humanistes, valeurs démocratiques, droits humains et professionnalisme.

Le tableau H à la page 179 de l'appendice A présente le résumé des résultats pour le concept de changement individuel et social comme objectif en travail social.

Les auteurs en psychologie communautaire ont tendance à utiliser le concept de changement individuel et social dans leurs explications, car celui-ci revient 77 fois dans leurs textes et ce, surtout dans le chapitre qui porte sur le pouvoir d'agir des personnes et des communautés (Le Bossé et Dufort, 2001b). Ces derniers auteurs affirment au début leur chapitre que l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir « vise simultanément des changements individuels et collectifs » (Le Bossé et Dufort, 2001b, p. 99), mais utilise surtout le concept de changement par la suite. Pour ce texte, nous avons interprété *changement* comme étant *changement individuel et social*. Quoique la comparaison interdisciplinaire du sens du concept n'est pas possible faute de sa présence en travail social, nous avons tout de même procédé à l'exercice d'identification des dimensions d'analyse et nous soulignons ici les faits saillants et pertinents à notre question d'étude.

Ce qui ressort du texte en psychologie communautaire qui traite du changement individuel et social est la présence de définitions explicites. Les auteurs définissent le concept de cible du changement, ainsi que certains acteurs du changement individuel et social, dont les personnes et les personnes concernées.

Dans ce texte, l'expression « personnes concernées » réfère exclusivement aux individus qui doivent personnellement composer avec la situation à l'étude. Cela, de façon à bien établir la distinction entre les personnes qui, pour une raison ou pour une autre (ex. : mandat professionnel, vocation religieuse, volonté politique, désir de solidarité, etc.), désirent contribuer à la résolution de la situation qui fait problème et celles qui l'expérimentent quotidiennement. (Le Bossé et Dufort, 2001b, p. 77)

Le concept des « conditions d'enracinement » est aussi défini et utilisé à plusieurs reprises, soit comme l'engagement des personnes concernées dans la définition de la cible du changement et dans la mise en œuvre des moyens d'action. Ces dernières contribueraient à l'efficacité de l'intervention et donc à la durabilité des changements. Le concept de l'expertise expérientielle ou de la culture d'expérience des personnes concernées par le changement est aussi introduit comme ayant un rôle central pour la démarche de changement. L'acquisition du pouvoir d'agir, ou « d'un plus grand contrôle » (Le Bossé et Dufort, 2001b, p. 87) est donc un moyen pour atteindre l'objectif de changement. Dans le contexte de cette démarche centrée sur le pouvoir d'agir, les auteurs mentionnent le changement par l'action et la réflexion, le développement de stratégies de changement, des démarches revendicatrices, la contestation des structures sociales et la formation de coalitions et de mouvements collectifs. Ils expliquent que les actions de l'intervenant sont de l'ordre de soutenir, aider et accompagner les personnes et les communautés.

D'autres facteurs du changement sont aussi nommés, soit que sa durabilité dépend de son temps d'implantation qu'il faille la présence de ressources nécessaires, d'un engagement central et de la volonté de changement chez les personnes concernées et, enfin, d'un climat de coopération atteint par le développement de pratiques de concertation compatibles avec les conditions de vie, les compétences et l'expérience des personnes concernées. Enfin, les auteurs mentionnent brièvement qu'il peut y avoir des

obstacles au changement individuel et social, par exemple des dispositions légales ou des préjugés culturels, qu'il faut tenter d'éliminer.

Le tableau I de la page 180 de l'appendice A présente le résumé de la conception du changement individuel et social en psychologie communautaire selon les dimensions retenues.

4.2.5 Changement individuel

Le changement individuel comme objectif disciplinaire est présenté par les deux disciplines, où il prend une place semblable et des sens quelque peu nuancés. On le nomme 12 fois en travail social et 9 fois en psychologie communautaire. Dans ses analyses, Molgat (2007) qualifie le changement individuel, à côté du changement social, comme un des concepts clés du travail social qu'on peut dégager de la définition proposée par l'Association internationale des écoles de travail social / Fédération internationale des travailleurs sociaux en 2001. Toutefois, cette définition nomme explicitement et en premier lieu, la promotion du changement social comme objectif du travail social, ce qui n'est pas le cas pour le changement individuel. Les autres objectifs nommés sont la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité et la libération des personnes. C'est surtout dans le contexte des groupes de thérapie où on explique la modification du comportement des personnes et la correction des difficultés de fonctionnement dans le cadre d'une démarche de changement personnel. Les acteurs

sont l'intervenant et les personnes qui composent le groupe, qui sont décrits comme vivant des difficultés personnelles ou « qui outrepassent les normes sociales » (*Ibid.*, p. 175). On discute aussi du changement individuel dans le cadre des activités de recherche dans cette discipline, en affirmant que ces dernières ont non seulement comme but le changement social, mais également le changement individuel qui consiste à « modifier des comportements individuels en fonction des normes acceptées socialement » (Kérisit, 2007, p. 270). Au chapitre sur l'intervention individuelle, l'auteur discute brièvement du changement individuel dans le contexte de la présentation des composantes théoriques de deux des quatre modèles d'intervention individuelle, soit le modèle psychodynamique et le modèle sociobehavioral.

Le tableau J, qui se trouve à la page 183 de l'appendice A, présente les dimensions du concept de changement individuel comme objectif disciplinaire en travail social.

En psychologie communautaire, les auteurs du chapitre sur le pouvoir d'agir avancent qu'« une définition de l'intervention exclusivement centrée sur le changement de comportement peut avoir d'autres effets néfastes sur les personnes que l'on cherche à aider » (Le Bossé et Dufort, p. 80), car elle a pour conséquence de reporter la responsabilité du changement exclusivement aux personnes. Ils réitèrent que le changement ne peut se passer que dans un contexte où les intervenants soutiennent le client sans le prendre en charge. Les auteurs du chapitre sur l'intervention de réseau présentent le concept de changement individuel comme une démarche de changement

personnel d'ordre psychologique qui passe par un engagement auprès des proches, c'est-à-dire par la mobilisation ou le soutien des composantes de l'environnement social qu'est le réseau familial ou extrafamilial. Le concept de « besoin de changement » est introduit dans ce contexte, qui est un antécédent au changement.

Les interventions consistent soit à s'affilier à la personne qui établit le premier contact, soit à soutenir les proches dépassés, soit à les mobiliser afin de faire pression sur la personne en difficulté pour qu'elle ressente un besoin de changement. (Guay, 2007, p. 258)

Le tableau K de l'appendice A à la page 183 présente le résumé des résultats du changement individuel comme objectif en psychologie communautaire.

Somme toute, les deux disciplines présente une conception du changement assez semblable, mais avec certaines nuances qui permettent de réfléchir sur la spécificité potentielle du regard disciplinaire du travail social. Nous abordons cet exercice d'analyse dans le prochain chapitre.

Chapitre 5 : Analyse des résultats

Suivant l'idée avancée par Fourez (2003) que chaque discipline présente un regard spécifique, peu importe l'objet étudié, nous avons cherché à faire ressortir des similitudes et des différences quant à la conception du changement en travail social et en psychologie communautaire. Cette analyse nous donne certaines indications de la spécificité du regard disciplinaire du travail social. Nous présentons nos observations groupées en quatre sections générales : l'emphase des disciplines, le concept de changement social, le concept de changement social et individuel et le concept de changement individuel. L'analyse ne porte pas sur les concepts qui ne sont pas partagés par les deux disciplines, soit le concept de changement dans les dynamiques familiales (travail social), les changements culturels (psychologie communautaire) et les changements épistémologiques (psychologie communautaire).

5.1 Le changement : emphase différente selon la discipline

En travail social, on accorde à peu près la même place au concept de changement comme réalité sociale que comme objectif disciplinaire en ce qui concerne la fréquence d'utilisation du concept. L'ouvrage accorde toutefois une emphase évidente au changement comme réalité sociale externe. Une série de ses concepts spécifiés sont utilisés par les auteurs dans plusieurs contextes différents. De plus, un chapitre complet est dédié à expliquer en profondeur les changements sociétaux ayant un impact à la fois sur les personnes et sur les programmes sociaux offerts à ces personnes, et ultimement sur

la profession du travail social. Cela comporte une distinction significative par rapport à la manière dont les auteurs choisissent de présenter la psychologie communautaire. Ces derniers n'abordent presque pas la question du changement comme réalité sociale, tant dans sa forme externe qu'interne. Ils se concentrent plutôt sur le changement comme objectif disciplinaire.

Les auteurs en travail social cherchent à sensibiliser le travailleur social en formation aux mouvances de la société à travers l'histoire et aux facteurs macrosociaux qui poussent la profession à une évolution constante. Ils lient la prise en compte du contexte social dans le processus d'intervention du travailleur social avec sa position professionnelle dans le système sociosanitaire, mais aussi avec sa position sociale en tant que professionnels qui travaillent avec les citoyens insérés dans ce contexte social changeant. Le concept de changement économique est amplement développé, tout comme celui de transformations familiales, avec des explications appuyées sur des statistiques. Cela indique possiblement une influence de la sociologie, particulièrement la sociologie économique, sur la discipline. Il est aussi pertinent de penser que l'intérêt à présenter des données liées aux transformations du marché du travail et aux profils démographiques serait en lien avec les cibles dites particulières du travail social, c'est-à-dire les populations les plus vulnérables au plan socioéconomique. Toutefois, ces populations sont aussi ciblées par la psychologie communautaire, qui n'aborde pas ce type de données sociales. Cette sensibilisation particulière au contexte social serait possiblement en lien avec l'ancrage de la profession dans le système de santé publique québécois, qui lui-même ne

cesse de se réinventer. L'importance du contexte social pour l'analyse des situations auxquelles les travailleurs sociaux sont confrontés, ainsi que le rapport particulier qu'entretient le travail social avec le contexte social a donc été mis en évidence avec cette recherche. L'influence de la discipline de la politique se fait aussi sentir, avec l'attention que les auteurs accordent aux systèmes et aux rapports de pouvoir entre les individus et les groupes au sein et d'avec l'État.

Une attention particulière est aussi accordée au concept de changement en tant que réalité interne en travail social, avec la présentation de l'histoire de la profession et de l'évolution de ses programmes de formation. L'introduction de la notion de la profession en tant que construction sociale marque un point de divergence avec la psychologie communautaire. Il est avancé que les changements externes et internes à la discipline structurent celle-ci et engendrent une série d'enjeux sur les plans de la formulation d'une définition univoque de la discipline, ainsi que de l'orientation et de la spécificité de la profession. En psychologie communautaire, les auteurs présentent l'évolution de la psychologie à travers l'histoire non pas comme un enjeu disciplinaire ou avec une approche socioconstructiviste, mais plutôt selon une approche historique qui souligne les conditions de son émergence.

Les explications du changement mettent donc l'accent sur des fondements théoriques bien différents selon la discipline. Pour reprendre l'expression de Darbellay & Paulsen (2008), le « cheminement intellectuel » (p.5) des travailleurs sociaux se distingue

possiblement de celui des psychologues communautaires par l'importance accordée au concept de changement comme réalité sociale. Ainsi, les auteurs en travail social semblent plus préoccupés à expliquer et à faire comprendre ce que constitue le social que d'expliquer en profondeur les façons de contribuer à le transformer, à l'exception de l'approche de l'organisation communautaire. Les parcours de formation qui donnent accès aux titres professionnels des deux disciplines pourraient expliquer, en partie, ces différences. Des études de premier cycle sont exigées pour pratiquer la profession de travailleur social, alors que seul le doctorat donne accès au titre de psychologue communautaire. Puisque les étudiants en travail social accèdent à leur profession beaucoup plus rapidement, il est important que ceux-ci soient conscientisés tôt dans leurs parcours aux conditions et enjeux de la pratique. Le travail social aurait donc potentiellement un regard disciplinaire qui accorde une plus grande importance aux données sociales et à l'explication de l'évolution des rapports sociaux qui affectent la profession en tant que fondements de la discipline.

5.2 Le changement social comme objectif disciplinaire

5.2.1 Importance du concept pour les disciplines

L'analyse des résultats ayant trait au concept de changement pris dans son sens d'objectif disciplinaire démontre que le changement social est le concept le plus important pour les deux disciplines à l'étude, en ce qui concerne la fréquence d'utilisation et l'élaboration du sens accordé au concept. Toutefois, la centralité de ce concept est

indéniable pour la psychologie communautaire alors que le travail social semble avoir une relation complexe avec le changement social en tant que visée disciplinaire.

En travail social, les auteurs discutent du changement social comme faisant partie de la tradition de cette discipline et comme étant un concept disciplinaire clé. Il est avancé que le travail social dans son ensemble cherche à promouvoir le changement social et que cet objectif doit être une « utopie concrète » (Hurtubise et Deslauriers, 2007, p. 326) portée et menée à terme par les actions quotidiennes des travailleurs sociaux. Le lecteur est laissé avec l'impression que toute la discipline du travail social devrait avoir comme but le changement social. Malgré ce message, l'idée que ce ne soit que réellement la veine dite critique de la discipline qui s'occupe du changement social de façon consistante est confirmée sur la base des résultats de cette recherche. Cette orientation serait représentée ici par l'organisation communautaire qui met de l'avant le changement social comme intérêt et objectif prioritaire de ses analyses et de ses pratiques. Le concept est discuté dans d'autres contextes d'intervention, notamment celui de la recherche, mais compte tenu des nombreuses autres méthodes d'intervention qui composent le travail social, force est de constater qu'il y en a très peu qui incluent le changement social comme une finalité ciblée.

En psychologie communautaire, il n'y a pas de doute à savoir si le changement social est visé par toute la discipline, même si quelques chapitres portant sur des méthodes d'intervention spécifiques n'abordent pas le concept. Les trois premiers chapitres du

manuel sont essentiellement consacrés à expliquer la contribution de la discipline dans son ensemble au changement social, ainsi que le sens accordé au concept. Cette discipline choisit d'affirmer qu'elle porte exclusivement sur le changement social. L'identité disciplinaire de la psychologie communautaire est donc évidemment et fortement liée au concept de changement social, étant établie comme la finalité et la mission de la discipline, mais aussi parce que c'est cet objectif qui la distingue de la psychologie clinique.

Ainsi, en fait d'importance accordée au concept, les résultats de cette étude démontrent que le changement social en tant qu'objectif disciplinaire occupe une place notable, mais pas nécessairement essentielle pour toute la discipline du travail social, alors qu'elle serait fondamentale en psychologie communautaire.

5.2.2 Conception du changement social

En ce qui a trait à la conception du changement social, nous constatons d'abord que le langage utilisé par les auteurs de chaque discipline dans les explications de ce que constitue le changement social indique des positions bien différentes par rapport à ce dernier. La psychologie communautaire tient un discours teinté d'une approche scientifique (épistémologie du changement social, cadre paradigmatique, cadre théorique, science du changement social, etc.) qui traduit un effort de circonscription de la discipline autour du concept de changement social. Les fondements théoriques sont utilisés comme base pour l'action sociale qui veut produire des conséquences réelles de transformation des rapports sociaux. L'exposé du travail social est plutôt idéaliste puisque les auteurs

discutent en termes d'idéaux, d'utopie et d'espoir de changement et avancent que ce dernier surgirait des aspirations de vie des travailleurs sociaux. De plus, le concept est discuté de façon pragmatique seulement dans les contextes des activités de l'ordre professionnel et de celui de l'organisation communautaire.

Les données de cette recherche montrent que les sens accordés au concept de changement social en tant qu'objectif disciplinaire sont semblables pour les deux disciplines, bien que le concept ne soit pas aussi développé en travail social. Les auteurs en travail social nous informent d'une conception fragmentée du changement social, selon les écoles de pensée toujours divisées en deux camps : l'intervention individuelle versus l'intervention collective. Cette idée est confirmée avec les résultats de cette recherche, la conception du changement social en travail social étant assez uniforme pour l'ensemble de la discipline, mais nuancée pour la méthode d'intervention qui se veut exclusivement sociale, l'organisation communautaire. En psychologie communautaire, il n'y a pas de dichotomie entre intervention individuelle et intervention sociale, sinon pour discuter de la rupture que la psychologie communautaire a dû accomplir avec la psychologie clinique. L'examen des différentes dimensions d'analyse du sens donné au concept de changement social montre une conception qui permet de mettre en lumière plusieurs similitudes et quelques distinctions entre les deux disciplines dans leur ensemble. Mais, il met surtout en évidence des rapprochements entre l'organisation communautaire et la psychologie communautaire. Les liens entre ces deux approches d'intervention sociale seront élucidés un peu plus loin.

Les cibles du changement social identifiées par les deux disciplines sont semblables et se rapportent aux structures sociales et aux rapports sociaux, spécifiquement les conditions sociales, politiques et économiques, ainsi que les institutions sociales. La psychologie communautaire va un peu plus loin en précisant que ces cibles visent tant l'échelle de la communauté qu'une échelle grande, celle de la société. De surcroît, en travail social, il est aussi et avant tout question de cibler ledit point de rencontre entre l'individu et la société. Cela traduit une perspective d'intervention qui fait que l'individu est indissociable de son environnement, mais révèle aussi une action qui peut aller plus dans le sens d'un changement individuel ou plus dans celui d'un changement social (Molgat, 2007). En psychologie communautaire, il est également avancé que son unité d'analyse est la personne prise dans son environnement. Néanmoins, ses interventions visent toujours un changement social, qu'il soit accompagné ou non d'un changement individuel. Il y a donc plus de flexibilité en travail social quant à la partie de la réalité que l'on veut modifier. Ainsi, toute intervention en psychologie communautaire se veut sociale, en ce qu'elle vise le changement social. Toute intervention en travail social se veut aussi sociale, mais plutôt dans le sens de la prise en compte de l'environnement social dans l'analyse des situations à changer.

Les deux disciplines proposent que des stratégies individuelles et des stratégies collectives puissent mener au changement social. En travail social, les moyens énumérés sont beaucoup plus précis qu'en psychologie communautaire, car les auteurs identifient plusieurs exemples précis d'actions pour arriver au changement social. Cette observation

est importante, car le concept de changement social dans son ensemble est moins développé en travail social qu'en psychologie communautaire. Dans cette dernière discipline, les termes utilisés pour décrire les actions menant au changement sont plus abstraits et se rapportent surtout à l'accompagnement pour favoriser le développement d'habiletés personnelles et communautaires préalables au processus de changement comme tel. Par ailleurs, il importe de souligner la contribution de la recherche comme méthode pour réaliser le changement social, et ce, pour les deux disciplines. Celles-ci se rejoignent aussi dans l'idée que les professionnels doivent favoriser le développement de l'*empowerment* chez les personnes et les communautés. Toutefois, en travail social, il est avancé que c'est la philosophie qui sous-tend les actions menant au changement, alors qu'en psychologie communautaire, le pouvoir d'agir est présenté à la fois comme le modèle théorique et de pratique favorisée par la discipline. Les résultats montrent en revanche que l'*empowerment* n'est pas mise en lien avec le concept du changement dans les contextes d'intervention du travail social, sauf pour l'organisation communautaire.

En psychologie communautaire, le message principal en ce qui a trait aux acteurs est que la responsabilité du changement social est à la fois individuelle et structurelle et il y a un accent mis sur l'implication des populations défavorisées, opprimées et minoritaires. Ces mêmes acteurs sont mentionnés dans le contexte de l'organisation communautaire. Mais, dans le contexte de la discipline du travail social en général, les auteurs mentionnent surtout le rôle les travailleurs sociaux, sans que celui des personnes concernées par le changement soit explicitement évoqué. Il vaut la peine aussi de faire

ressortir le rôle actif que se donne l'ordre professionnel des travailleurs sociaux par rapport au changement social, une distinction d'avec la psychologie communautaire, qui ne mentionne pas le rôle de son instance professionnelle.

Outre le développement du pouvoir d'agir, les facteurs qui contribuent au changement social sont, pour les deux disciplines, surtout en lien avec la posture du professionnel. Il y a une emphase mise sur l'utilisation d'un corpus de connaissances comme fondement de la pratique et sur un regard critique sur ce dernier, en plus de l'intégration des valeurs disciplinaires chez le professionnel. La psychologie communautaire propose aussi que la disposition des personnes ou des communautés concernées soit importante, qu'il doive y avoir une volonté de changement.

Quant aux conséquences souhaitées du changement social, les deux disciplines mettent de l'avant la résolution des problèmes sociaux, l'amélioration du bien-être général, la répartition plus équitable des pouvoirs et des ressources et la justice sociale. Nous notons aussi l'influence de la psychologie clinique lorsque les auteurs en psychologie communautaire proposent que le but du changement social soit de réduire la psychopathologie dans la population en général.

5.2.3 Liens entre organisation communautaire et psychologie communautaire

L'analyse du concept de changement social a fait ressortir plusieurs lieux de partage conceptuels entre l'organisation communautaire et la psychologie communautaire. Un parallèle significatif pourrait être fait entre ces deux champs d'intervention. D'un côté, l'identité de l'organisation communautaire est définie par son objectif de changement social et c'est ce qui distingue cette méthode d'intervention des autres méthodes d'intervention en travail social. D'un autre côté, la psychologie communautaire se différencie de la même façon de la psychologie clinique.

Tant les psychologues communautaires que les organisateurs communautaires sont décrits comme des agents de changement. De plus, les changements effectués dans les deux professions se veulent concrets et visent des solutions à des problèmes sociaux, ainsi que l'amélioration des conditions d'exercice de pouvoir des communautés. Un accent est aussi mis sur la distribution plus équitable des ressources et leur accès. Par ailleurs, le concept des ressources est défini avec plus de précision dans le contexte de l'intervention individuelle en travail social qui, rappelons-le, d/tient une capacité limitée à contribuer au changement social. La psychologie communautaire et l'organisation communautaire entendent générer des changements sur le plan des systèmes de ressources, l'accès à celles-ci étant devenu difficile pour certaines personnes. Par ailleurs, l'intervention individuelle en travail social propose une assistance pour accéder à ces ressources.

Le discours de la psychologie communautaire est beaucoup axé sur l'idée que le changement à effectuer est d'abord et avant tout déterminé, défini et exécuté par les individus et les communautés concernés par celui-ci. Le développement du pouvoir d'agir devient un moyen nécessaire pour réaliser le changement social, mais aussi un facteur de réussite de ce dernier. L'*empowerment* est un concept nomade qui d'abord été utilisé en psychologie communautaire, puis emprunté par le travail social, surtout par l'organisation communautaire, mais le sens et la place qu'on lui accorde au sein de chaque discipline sont distincts. Or, l'*empowerment* est présenté comme le cadre théorique de la psychologie communautaire alors qu'il apparaît comme la base éthique de l'organisation communautaire. Quoique les deux champs d'intervention sociale insistent sur le fait que le pouvoir d'agir guide les actions de leurs professionnels en vue du changement, ce concept se voit attribuer un rôle nuancé selon la discipline, relevant de l'analyse en psychologie communautaire et de la morale en organisation communautaire. Un cadre théorique implique une organisation de l'information, qui comprend l'identification, la définition et la justification de l'utilisation de concepts et de théories comme fondements de l'analyse de la situation. L'éthique implique plutôt un état personnel fondé sur des principes moraux, qui dictent ce qui est souhaitable et condamnent ce qui ne doit pas se faire, qui doivent être intégrés par la personne pour orienter ses actions. La nuance est significative en ce qu'elle indique, quant au savoir préalable à l'action menant au changement, la valeur donnée à la méthodologie en psychologie communautaire et celle donnée aux règles de conduite en travail social. Elle pourrait aussi indiquer, en ce qui a trait aux conséquences des interventions des professionnels, une approche différente. Si

la psychologie communautaire applique un cadre théorique, elle cherche à tirer des enseignements de la pratique pour raffiner ses concepts, ses hypothèses et ses méthodes, ce qui implique une boucle de rétroaction favorable au développement de la discipline. Si le travail social applique une base éthique, les interventions des praticiens sont justifiées à priori par un idéal, ce qui ne favorise pas la même rigueur critique dans l'évaluation des résultats. Par ailleurs, tel qu'il sera élucidé dans la section de l'analyse du concept du changement individuel et social présentée ci-dessous, le concept des valeurs prend une importance considérable en travail social, ce qui vient appuyer d'autant plus la posture éthique qui oriente ses actions visant le changement. Cette analyse permet de constater que les liens entre le concept de changement et celui de l'*empowerment* sont donc distincts selon la discipline.

5.3 Le changement individuel et social comme objectif disciplinaire

La psychologie communautaire offre des définitions explicites et des explications en profondeur des attributs, antécédents et conséquences du concept du changement individuel et social, alors que le concept est quasi absent en travail social. La présence significative en psychologie communautaire de ce concept met en évidence que cette discipline veut renforcer l'importance du jumelage du changement individuel et social. En travail social, il est avancé que « les travailleurs sociaux peuvent parfois travailler simultanément ou en continuité vers l'atteinte de buts relatifs au changement personnel et au changement social » (Lindsay, 2007, p. 178). L'utilisation du terme « parfois » est significative et soutient la position souple du travail social à conjuguer ou non les objectifs

de transformation personnelle et de transformation sociale. La juxtaposition de l'ampleur de l'exposé entourant ce concept en psychologie communautaire et du quasi vide théorique en travail social, combiné avec nos observations au sujet du développement du sens des autres concepts du changement, mène aussi à saisir que les deux disciplines ne sont pas rendues au même endroit en ce qui a trait à la détermination et le développement de leurs paradigmes disciplinaires entourant le changement. La psychologie communautaire s'est arrêtée sur le changement social et l'*empowerment* comme concepts fondateurs de la discipline et a construit un cadre de référence basé sur ces derniers qui se veut scientifique, qui se veut un paradigme. Ceci implique une organisation de la pensée et des choix arrêtés quant aux définitions des concepts qui composent ce dernier. Par exemple, les auteurs précisent les définitions des concepts *personnes*, *personnes concernées*, *conditions d'enracinement* et *expertise expérientielle*. Les auteurs élaborent aussi d'autres composantes essentielles du rapport d'intervention basé sur le pouvoir d'agir, comme les facteurs de temps, de volonté de changement et de ressources nécessaires. Le travail social serait toujours à l'étape de réfléchir sur sa définition, alors que l'identification et le développement de ses concepts clés ne sont pas tout à fait solidifiés. Ainsi, les savoirs entourant le concept de changement, sous toutes ses formes, seraient davantage standardisés en psychologie communautaire qu'en travail social. L'état de la standardisation des savoirs dans les deux disciplines serait possiblement lié à leurs conditions d'émergence. Les deux disciplines ont émergé en réaction à une insatisfaction du modèle clinique de la psychologie et avec le rejet de l'individualisation des problèmes sociaux. Toutefois, alors que la psychologie communautaire a construit un paradigme

disciplinaire unique, le travail social s'est divisé en deux écoles de pensées distinctes basées sur leur mode d'intervention privilégié, qu'elle soit psychosociale ou collective. L'ambiguïté entourant les objectifs de changement rappelle ce schisme disciplinaire et les enjeux épistémologiques qui y sont rattachés.

Une autre observation pertinente pour notre question de recherche est l'association du concept de changement à celui de valeur. Rappelons que les analyses du travail social présentent ses valeurs comme un point de distinction des autres disciplines, car elles lui seraient propres, alors que les analyses de la psychologie communautaire soulignent les croisements avec le travail social quant aux valeurs disciplinaires. Les données de cette recherche ne permettent pas une analyse en profondeur quant aux plans des liens entre les valeurs en travail social et celles en psychologie communautaire, mais donnent tout de même un aperçu de certains rapprochements et distinctions disciplinaires. Le concept de valeurs du travail social est présenté surtout dans le contexte du chapitre sur la réflexion éthique. Une réflexion préalable au sujet des valeurs dites centrales pour le travail social est présentée comme une condition de réussite de l'intervention qui vise le changement individuel et social. Elles sont également qualifiées de porteuses d'espoir pour le changement qui mènerait les individus et les communautés à développer leur plein potentiel. L'ampleur de la liste des valeurs est quand même imposante, avec 29 valeurs divisées en 4 catégories, soit humanistes, démocratiques, de droits humains et professionnelles. Le concept de valeur est aussi utilisé dans le contexte de l'organisation communautaire et spécifiquement celui des explications de l'*empowerment* en tant que

base éthique de ce modèle intervention, qui a comme fondement un système de valeurs démocratiques. En psychologie communautaire, les valeurs sont discutées dans le contexte de l'éthique professionnelle. Les valeurs sont conceptualisées comme formant un système, un cadre moral qui oriente les actions des professionnels. Ce sont la promotion du bien-être des humains, le respect de la diversité et la promotion de la justice sociale. Elles sont fondamentales pour la discipline et s'inscrivent dans un paradigme de changement social. Il y a donc des rapprochements significatifs entre les deux disciplines en ce qui a trait aux valeurs qui sous-tendent la pratique. Toutefois, les valeurs privilégiées en travail social pourraient aussi bien relever d'une idéologie individualiste que celle mettant l'accent sur le collectivisme, alors qu'en psychologie communautaire la prise de position collectiviste est claire.

5.4 Le changement individuel comme objectif disciplinaire

Le changement individuel est identifié en début d'ouvrage comme un concept clé du travail social, mais les auteurs discutent très peu du concept en soi par la suite. Il est tout de même présent dans plus de contextes qu'en psychologie communautaire, mais l'importance du changement individuel reste minime pour les deux disciplines. Le travail social et la psychologie communautaire ont tous deux voulu se dissocier de la psychologie clinique principalement à cause de l'emphase mise sur le changement personnel sans tenir compte de l'environnement social. Il n'est donc pas surprenant que les deux disciplines en discutent très peu. Cette rupture avec une vision dite individualiste du changement, où la personne est vue comme un problème à traiter, est d'ailleurs approfondie dans le

chapitre sur l'intervention individuelle en travail social. Cette perspective réductionniste ferait partie de la tradition du travail social et le modèle d'intervention individuelle proposée par les auteurs, qui situe la personne dans son environnement, est présenté comme une alternative. Le modèle clinique serait donc toujours influent. Or, dans les sections en travail social qui discutent du changement individuel, soit celui des groupes de thérapie et celui de la recherche, les auteurs discutent de ce concept avec une emphase sur la modification des comportements selon les normes sociales sans aborder la prise en compte de l'environnement social de la personne. La psychologie communautaire, quant à elle, discute du concept de changement individuel dans le contexte de l'intervention de réseau, où les composantes de l'environnement social sont expliquées en profondeur. Somme toute, il semble que le modèle clinique qui met l'emphase sur la modification des comportements des personnes soit toujours influent en travail social, alors qu'il a été presque entièrement rejeté en psychologie communautaire.

5.5 Conclusion de l'analyse

Dans son ensemble, l'analyse des données démontre que le regard disciplinaire du travail social et celui de la psychologie communautaire révèlent certains rapprochements et certaines distinctions. Les différences les plus significatives entre les deux disciplines qui donnent des indices d'une spécificité possible du travail social se rapportent à la centralité donnée au concept de changement en tant que réalité sociale, aux ambiguïtés entourant le concept de changement social et au rôle donné à l'*empowerment*. La recension de la littérature indique que la discipline du travail social est toujours aux prises avec le

doute identitaire, ce qui rend son analyse complexe sur le plan épistémologique. Or, la comparaison du concept de changement dans les deux disciplines a mis de l'avant l'état des paradigmes disciplinaires : le changement est moins bien défini en travail social qu'en psychologie communautaire. Ces résultats mènent à une réflexion sur la possibilité même de déterminer cette spécificité compte tenu des enjeux entourant son identité disciplinaire toujours en construction. Toutefois, l'idée que les paradigmes du travail social pourraient tendre à être plus flexibles puisque la discipline est insérée dans une réalité sociale en mouvance qui nécessite une adaptation constante mérite aussi un appui. Cette instabilité sociétale serait le fondement du regard disciplinaire et produirait un corpus de connaissance à son image. La psychologie communautaire évolue dans cette même réalité sociale instable, mais elle a choisi d'ancrer la discipline dans un paradigme bien défini. Il serait donc pertinent de poser la question suivante : pourquoi une discipline favorise-t-elle la flexibilité alors que l'autre se fixe des choix arrêtés quant aux savoirs théoriques qui définissent leur discipline. Les conditions d'émergence des deux disciplines pourraient expliquer en partie les différences quant à la standardisation de leurs savoirs. Tout se passe comme si l'émergence de la psychologie communautaire comme opposition à la psychologie clinique a permis une solidification du regard disciplinaire en paradigme unifié, alors qu'une double émergence a présidé à l'établissement du travail social, avec ses deux modèles théoriques et de pratique et sa dichotomie entre l'intervention individuelle et l'intervention collective qui persiste toujours. De surcroît, ses origines sociales seraient contradictoires, l'une relevant de l'ordre de la charité et l'autre de la réforme sociale. Il s'y trouve donc une fragmentation de l'importance du changement en

tant que visée professionnelle et disciplinaire. Toutefois, le changement en tant que réalité sociale se retrouve au premier plan des bases théoriques du travail social, à la fois comme connaissance de l'évolution et de l'état actuel du contexte social et comme élément à considérer lors de l'intervention auprès des personnes, des groupes et des collectivités.

Conclusion

Les disciplines scientifiques produisent une segmentation et un cloisonnement des savoirs que certains perçoivent comme un obstacle épistémologique à la compréhension des problèmes. Une logique de co-construction des savoirs est avancée comme mouvement de transition vers un modèle de partage interdisciplinaire des savoirs. L'évolution du travail social, en tant que discipline et en tant que profession, a connu des enjeux semblables et les auteurs cherchent à affirmer sa spécificité parmi les professions de relation d'aide qui partagent certains des mêmes cadres théoriques et pratiques. Nos premières observations de certains rapprochements sur le plan linguistique entre le travail social et la psychologie communautaire nous ont conduite à un questionnement quant aux caractéristiques qui seraient propres au travail social. Cette recherche a donc visé à dégager son regard disciplinaire potentiellement spécifique.

Les concepts étant essentiels et centraux à toutes disciplines, la méthodologie de recherche utilisée a été inspirée de l'analyse de concepts de B. L. Rodgers (1989; 2000) afin de mener une analyse comparative de l'importance et du sens donné au concept de changement dans un manuel d'introduction de chacune des deux disciplines. Ce travail a fait ressortir des pistes de réponse à notre question principale, qui consistait à comprendre la conception du changement en travail social et en psychologie communautaire afin de faire ressortir des indications de certaines spécificités des regards disciplinaires.

Le travail social et la psychologie communautaire se rejoignent sur plusieurs plans. Les mêmes concepts spécifiés du changement sont utilisés par les deux disciplines avec une importance différente, mais des sens assez semblables. Les disciplines se rejoignent aussi dans l'importance donnée à l'*empowerment* et aux valeurs professionnelles, quoique leurs sens sont aussi nuancés. Les frontières entre le travail social et la psychologie communautaire n'ont pas été mises en évidence avec cette recherche. Les savoirs des deux disciplines se sont métissés en quelque sorte, mais leur évolution respective fournit certaines nuances à leur regard disciplinaire. Ce métissage est particulièrement évident en comparant la psychologie communautaire et l'organisation communautaire. Les liens de ces deux champs d'intervention inspirent la réflexion selon laquelle l'évolution de la discipline du travail social pourrait éventuellement suivre celle de la psychologie générale, c'est-à-dire connaître une segmentation en sous-disciplines identifiées et développées selon leurs propres paradigmes disciplinaires. L'organisation communautaire, maintenant considérée plutôt comme une méthode d'intervention, pourrait devenir une discipline en soi.

Une distinction significative réside du côté de la centralité du concept de changement comme réalité sociale. L'essentiel du rapport que le travail social entretient avec la vie sociale consisterait en une prise en compte, dans son analyse, de la mouvance de la société, de son impact sur les personnes et sur l'intervention auprès de ces dernières. Cela indique possiblement que l'explication des données sociales et des rapports sociaux

passés et présents, qui affectent la pratique de la profession, constituerait un fondement de la discipline.

Dans son sens d'objectif disciplinaire, le changement social demeure un concept dont la centralité est affirmée, mais pas nécessairement démontrée ou développée théoriquement pour le travail social dans son ensemble. Cela présente un contraste important avec la psychologie communautaire qui a développé un paradigme disciplinaire basé sur le changement social, changement lié à une responsabilité individuelle et structurelle. Pour le travail social, il y a plutôt un double message : d'un côté, il s'agit d'un concept clé qui devrait être actualisé par tous les travailleurs sociaux, et d'un autre côté, cet objectif de changement serait pris en charge par seulement une partie du travail social, l'organisation communautaire.

Les choix méthodologiques entraînent nécessairement des limites importantes. La particularité de l'objet et de la méthode d'analyse, ainsi que l'échantillon restreint n'ont permis de dégager qu'un portrait partiel du regard disciplinaire. Afin de concevoir la spécificité du travail social par rapport aux autres disciplines, il faudrait élargir l'échantillon des écrits pour inclure des textes de différentes natures et aussi relever la perception de divers milieux, comme des professeurs, des chercheurs, des professionnels ou des étudiants, par l'entremise d'entretiens. Or, la vision unifiée du concept de changement en psychologie communautaire pourrait s'expliquer en partie par le fait que plusieurs des chapitres du manuel ont été écrits par les mêmes auteurs. Un échantillon plus

large et diversifié permettrait un portrait plus représentatif de la compréhension du concept de changement et par conséquent du regard disciplinaire dans son ensemble. De plus, la compréhension d'un concept dépend en large partie de sa relation avec d'autres concepts. Ainsi, l'analyse d'autres concepts clés du travail social pourrait devenir un exercice fort utile à une compréhension plus juste. Malgré l'importance démontrée des concepts comme composante essentielle d'une discipline, ils ne sont qu'une partie de ce qui la constitue. Il y aurait tout un univers de savoirs disciplinaire à analyser, que ce soient les diverses théories, les contenus de formations, les pratiques ou les protocoles de recherche, par exemple.

Si le travail social est une discipline pratique, alors la pratique informe en grande partie la théorie. La discipline ne cherchera peut-être jamais à standardiser ses savoirs tels que le fait la psychologie communautaire et privilégiera sans doute des modèles théoriques flexibles, insérés dans une structuration des savoirs qui tend à refléter le plus possible les mouvances de la profession et de la société. Dans ce cas, le travail social pourrait s'inspirer des méthodes de recherche épistémologiques des sciences infirmières, une autre discipline pratique qui a développé une culture disciplinaire de quête de savoir centrée sur la clarification des concepts utilisés par les praticiens.

Références bibliographiques

- Alary, J. (1994, avril). *Réflexions sur l'évolution de la formation en service social de 1940-1990. À la lumière de 50 ans d'action sociale*. Actes du colloque à l'occasion du 50^e anniversaire de l'École de service social de l'Université Laval, Québec.
- Alary, J. (1999). Quelques enjeux de la pratique et de la formation en service social, *Intervention, 110*, 17-24.
- Alary, J., Jutras, S., Gauthier, Y. & Goudreau, J. (1999). *Familles en transformation. Récits de pratique en santé mentale*. Québec : Éditions Gaëtan Morin.
- Baillé, J. (2012). Du mot au concept : retour sur quelques principes. Dans Darbellay, F. (Éd.), *La circulation des savoirs : l'interdisciplinarité, concepts nomades, analogies et métaphores* (pp. 59-84). Bruxelles : Peter Lang
- Bal, M. (2012). L'interdisciplinarité : travailler avec des concepts. Dans Darbellay, F. (Éd.), *La circulation des savoirs : l'interdisciplinarité, concepts nomades, analogies et métaphores* (pp. 25-58). Bruxelles : Peter Lang
- Baldwin, M.A. (2008). Concept analysis as a method of inquiry. *Nurse researcher, 15*(2), 49-59.
- Bazerman, C. (2012). Writing with concepts : communal, internalized, and externalized. *Mind, culture and activity, 19*, 259-272.
- Beaudoin, A. (2000). L'évaluation des programmes et des interventions dans la perspective du développement du travail social. Dans Deslauriers, J. P. & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (pp. 313-338). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Beaulieu, M. & Giasson, M. (2005). L'éthique et l'exercice de l'autonomie professionnelle des intervenants psychosociaux œuvrant auprès des aînés maltraités, *Nouvelles pratiques sociales, 18* (1), 131-147.
- Beauregard, N. (2007). Le travail social et le système professionnel québécois. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 121-142). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Becher, T. & Towler, P. (2001). *Academic tribes and territories: Intellectual enquiry and the culture of disciplines*. Buckingham: Society for Research into higher education and Open University Press.

- Becher, T. (1994). The Significance of Disciplinary Differences. *Studies in Higher Education*, 19(2), p. 151-161.
- Bellemare, G. (2003). *Vers un rapprochement des disciplines et pratiques professionnelles des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional?* (n° ET0302). Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales. Gatineau : Université du Québec en Outaouais.
- Bellemare, G. & Tremblay, D. (2007). *Le défi de l'interdisciplinarité : ce que les « sciences sociales » peuvent apprendre des « sciences sociales fondamentales »* (n° ET0707). Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales. Gatineau : Université du Québec en Outaouais.
- Billotte, J. & Waldvogel, F. (2008). World Knowledge Dialogue : une plate-forme interdisciplinaire pour le dialogue des savoirs. Dans F. Darbelley & T. Paulsen (Éds.), *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche* (pp. 281-290). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bloom, M., Wood, K. & Chambon, A. (1991). The six languages of social work. *Social work*, 36(6), 530-534.
- Beauregard, N. (2007). Le travail social et le système professionnel québécois. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 121-142). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Bordeur, N. & Berteau, G. (2007). La réflexion éthique : une dimension essentielle dans la pratique du travail social. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 241-266). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, C. (2001). Inspirer, soutenir et renover les politiques sociales. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 343-368). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Carette, J. (2000). Travailler le social : pour une redéfinition. *Nouvelles pratiques sociales*, 13 (1), 1-4.
- Caron, J. & Chouinard, I. (2014). Former à une profession relationnelle : entre théorisation de la pratique et pratique de la théorie. *Service social*, 60(2), p. 101-114.

- Castel, R. (1981). *La gestion des risques*. Paris : Éditions de Minuit.
- Cellard, A. (1997). L'analyse documentaire. Dans J. Poupart, L.H. Groulx, J.P. Deslauriers, A. Lapperrière, R. Mayer & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 251-289). Montréal : Éditions Gaëtan Morin.
- Chouinard, I. & Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 176-182.
- Côté, I. & Archambault, S. (2009). Pistes de lecture : Introduction au travail social, 2^e édition, *Intervention*, 130, Répéré à http://www.otstcfq.org/docs/recensions-revue-par-num/130_cote_archambault.pdf?sfvrsn=2
- Couturier, Y. (2002). Champ sémantique de l'intervention et formes transdisciplinaires du travail : le cas de la rencontre interprofessionnelle des infirmières et des travailleuses sociales en CLSC, *Nouvelles pratiques sociales*, 15(1), 47-165.
- Couturier, Y. (2009). L'espérance de renouvellement démocratique et le travail social comme discipline du projet transformationniste, *Nouvelle pratiques sociales*, 22(1), p. 185-189.
- Couturier, Y. & Legault, B. (2000). Du doute identitaire à la complexité de la tâche. *Intervention*, 115, 57-63.
- Daigle, M. S. (2002). Critique du livre *Agir au coeur des communautés*. La psychologie communautaire et le changement social de F. Dufort et J. Guay. *Revue québécoise de psychologie*, 23(2), 272-275.
- Darbellay, F. & Paulsen, T. (2008). Le défi de l'inter- et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche (Éds.). Lausanne : Presse polytechniques et universitaires romandes, 310 p.
- Darbellay, F. (2012). Introduction générale. Dans Darbellay, F. (Éd.), *La circulation des savoirs : l'interdisciplinarité, concepts nomades, analogies et métaphores* (pp. 1-24). Bruxelles : Peter Lang
- Deslauriers, J.-P. & Hurtubise, Y. (2000). *Introduction au travail social*. (1^e éd). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Deslauriers, J.-P. & Hurtubise, Y. (2005). *Le travail social international : éléments de comparaison*. Québec : Les presses de l'Université Laval.

- Deslauriers, J.-P. & Hurtubise, Y. (2007). Conclusion : Le travail social, entre la discipline et la profession. Dans J.-P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.) *Introduction au travail social*, (2^e éd., pp. 319-332). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Deslauriers, J.P. & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart, L.H. Groulx, J.P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 85-111). Montréal : Éditions Gaëtan Morin.
- Doucet, M.C. (20 janvier, 2011). *TRS 7005 – Connaissance et travail social*. [Plan de cours].
 Répéré à
http://www.travailsocial.uqam.ca/Page/Document/Plan_cours/Hiver%202011/TRS%207005-10%20M-C.%20Doucet%20H11.pdf
- Dubois, M. & Garceau, M.L. (2000). L'évolution du travail social : une histoire à suivre – Entrevue avec Roland Lecomte. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 6(1), p. 18-34.
- Dufort, F. (2001). Introduction. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 1-6). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Dufort, F. & Guay, J. (2001). *Agir au cœur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Dufort, F. & Guay, J. (2001). Avant-propos. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. XV). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Dufort, F. & Le Bossé, Y. (2001). La psychologie communautaire et le changement social. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 1-6). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Dufort, F., Le Bossé, Y., & Papineau, D. (2001). La recherche en psychologie communautaire. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 369-408). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Dupperé, M. (2007). L'organisation communautaire, une méthode d'intervention du travail social. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 193-218). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

- Eriksson, K. (2010). Concept determination as part of the development of knowledge in caring science, *Scandinavian Journal of Caring Science*, 1, p. 2-11.
- Fayter, R., Beaulac, J., Adamson, K. & Macé, C. (2010). Collaboratively Envisioning the Future of Community Psychology in Canada : From Talk to Action. *Canadian Psychology*, 51 (2), 106-116.
- Favreau, L. (2000). Le travail social au Québec (1960-2000): 40 ans de transformation d'une profession, *Nouvelles pratiques sociales*, 13 (1), 27-47.
- Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) (2014). Assemblée générale et conférence mondiale de la FITS. Repéré à <http://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/Assemblée%20générale%20de%20la%20FITs%20et%20Conférence%20mondiale%20par%20Morel%20Caissie.pdf>
- Fortin, P. (2003). L'identité professionnelle des travailleurs sociaux. Dans G. Legault & M.P. Desaulniers (Éds), *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme* (pp. 85 - 104). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Fourez, G. (2003). *Apprivoiser l'épistémologie*. Bruxelles : DeBoeck.
- Fourez, G., Englebert-Lecomte, V. & Mathy, Ph., (1997). *Nos savoirs sur nos savoirs, un lexique d'épistémologie*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Fox, D., Sloan, T. & Austin, S. (2008). Histoire et tendance de la psychologie communautaire en Amérique du Nord, *Psychologie française*, 53, 157-171.
- Gerring, J. (1999). What makes a concept good? A critical framework for understanding concept formation in the social sciences, *Polity*, 31(3), 357-393
- Groulx, L.H. (1993). *Le travail social : analyse et évolution, débats et enjeux*. Laval : Éditions Agence d'Arc.
- Groulx, L.-H. (1996). De la vocation féminine à l'expertise féminine : essai sur l'évolution du service social au Québec (1939-1990). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49 (3), 357-394.
- Groulx, L.H. (2007). L'histoire du service social : éléments d'analyse. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 41-68). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Guay, J. (2001). L'intervention de réseau et l'approche milieu. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 249-296). Québec : Les presses de l'Université Laval.

- Hergenhahn, B.R. (2007). *Introduction à l'histoire de la psychologie*. Mont-Royal: Thompson.
- Hurtubise, Y, et Deslauriers, J.P. (2007). Conclusion. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 319-332). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Jaccoud, M. & Mayer, R (1997). L'observation en situation et la recherche qualitative. Dans J. Poupart, L.H. Groulx, J.P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 211-244). Montréal : Éditions Gaëtan Morin.
- Kirisit, M. (2007). La formation en travail social. Dans J.P. Deslaurier & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 267-294). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Kuhn, T.S. (1970). *La structure des révolutions scientifiques*. France : Flammarion.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, L.H. Groulx, J.P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 365-389). Montréal : Éditions Gaëtan Morin.
- Larivière, C. (1994). Service social et identité professionnelle en CLSC. *Intervention*, 100, p. 41-47.
- Larousse (2020). Concept. Réperé à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/concept/17875?q=concept#17749>
- Lavoie, F. & Brunson, L. (2010). La pratique de la psychologie communautaire. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 51(2), 96-105.
- Lawrence, R.J. (2008). Transgresser les frontières disciplinaires : l'exemple de l'écologie humaine. Dans F. Darbelley & T. Paulsen (Eds.), *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche* (pp. 223-238). Lausanne : Presse polytechniques et universitaires romandes.
- Le Bossé, Y. et Dufort, F. (2001a). Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire: vers une épistémologie du changement social. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 33-74). Québec : Les presses de l'Université Laval.

- Le Bossé, Y. et Dufort, F. (2001b). Le pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des communautés: une autre façon d'intervenir. Dans F. Dufort, F. & J. Guay (Éds.), *Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social*, (pp. 75- 116). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Lecomte, R. (2000a). Fondements théoriques et identité professionnelle en service social, *Les politiques sociales, 1*, 12-23.
- Lecomte, R. (2000b). La nature du travail social contemporain. Dans Deslauriers, J. P. & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (pp. 17-34). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Lévy, J. (2008). Sortir du pavillon disciplinaire. Dans F. Darbelley & T. Paulsen (Éds.), *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche* (pp. 197-204). Lausanne : Presse polytechniques et universitaires romandes.
- Lindsay, J. (2007). Le service social des groupes : concepts et pratiques. Dans J.P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 169-192). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Ludwig, P. (2004). Intention, planification et action. Un exemple d'analyse conceptuelle. Dans Robert-Demontrond, P. (Éd.), *L'analyse de concepts* (pp. 41-48), Rennes: Éditions Apogée.
- Marcoux, I., Angélique, H. & Culley, M.R. (2009). La psychologie communautaire en Amérique du Nord : historique et applications, *Pratiques psychologiques, 15*, p.17-27.
- Mathieu, R. (1999). Le travail social : actif ou à la remorque du changement social? *Nouvelles pratiques sociales, 12* (1), 1-7.
- Maton, K.I., Perkins, D.D., Altman, D.G., Guiterrez, L., Kelly, J.G., Rappaport, J. & Saegard, S. (2006). Community-Based Interdisciplinary Research : Introduction to the Special Issue. *American Journal of Community Psychology, 38*, 1-7.
- Mayer, R. & Deslauriers, J.P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer, F. Oullet, M.C Saint-Jacques & D. Turcotte (Éds.), *Méthode de recherche en intervention sociale* (pp. 159-189). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Mayer, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.

- Mercier, C. & Mathieu, R. (2000). Le travail social : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 15-25.
- Molgat, M. (2007). Définir le travail social. Dans J.P. Deslaurier & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 19-40). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Mucchielli, R. (2006). L'analyse de contenu des documents et des communications. Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Nelson, G. & Aubry, T. (2010). Introduction du community psychology in Canada. Past, present and future. *Canadian Psychology*, 57(2), 77-78.
- Nelson, G. & Lavoie, F. (2010). Contributions of canadian community psychology. *Canadian Psychology*, 57(2), p. 79-88.
- Ninacs, W. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93.
- Norris, C.M. (1982). Concept clarification : an overview. Dans Norris, C.M. (éd.), *Concept clarification in nursing* (pp. 11-36). London : Aspen Publication.
- Ordre des psychologues du Québec (2015). Secteurs de pratique. Repéré à <https://www.ordrepsy.qc.ca/fr/public/le-psychologue/secteurs-de-pratique.sn>
- Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ), (1999). *Les travailleurs sociaux à l'aube du troisième millénaire. Les états généraux de la profession: rapport final*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ), (2011). Le travail social. Repéré à http://www.optsq.org/fr/index_ordre_travailleursocial_profession.cfm
- OTSTCFQ (2012) *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*, Repéré à https://www.otstcfq.org/docs/default-source/normes-de-pratique/référentiel-activité-professionnelle_ts.pdf?sfvrsn=2
- Paillé, P. (1996). Qualitative (analyse). Dans A, Mucchielli (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
- Paillé, P. (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis de recherche exemplaires. *Recherches qualitatives*, 27(2), p. 133-151.

- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative. Une méthodologie de proximité. Dans H. Dorval (Ed.), *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies de la recherche*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Rege Colet, N. & Tardif, J. (2008). Interdisciplinarité et transdisciplinarité : quels cas de figure pour les programmes universitaires et les parcours de formation? Dans Darbellay, F. & Paulsen, T. *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche* (pp. 15-35). Lausanne : Presse polytechniques et universitaires romandes.
- Risjord, M. (2008). Rethinking concept analysis. *Journal of advanced nursing*, 65(3), 684-691.
- Richardson, P.W. (2004). Reading and writing from textbooks in higher education: a case study from Economic. *Studies in Higher Education*, 29(4), p. 505-521.
- Rodgers, B. L. (1989). Concepts, analysis, and the development of nursing knowledge: The evolutionary cycle. *Journal of advance nursing*, 14, 330-335.
- Rodgers, B.L. (2000). Philisophical foundations of concept developement. Dans Rodgers, B.L & Knafl, K.A (Eds), *Concept development in nursing* (pp. 1-6), Philidelphia : W.B. Saunders Company.
- Rodgers, B.L. & Knafl, K.A. (2000). Introduction to concept development in nursing. Dans Rodgers, B.L & Knafl, K.A (Eds), *Concept developement in nursing* (pp. 7-39), Philidelphia : W.B. Saunders Company.
- Rondeau, G. & Commelin, D. (2005). La profession du travailleur social au Québec. Dans Deslauriers, J.P. et Y. Hurtubise (Éds.), *Le travail social International* (pp. 254-282). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Rondeau, G. & Commelin, D. (2007). La formation en travail social. Dans J.P. Deslaurier & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (2^e éd., pp. 295-318). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Rondeau, G. & Michaud, J.-C. (2001). La main-d'œuvre en travail social au Québec : Survol de la situation au Québec. Dans Stephenson, M., Rondeau, G., J.C. Michaud, J.C. & S. Fidler, *Le travail social au Canada : une profession essentielle* (pp. 149-189). Ottawa : Association canadienne des écoles de service social.
- Saïs, T. (2009). Cadre et concepts-clés de la psychologie communautaire. *Pratiques Psychologiques*, 15, (1), 7-16.

- Stephenson, M., Rondeau, G., Michaud, J.C., & Fiddler, S. (2001). *Le travail social au Canada : une profession essentielle*. Ottawa : Association canadienne des écoles en service social.
- Strier, R., Feldmand, G., & Shdaimah, C. (2012). The construction of social class in social work education: a study of introductory textbooks. *Journal of Teaching Social Work*, 3(4), p. 406-420.
- Teed, E.L., & Scileppi, J.A. (2007). An Overview of the Community Mental Health System. Dans Teed, E.L., Scileppi, J.A., Boeckman, M., Crispi, E.L., Regan, J., & Whitehouse, D.J.M. (Éds.). *The Community Mental Health System : A Navigational Guide for Providers*. (pp. 1-26). New York : Allyn & Bacon.
- Toftthagen, R. & Fagerstrom, L. (2010). Rodgers' evolutionary concept analysis – a valid method for developping knowledge in nursing science. *Scandinavian journal of caring sciences*, 24, 21-31.
- Van De Sande, A., M.-A. Beauvolsk et G. Renaud (2002) *Le travail social : théories et pratiques*. Boucheville : Gaetan Morin.
- Waller, S. (1999). *L'analyse documentaire : une approche méthodologique*. Paris : ADBS-Éditions.
- Wallerstein, I. (1998). L'héritage de la sociologie, la promesse de la sciences sociale. *Cahier de recherche sociologique*, 31, 9-52.
- Wallerstein, I. (2004). *The Uncertainties of Knowledge*. Philadelphie: Temple University Press.
- Wilson, J. (2005). *Thinking with concepts*. New York : Cambridge University Press.

Appendice A : Tableaux des résultats de recherche

Tableau A : Les concepts spécifiés du changement comme réalité sociale externe en travail social

CHANGEMENTS STRUCTURELS en travail social				
Contexte d'utilisation	Exemples	Attributs	Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques		
Histoire du travail social	Industrialisation Urbanisation			Développement des services sociaux Évolution du travail social
Organisation communautaire féministe	Élimination de la société patriarcale			
CHANGEMENTS STRUCTURELS et SOCIAUX en travail social				
Contexte d'utilisation	Exemples	Attributs	Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques		
Intervention auprès des familles	Revenus des familles Taux de divorce, mariage, union libre Augmentation de l'espérance de vie Augmentation de l'âge de procréation	Très importants et sans précédent Font partie de la post-modernité	Mondialisation économique, politique et sociale	Impacts : conditions de vie, besoins des personnes, structure de la famille, nature et fréquence des problèmes sociaux et familiaux Dislocation du social Innovations (congé parental, garderie subventionnée)

Tableau A (suite) : Les concepts spécifiés du changement comme réalité externe en travail social

CHANGEMENTS SOCIAUX et FAMILIAUX en travail social				
Contexte	Exemples	Attributs	Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques		
Politiques et programmes sociaux	Redéfinition des rôles traditionnels Diminution de la natalité Augmentation du taux de divorce Augmentation de l'immigration	Changements forment un nouveau contexte		Pression sur l'État social pour s'adapter et assurer la pérennité des programmes sociaux
CHANGEMENTS SOCIAUX et ÉCONOMIQUES et IDÉOLOGIQUES en travail social				
Contexte	Exemples	Attributs	Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques		
Intervention individuelle	Modes d'exclusion sociale brutaux Réduction des dépenses publiques Abolition de postes permanents Communautarisation des services d'aide	Défis et enjeux du travail social Forment la crise de la modernité	Découlent des choix de société	Augmentation des personnes qui en vivent les effets dévastateurs et qui ont besoin d'aide Travailleurs sociaux en milieu institutionnels : difficultés concernant leur apport spécifique en contexte de groupes multidisciplinaires Travailleurs sociaux en milieu communautaire déplorent les contraintes de travail

Tableau B : Le changement comme réalité interne à la discipline du travail social

Contexte d'utilisation	Exemples	Attributs	Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques		
Définition du travail social	<p>Structuration de la discipline à travers les interactions quotidiennes des acteurs : travailleurs sociaux, clientèles, organisations</p> <p>Le travail social est une construction sociale, une institution sociale qui peut être modifiée</p>	<p>Constants</p> <p>Processus historique de structuration et de construction sociale de la discipline</p>	<p>Mobilisation des connaissances</p> <p>Vision consensuelle, institutionnalisation de la discipline pour être en mesure de la changer</p>	<p>Rendent difficile la formulation d'une définition univoque du travail social</p>
Histoire du travail social	<p>Restructuration et diversification du champ professionnel</p> <p>Gestion spécialisée</p> <p>Normalisation et standardisation des actes et des tâches</p> <p>Syndicalisation des professionnels</p>	<p>Constants</p> <p>Variet en fonction des périodes de l'histoire</p> <p>Se conjuguent avec les mouvements de sécularisation, de rationalisation et de démocratisation de la vie sociale</p>	<p>Urbanisation</p> <p>Industrialisation</p>	

Tableau B (suite): Le changement comme réalité interne à la discipline en travail social

Contexte d'utilisation	Exemples	Attributs		Antécédents	Conséquences
		Caractéristiques			
Formation en travail social	Exigences pour obtenir le diplôme de travailleur social	La formation doit s'ajuster à la nouvelle réalité sociale		<p>Nouveau contexte social lié à la mondialisation : érosion des systèmes de sécurité sociale; domination des valeurs néolibérales; - exclusions sociales; paupérisation accrue</p> <p>Nouvelles conditions dans les milieux de pratique : compétition, équipes multidisciplinaires, interventions à court terme.</p> <p>Changements des politiques sociales</p>	Impacts sur la pratique du travail social

Tableau C : Changer comme objectif disciplinaire en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Intervention individuelle – vision réductionniste	Perspective individualiste des problèmes sociaux	Problèmes sociaux Seules les personnes concernées Les individus et les familles les plus démunies de la société		Intervention sociale pratiquée selon une série d'opérations mécaniques		La personne est vue comme un problème à traiter
Intervention individuelle proposée	Les changements aux rapports sociaux sont limités	Situation-problème Rapports sociaux	Travailleur social Personne-cliente comme sujet actif	Aider la personne à obtenir les ressources dures et molles	Sens social : prise en compte de l'environnement de la personne	

Tableau D : Changer comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
La PC et le changement social – Histoire de la PC		Conditions de vie délétères qui causent la marginalisation : pauvreté, isolement social, racisme, chômage Les déterminants sociaux des comportements jugés dérangeants : éducation, crimes, délinquance, logement, racisme, pauvreté, isolement social, institution sociales	La psychologie communautaire en tant que chercheur, agent de développement humain, activiste politique	L'analyse et l'action Interventions Prévention des problèmes	La psychologie doit changer son rôle et son paradigme	Solutions véritables aux difficultés psychologiques des personnes Améliorer la qualité de l'éducation, réduire les crimes et la délinquance, améliorer le logement, éliminer le racisme, la pauvreté, l'isolement social

Tableau D (suite): Changer comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Cadre paradigmatique de la PC		L'ordre social La relation de pouvoir entre les acteurs qui contrôlent la ressource et ceux qui sont intéressés par la ressource		Modifier l'importance et la valeur accordées à la ressource en remettant en question ses bases idéologiques Transférer de manière partielle ou totale le contrôle de la ressource à ceux qui ne l'ont pas	L'histoire est un élément essentiel à l'analyse de la relation de pouvoir Les acteurs intéressés par la ressource doivent être conscients qu'elle est inégalement répartie	
Les groupes d'entraide		Situation problématique	Gens qui partagent un problème	Entraide		
Intervention de réseau		Société Les paradigmes d'intervention Les comportements des personnes	Collectif de personnes militant pour une même cause			
Recherche/ Recherche-action		Systèmes sociaux		Recherche-action	Haut degré de coopération et d'engagement de la part du chercheur et des participants Rétroaction constante	Amélioration des conditions des êtres humains

Tableau E : Le changement comme objectif disciplinaire en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Définition du travail social	Divergences face aux théories utilisées et aux moyens d'obtenir le changement	Point de rencontre entre les personnes et leurs environnements Individus Réseaux Société		Méthodes d'interventions individuelles Méthodes d'interventions sociales		
Recherche/Recherche-action	Changement concret et mesurable			Interventions	Résistance des institutions au changement	
Travail social des groupes	Un processus planifié qui sert de cadre de référence pour l'animation des groupes L'intention du travail social des groupes Le changement est souhaité	Système plus large		Provoquer le changement Le groupe (puissant moyen)	Opérations en rapport direct avec les buts du changement	

Tableau F : Le concept de changement social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Histoire du travail social	Conceptions conflictuelles selon interventions prônées			<p>Interventions plus individuelles – relation d'aide individuelle, <i>casework</i></p> <p>Interventions plus sociale et collective - actions sociales, éducation populaire, réformes urbaines.</p> <p><i>Self-help</i> et <i>empowerment</i> comme mobilisation des ressources pour réaliser le changement personnel ou social</p>		

Tableau F (suite): Le concept de changement social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Conclusion/ Chantier du lien social	Le changement surgit des aspirations de vie des travailleurs sociaux Constitue un mouvement			L'expérimentation Le quotidien L'autrement	L'utopie concrète de du changement doit être ancrée dans les moyens pour l'atteindre	Idéaux : La reconstruction du lien social La répartition du pouvoir et des richesses La justice L'autonomie des personnes La liberté des peuples
Système professionnel/ Ordre des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ)	Un engagement qui s'inscrit dans la tradition du travail social	Iniquités socioéconom iques Droits des personnes les plus vulnérables	OPTSQ	Participation aux débat sur les politiques sociales et les programmes de services Actions visant la défense des droits et la justice sociale Rappelle à l'État son devoir de solidarité envers les personnes les plus démunies		Solutions aux problèmes sociaux Conditions de vie décentes pour tous les citoyens
Définitions officielles du travail social		Point de rencontre entre la personne et la société	Assistant social	Promotion du changement social Intervention	Utilisation des théories du comportement et des systèmes sociaux	Amélioration du bien-être général

Tableau F (suite): Le concept de changement social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Définition de Molgat (2007) /Orientation critique et réflexive du travail social	Concept clé du travail social	Point de rencontre entre les individus et la société, à la fois les personnes et les structures sociales/rapports sociaux	Assistant social ou travailleur social Travailleurs sociaux en milieu non-institutionnels Enseignants	Promotion du changement social Intervention	Utilisation critique et réflexive des théories du comportement et des systèmes sociaux	Amélioration du bien-être général Les rapports sociaux et les structures sociales respectent davantage les règles d'équité et de justice sociale
Système professionnel/ Ordre des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ)	Un engagement qui s'inscrit dans la tradition du travail social	Iniquités socioéconomiques Droits des personnes les plus vulnérables	OPTSQ	Participation aux débats sur les politiques sociales et les programmes de services Actions visant la défense des droits et la justice sociale Rappelle à l'État son devoir de solidarité envers les personnes les plus démunies		Solutions aux problèmes sociaux Conditions de vie décentes pour tous les citoyens

Tableau F (suite): Le concept de changement social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Organisation communautaire	<p>Possibilités concrètes de changement</p> <p>Résultats du changement sont observables</p>	<p>Les cibles du changement sont définies par les personnes et les communautés concernées</p> <p>Environnement social, politique et économique</p> <p>Conditions de l'environnement</p> <p>Institutions sociales</p> <p>Un problème social</p>	<p>Agent de changement professionnel</p> <p>Divers systèmes d'action communautaire : composé d'individus, de groupes, d'organisations, de communautés qui sont affectés par un problème</p>	<p>Interventions d'organisation communautaire</p> <p>: développement local; planning social; action sociale</p> <p>L'engagement dans une action collective consciente et planifiée: préparation d'un mémoire, la participation à une manifestation ou à une table de concertation</p>	<p>Système de valeurs démocratiques</p> <p><i>Empowerment</i> des personnes et des communautés en tant que base éthique de la pratique : participation du plus grand nombre de personnes</p>	<p>Solution à un problème social</p>

Tableau F (suite): Le concept de changement social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Organisation communautaire/développement local	Stratégie consensuelle et basée sur l'aide mutuelle	Problème de la communauté locale en tant qu'entité géographique	Population	Tâche déterminée Création de coalition et de regroupement		Amélioration des compétences de la communauté locale à résoudre ses problèmes actuels et futurs Éducation des participants Développement personnel des participants
Organisation communautaire/action sociale	Changements fondamentaux	Rapports de pouvoir Accès aux ressources Accès à la prise de décision	Une communauté Les groupes marginalisés Les populations appauvries, privées de droits ou opprimées	Tactiques de confrontation (piquetage, manifestation, grèves, boycott, désobéissance civile) et celles pour obtenir l'attention des médias et des décideurs Coalitions		

Tableau F (suite): Le concept de changement social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Recherche				Réforme du système d'aide sociale Obtenir plus de justice sociale		Améliorer la situation dans laquelle se trouve un individu ou un groupe social vulnérable
Travail social de groupes – courant de la transformation sociale	Changement social et individuel peuvent se faire simultanément					
Gestion des organisations communautaires		Les personnes engagées dans le groupe communautaire				Développement d'un discours critique chez les personnes engagées Faciliter l'exercice de la citoyenneté

Tableau G : Le changement social comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Psychologie communautaire	<p><i>Le changement social est :</i></p> <p>la mission, la finalité, la préoccupation centrale, la visée, l'objectif ultime de la PC</p> <p>une science potentielle</p> <p>une démarche ou un processus</p> <p><i>Le changement visé est :</i></p> <p>à court ou long terme</p> <p>Social et global</p> <p>Significatif et positif</p> <p>Véritable et durable</p>	<p>Déterminées par les personnes et les communautés</p> <p>L'environnement sociopolitique</p>	<p>Responsabilité du changement social à la fois individuelle et structurelle</p> <p>Individus dans l'environnement où ils vivent</p> <p>Communautés</p> <p>Populations minoritaires et défavorisées</p> <p>Psychologues communautaires en tant que concepteurs ou agents du changement</p> <p>Institutions locales et centrales; les pouvoirs publics</p>	<p><i>Les professionnels :</i></p> <p>Produire, induire, entraîner, faciliter, concevoir et participer au changement</p> <p>Soutien et accompagnement à la démarche de changement</p> <p>Favoriser le développement du pouvoir d'agir</p> <p>Promouvoir et le sens et la participation communautaire</p> <p>Favoriser la collaboration, le soutien social, l'entraide, l'interdisciplinarité</p>	<p>Reconnaissance de l'interrelation et la complexité des phénomènes comportementaux</p> <p>Critères de rigueur et de vérité qui guident la science du changement social; Corpus de connaissances rigoureuses et fiables (modèles écologiques et du pouvoir d'agir)</p> <p>Volonté de changement</p>	<p>Distribution et accès plus équitable aux ressources</p> <p>Résolution des problèmes sociaux</p> <p>Développement du bien-être des personnes</p>

Tableau G (suite): Le changement social comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Psychologie communautaire - suite	<p>Constructif</p> <p>De deuxième niveau : individu et environnement</p> <p>Le changement peut être :</p> <p>Aux niveaux communautaire, national et mondial</p>			<p><i>Les interventions :</i></p> <p>Stratégies personnelles et collectives</p> <p>Individuelles</p> <p><i>Communautaires :</i></p> <p>Recherchent l'adéquation entre la personne et son environnement</p> <p><i>Les personnes :</i></p> <p>Renforcement du pouvoir psychologique et du pouvoir politique</p>	<p>Renforcement des communautés et structures médiatrices</p> <p>Valeurs morales qui définissent la nature du changement</p> <p>Influence des systèmes interdépendants</p>	<p>Amélioration des conditions d'exercice de pouvoir des communautés</p>
Promotion		<p>Milieus de vie</p> <p>Conditions sociopolitiques</p> <p>Environnements ou dispositifs qui entretiennent les inégalités sociales</p>	<p>Individus</p> <p>Institutions locales</p> <p>Pouvoirs publics</p>			

Tableau G (suite): Le changement social comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Consultation communautaire	Changements individuels et communautaires positifs	Une situation qui pose problème ou non désirée	Professionnel – consultant, animateurs, formateur, agent de rétroaction, catalyseur de ressources, conseiller Système-client – personnes, citoyens, groupes, autres professionnels, organisation, communauté, institutions locales, pouvoirs publics	Approche de résolution de problèmes construite à partir des modèles de consultation		Mise en place d'une situation plus souhaitable Développement de la communauté;
Recherche	Changement constructif Changements de second niveau ou ordre	Les individus Les systèmes Les programmes sociaux	Chercheurs Personnes et communautés concernées Personnes objet d'oppression	Processus de collecte et d'analyse empirique et systématique des informations Méthodes de recherche variées	Renforcement du sens communautaire et du pouvoir d'agir des participants	Plus grande justice sociale Amélioration des programmes sociaux ou abandon de ceux-ci

Tableau G (suite): Le changement social comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Recherche/ Politiques sociales		Les institutions sociales Les politiques sociales			Présence de : L'approche écologie Certaines valeurs éthiques fondamentales Financement	Amélioration des services sociaux
Développement économique communautaire - DÉC		Conditions de vie difficiles: pauvreté, sous-emploi, problèmes sociaux	Psychologues communautaires Intervenants en DÉC Gens qui vivent dans la pauvreté Communauté dans son entier qui vit sur un territoire donné	Théorie, recherche et actions de la psychologie communautaire DÉC est un outil de changement social : intervention par l'économique ayant pour but le développement social	Il existe des conditions nécessaires au changement social auxquelles il faut réfléchir	Diminution de la psychopathologie Justice sociale : partage plus équitable des ressources et l'autodétermination

Tableau H : Le changement individuel et social comme objectif en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Réflexion éthique	Résultat du déploiement des gestes quotidiens des travailleurs sociaux	Individus Familles Petits groupes Communautés	Travailleurs sociaux	Induire le changement Provoquer le changement Gestes quotidiens des travailleurs sociaux (intervention)	Interventions basées sur réflexion au sujet des valeurs du travail social	Amélioration du fonctionnement social

Tableau I : Le concept de changement individuel et social comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Intervention centrée sur le pouvoir d'agir	Processus complexe et lent Peut être positif ou négatif	Objet ou partie de la réalité que l'on souhaite modifier Problème qui est jugé important par les personnes concernées Déterminées par les personnes concernées par le changement Individus Communauté Société Structures sociales Conditions d'accès et de distribution des ressources	Personnes concernées par le changement Professionnels (intervenants) Bailleurs de fonds	Acquisition d'un plus grand contrôle; du pouvoir d'agir Actions sociales et réflexions Développement de stratégies de changement Contestations des structures sociales actuelles Démarches revendicatrices Formation de coalitions et de mouvements collectifs. Intervenants: aider, soutenir, accompagner	Conditions d'enracinement Expertise expérientielle Ressources nécessaires Volonté de changement Climat de coopération Élimination des obstacles	Augmentation de la disponibilité et de l'accès aux ressources Modification des conditions de vie

Tableau J: Le changement individuel comme objectif disciplinaire en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Définition du travail social	Concept clé	Le point de rencontre entre les personnes et l'environnement	Travailleurs sociaux ou assistant social Les personnes	Théories des comportements Théories sociales		Amélioration du bien-être général
Recherche				Modification des comportements individuels	En fonction des normes acceptées socialement	Améliorer la situation dans laquelle se trouve un individu ou un groupe social vulnérable
Intervention individuelle/ Modèle de la socialisation					Dépend des habiletés de la personne	Mieux-être

Tableau J (suite) : Le changement individuel comme objectif disciplinaire en travail social

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Intervention individuelle/ Modèle de la socialisation	Changements mesurables et prévisibles			Intervention sur les événements antérieurs, les actions et perceptions inadéquates et les conséquences obtenues		
Travail social des groupes/ Groupes de thérapie	Démarche de changement personnel	Difficultés présentées par les personnes (hors normes)	Intervenant Participants			Correction de la difficulté de fonctionnement, Modification du comportement Remédiation d'un état émotionnel

Tableau K: Le concept de changement individuel comme objectif disciplinaire en psychologie communautaire

Contexte	Attributs		Antécédents			Conséquences
	Caractéristiques	Cibles	Acteurs	Moyens	Facteurs	
Intervention de réseau	Changement psychologique	Comportements symptomatiques d'une personne	Intervenant Proches Personne	Mobilisation ou soutien du réseau familial et extrafamilial de la personne	Besoin de changement chez la personne Changement d'attitude ou de pratique des intervenants et de l'organisation face à la prise en charge du client	Augmentation de l'estime de soi de la personne (jumelage)